

Pour la Fédération

Appel aux paroisses
et aux employés

M. Jean Guimond et la souscription de cinq cents par semaine — Un moyen facile et commode de donner aux 38 oeuvres de la Fédération

La campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises aura lieu du 23 février au 6 mars. Elle débutera donc dans un peu plus d'un mois. Toutefois, dès la semaine prochaine, la campagne dans les grands établissements commerciaux et industriels sera lancée. Des auxiliaires et des orateurs iront rencontrer des groupes d'employés importants et leur parleront des trente-neuf oeuvres affiliées à la Fédération, du travail qu'elles font, du bien qu'elles accomplissent. Ils expliqueront combien il est indispensable que chacune de ces oeuvres puisse continuer son rôle de charité, de soulagement et d'assistance.

Et ces propagandistes bénévoles de la Fédération, qui donnent chaque année de leur temps pour assurer le succès de la campagne, parleront aussi d'un moyen facile d'aider la Fédération. Ils demanderont en effet aux employés de souscrire cinq cents par semaine, au cours de l'année, et d'accepter que leurs patrons retiennent cette somme minime de leur paye. Les auxiliaires demanderont également aux patrons de coopérer avec leurs employés et de s'engager à déduire, à différents intervalles, les sommes souscrites, de la paye de ceux qui auront bien voulu souscrire de cette façon.

Cette campagne du cinq cents par semaine fut innovée l'année dernière à cette section. Elle a remporté un tel succès qu'on la lance naturellement de nouveau cette année. Le principe d'une petite souscription hebdomadaire régulière mise de côté pour venir en aide aux pauvres a été en effet reconnu comme étant le moins onéreux et le plus efficace d'application. Existait-il un seul salarié qui puisse prétendre que le versement d'une somme aussi minime peut le gêner de quelque façon? La somme de cinq cents par semaine, en effet, même

Nouvel immeuble de
la Banque du Canada

On a annoncé, aujourd'hui, que la Banque du Canada a acheté le terrain, situé au coin nord-est du carré Victoria et qu'elle commencera bientôt la construction d'un édifice de trois ou quatre étages.

L'emplacement est occupé, actuellement par un poste d'essence et un établissement où on lave les automobiles. On a annoncé, vendredi, que la construction de la nouvelle Banque du Canada comptera parmi les plus grands projets de développement dans cette région, pour l'avenir. Plusieurs vieilles bâtisses, a-t-on appris, seront démolies pour être remplacées par des immeubles modernes.

La Banque du Canada se propose de loger tous ses bureaux à Montréal. Les nouveaux bureaux seraient occupés par la Banque de développement industriel et le bureau d'échange local. On commencerait les travaux en moins d'un an.

Les porteurs de la banque, ont déclaré que les plans de la nouvelle banque sont encore incertains et qu'on ignore, pour le moment, quels seront les dimensions et le coût total de l'immeuble. La banque, présentement, est située rue St-Jacques, près de la rue St-François-Xavier.

Des vues animées
dans Westmount

La très pure ville de Westmount ira bientôt au cinéma. Un avis public annonçant hier que les autorités municipales vont amener un vieux règlement de 1909, le règlement 196, "gardien" de la "moralité" et de la "décente", et permettre la construction d'un théâtre dans les limites de la ville.

C'est la deuxième brèche à la "pureté" de Westmount en moins d'un an, car il y a quelques mois à peine un référendum permettait la vente de la bière à l'intérieur de la ville.

L'avis d'amendement au règlement était signé par le maire, M. R. Percy Adams, et le secrétaire-trésorier, M. C. W. Houston. En le lisant, les Westmountais se demandent si la municipalité allait permettre les shorts ou les affiches immorales! Aussi le secrétaire-trésorier s'est-il empressé de déclarer aux journalistes qu'il ne s'agissait que des vues animées, sans plus.

Le règlement de 1909, qui mettait au ban de la municipalité les vues animées, il faut donc amender ce règlement puisque Westmount a permis la construction d'un théâtre.

CALENDRIER

1er mois	JANVIER	31 jours
Demain: MERCREDI 15 JANVIER 1947		
Lever du soleil: 7 h. 38		
Coucher du soleil: 4 h. 41		
Lever de la lune: 1 h. 31		
Coucher de la lune: 10 h. 14		
Pleine lune: le 6, à 11 h. 47m. du soir		
Dernier quartier: le 13, à 9 h. 56m. du soir		
Nouvelle lune: le 22, à 3 h. 34m. du matin		
Premier quartier: le 29, à 7 h. 07m. du soir		

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) dirigée par M. Georges Pelletier, directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire des résumés de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches partielles ou du "Devoir" sont également réservés.

Autorité comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Au Pacifique Canadien

M. William - M. Neal succède à
M. D.-C. Coleman

Le nouveau président est entré au service de cette compagnie comme garçon de bureau

A une assemblée du conseil d'administration du Pacifique Canadien tenue hier après-midi, au bureau-chef de la compagnie à Montréal, M. D'Alton C. Coleman, président, a exprimé l'intention de prendre sa retraite le 1er février prochain. Les directeurs ont acquiescé avec regret à son désir. M. Coleman continuera toutefois de faire partie du conseil d'administration. Il était président de la grande organisation de transport canadienne depuis cinq ans, ayant succédé à feu sir Edward Beatty en 1942. M. W. N. Neal lui succède à la présidence.

M. Neal est un homme de chemins de fer d'une haute réputation qui est très avantageusement connu au Canada et aux États-Unis. Il était vice-président du P.C. depuis 1942.

A la même réunion du conseil d'administration, M. G. A. Walker, c.r., a été nommé directeur en remplacement de feu Morris W. Wilson, décédé l'an dernier. M. Walker est le chef du contentieux du Pacifique Canadien.



M. W.-M. NEAL, le nouveau président du Pacifique Canadien, qui succède à M. D.-C. Coleman, démissionnaire.

A l'occasion de son départ prochain, M. Coleman a fait la déclaration suivante: "J'ai servi le Pacifique Canadien durant plus de 47 ans — plus longtemps que mes prédé-

Pour aller à
l'île Ste-Hélène

La ville voudrait que la Compagnie des Tramways organise un service spécial

On apprend que la ville de Montréal fera très probablement des démarches auprès de la Commission des tramways de Montréal pour obtenir un service de transport entre la ville de Montréal et l'île Ste-Hélène, spécialement à l'intention des skieurs et autres amateurs de sports d'hiver qui veulent s'y rendre.

On rapporte qu'au cours de la dernière fin de semaine, plus de 500 personnes se sont rendues à l'île, un grand nombre d'entre elles à pied, car les autobus de Longueuil, de la Compagnie des Tramways de Montréal ont refusé de prendre à leur bord les personnes transportant des skis ou des traînes-sauvages.

La ville demandera donc que l'on mette quelques véhicules à la disposition des amateurs de sports d'hiver et de traînes-sauvages pour leur faciliter l'accès de l'île, qui deviendra de plus en plus populaire, l'hiver comme l'été.

Entrepreneurs, les autorités municipales ont ouvert un restaurant sur l'île, à la grande joie des Montréalais qui s'y sont rendus et qui n'ont pu se procurer café chaud et friandises.

Représentants américains
attendus ici

Ils viennent étudier sur place les problèmes des lignes aériennes aux aéroports d'importance internationale

Des représentants de divers services du gouvernement américain arriveront à Montréal, demain, pour étudier sur place les problèmes qui confrontent les lignes aériennes aux aéroports d'importance internationale.

Montréal est la seule ville canadienne qui sera visitée au cours d'une randonnée de trois mois. M. H. J. Symington, C.M.G., président d'Air-Canada, recevra les visiteurs pendant les deux jours qu'ils passeront dans la métropole.

Dans le groupe de spécialistes on remarque des hauts fonctionnaires de l'immigration, des douanes, du service de l'agriculture, de l'hygiène et de l'aviation internationale.

Le voyage a été organisé par l'Air Coordinating Committee et le groupe arrivera Dorval dans un avion de ce comité. Tous ceux qui en font partie sont membres du sous-comité de l'A.C.C. en vue de faciliter l'aviation internationale, sous-comité qui est présidé par M. William Burden, secrétaire adjoint du commerce.

Avec la permission du gouvernement des États-Unis, leur travail consiste à uniformiser les règlements recommandés par l'Organisation Internationale Provisoire de l'Aviation Civile qui vivent à des formules simplifiées pour les passagers, les marchandises et les employés étrangers qui entrent ou sortent d'un pays par voie des airs.

Des représentants de l'Association Internationale du Transport aérien et de l'Association américaine du transport aérien seront aussi le voyage. Air-Canada est la compagnie aérienne chargée d'organiser la visite ici.

cesseurs à la présidence. — J'ai dépassé l'âge normal de la retraite au Pacifique Canadien et je crois qu'il est temps, dans l'intérêt de la compagnie comme dans mon intérêt personnel, que le poids d'une semblable responsabilité repose désormais sur d'autres épaules.

«La compagnie aura en M. Neal, un homme admirablement qualifié pour remplir les fonctions de président, et je suis sûr que son administration sera marquée de succès.

«Après un séjour de repos dans le Sud, j'ai l'intention de revenir à Montréal et de continuer à poursuivre mes activités dans d'autres domaines.

M. William M. Neal, natif de Toronto, entra au Pacifique Canadien en janvier 1902, comme garçon de bureau. Durant ses longues années de services il a su, par son intelligence, son initiative et son ardeur au travail, atteindre un des postes les plus élevés dans le domaine du transport au Canada.

M. Neal débuta au Pacifique Canadien dans les bureaux du surintendant, à Toronto. Quinze ans plus tard, lorsqu'il fut appelé à remplir les fonctions de secrétaire général de la commission des chemins de fer canadiens, à Montréal, leurs patrons à la première grande guerre, il possédait déjà un précieux bagage de connaissances dans le domaine ferroviaire, ayant travaillé au service de l'exploitation, du fret étranger, aux départements du transport à Toronto, Winnipeg, Moose-Jaw, Calgary, Vancouver et Montréal.

Deux ans après son retour au Pacifique Canadien, en 1922, il fut nommé surintendant général du district d'Algonia, avec bureaux à North Bay. En 1924, il fut promu assistant du vice-président de la compagnie, à Montréal, puis fut transféré à Winnipeg, en 1927, comme général des lignes de l'Ouest. En 1934, il était nommé vice-président des lignes de l'Ouest.

Le 6 mai 1942, il était nommé 1er vice-président du C. P. R., à Montréal, et directeur, alors que le 9 juin de la même année, il était élu membre du comité exécutif de cette compagnie. Il est de plus président et directeur de l'exécutif des Canadian Pacific Air Lines, président du Québec Central Railway et des abattoirs de l'est, à Montréal.

M. Godbout promet
une raffinerie à Joliette

Joliette, 14. — M. Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province et chef de l'opposition à l'Assemblée législative, a déclaré hier soir, devant les membres de l'Association libérale du comté de Joliette, que dès qu'il sera de nouveau porté au pouvoir il établira une deuxième raffinerie de sucre de betterave dans la région de Joliette et que d'autres usines seront ensuite établies dans d'autres régions de la province.

«Nous avons construit la raffinerie de sucre de betterave à Saint-Hilaire. Cette usine de Saint-Hilaire a été déclarée par dix experts américains comme la plus belle usine de l'Amérique. M. Duplessis se scandalise de ce que cette usine a coûté trois millions de dollars, lui qui accorde, par exemple, un contrat de plus de trois millions sans soumission à un monsieur Franco-chinois et ajoute même trois cent mille dollars pour l'aider à transporter son outillage de Toronto dans les Laurentides. Mesdames et messieurs, c'est votre région qui aura la deuxième raffinerie lorsque la province nous aura reporté au pouvoir et il en faudra d'autres ailleurs», a déclaré M. Godbout.

Le chef du parti libéral provincial a ensuite parlé de colonisation, d'autonomie et de l'exploitation de la Montreal Light, Heat & Power, et termina en prédisant une défaite écrasante de M. Duplessis aux prochaines élections.

Suggestion de Me L. Léger

La Ligue des propriétaires de Montréal vient de prendre, par l'entremise de son président, le notaire Léonard Léger, une attitude identique à celle de la Protection des propriétaires de la province en marge du contrôle des loyers. Devant le retard de la Commission des prix et du commerce à permettre une augmentation des loyers le notaire Léger a recommandé aux propriétaires de mettre leurs loyers à la hausse.

Dans une longue déclaration, hier après-midi, il a expliqué qu'un tel geste permettrait aux propriétaires de se prévaloir, au cours de l'année, de toute modification favorable au contrôle des loyers.

Tout comme la Protection des propriétaires de la province, qui avait invité ses membres à communiquer avec son secrétaire, 1820, blvd St-Joseph, le notaire Léger a recommandé aux membres de la Ligue de communiquer avec le secrétaire de leur association, afin de se procurer les avis à faire tenir à leurs locataires pour les mettre sur une base de location mensuelle. Il a aussi insisté sur le fait que les avis en ce sens doivent être adressés avant le 31 janvier, et les a conséquemment priés de procéder avec diligence.

La Patrie Fleuriste
168, rue Ste-Catherine
Livraison partout
PL 1788-1787

ACHIEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168, rue Ste-Catherine
Livraison partout
PL 1788-1787

Entre Montréal
et l'Abitiibi

Pour l'amélioration des routes et du transport — Clientèle à obtenir — La visite des hommes d'affaires de l'Abitiibi et du Témiscamingue parmi nous, au cours de cette semaine

A l'occasion de la visite à Montréal des hommes d'affaires de l'Abitiibi et du Témiscamingue, les organisateurs nous communiquent:

«La Chambre de Commerce et le Board of Trade de votre métropole travaillent actuellement au développement des affaires et des échanges commerciaux entre les régions de Montréal et du nord-ouest québécois.

«Il y a dans l'Abitiibi et le Témiscamingue une région qui n'est encore qu'à peine exploitée par nos industriels et nos commerçants montréalais. La ville de Toronto, dans ce domaine, nous donne actuellement le pion. Ceci tient à divers facteurs dont, entre autres, la distance, qui est plus considérable entre Montréal et l'Abitiibi qu'entre Toronto et l'Abitiibi, les moyens de transport encore mal développés, l'état relativement mauvais des routes, etc.

«La visite que nous fait, aujourd'hui, la délégation de l'Abitiibi et du Témiscamingue constitue le pendant du voyage fait dans le nord-ouest québécois, en septembre dernier, par une délégation montréalaise.

«Ce voyage, qui avait remporté un grand succès, avait été organisé conjointement par la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal.

«La venue des hommes d'affaires du nord-ouest québécois, tout comme le voyage des nôtres en septembre dernier, ont une signification particulière: ils contribueront à l'efficacité des démarches qui seront éventuellement faites auprès du gouvernement provincial dans le but d'obtenir l'amélioration des routes et du transport entre Montréal et l'Abitiibi.

«Le programme de la visite permettra aux membres de la délégation de faire des contacts avec nos industriels montréalais.

«En effet, l'horaire prévoit, spécifiquement, l'arrangement de visites d'affaires que pourront conclure les membres de la délégation, avec les industriels qui participent à l'organisation de la visite et dont les noms figurent au programme officiel. Ce programme, outre les noms d'un grand nombre de nos industriels montréalais, comporte une liste des produits que chacun d'eux manufacture ou vend, de façon à renseigner, le plus complètement possible, nos visiteurs de l'Abitiibi, sur les occasions d'affaires qu'ils trouveront à Montréal.

Programme

Voici le programme préparé à l'intention de nos hôtes:

MERCREDI, 15 JANVIER

9 h. a.m.: Arrivée à la gare Centrale.

9 h. à 10 h. 30 a.m.: Inscription des délégués aux hôtels où ils logeront.

11 h. 30 a.m.: Réception d'accueil à l'«Exchange Hall» du Board of Trade (organisée par la Commission des mines de la Chambre de Commerce du district de Montréal et la section Mines and Natural Resources du Montreal Board of Trade).

1 h. à 6 h. 30 p.m.: Visite d'affaires (selon des arrangements individuels).

6 h. 30 p.m.: Coquetel, réception et dîner sous les auspices de la cité de Montréal.

JEUDI, 16 JANVIER

Matinée: Visite d'affaires (selon des arrangements individuels).

12 h. 30 p.m.: Déjeuner sous les auspices de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

2 h. 15 p.m.: Prélude: Visite aux brasseries de Montréal.

8 h. p.m.: Hockey au Forum (si possible).

VENDREDI, 17 JANVIER

Matinée: Visite industrielle (selon des arrangements individuels).

Déjeuner: Au plaisir de chacun.

Après-midi: Visite d'affaires (arrangements individuels).

6 h. 30 p.m.: Coquetel, réception et dîner d'inauguration de la section «Mines and Natural Resources» du Montreal Board of Trade, suivi d'un programme de divertissement organisé par la Commission des mines de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

SAMEDI, 18 JANVIER

Matinée et après-midi: Au plaisir de chacun.

6 h. p.m.: Départ de Montréal.

La citoyenneté canadienne

Portant la parole hier, à Sudbury, à l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle on a remis à un groupe de nouveaux Canadiens leur certificat de citoyenneté, M. Paul Martin, ministre de la Santé natio-

nale et du Bien-Etre social a déclaré: «La citoyenneté doit nous apporter à tous un sentiment de camaraderie, d'unité, de communauté d'objectif, car, au sens large, elle implique l'union dans le travail pour le bien commun.

«Jamais le Canada n'a été aussi respecté qu'il ne l'est aujourd'hui dans le monde et il n'y a jamais eu dans notre histoire d'époque plus favorable pour renforcer les liens de notre citoyenneté», a affirmé M. Martin qui a poursuivi en disant qu'au Canada, nous ne sommes pas une seule race d'hommes mais qu'au contraire nous étions une nation de minorités.

«Le fait que nous soyons séparés les uns des autres par la distance ou l'origine n'a aucune importance, dit-il. Il y a une chose que tous nous possédons en commun: c'est notre citoyenneté canadienne. Dans ce fait commun, dans l'orgueil et le devoir dont il est le symbole, repose notre unité et notre force.

«Le programme de la visite permettra aux membres de la délégation de faire des contacts avec nos industriels montréalais.

«En effet, l'horaire prévoit, spécifiquement, l'arrangement de visites d'affaires que pourront conclure les membres de la délégation, avec les industriels qui participent à l'organisation de la visite et dont les noms figurent au programme officiel. Ce programme, outre les noms d'un grand nombre de nos industriels montréalais, comporte une liste des produits que chacun d'eux manufacture ou vend, de façon à renseigner, le plus complètement possible, nos visiteurs de l'Abitiibi, sur les occasions d'affaires qu'ils trouveront à Montréal.

«Le programme de la visite permettra aux membres de la délégation de faire des contacts avec nos industriels montréalais.

«En effet, l'horaire prévoit, spécifiquement, l'arrangement de visites d'affaires que pourront conclure les membres de la délégation, avec les industriels qui participent à l'organisation de la visite et dont les noms figurent au programme officiel. Ce programme, outre les noms d'un grand nombre de nos industriels montréalais, comporte une liste des produits que chacun d'eux manufacture ou vend, de façon à renseigner, le plus complètement possible, nos visiteurs de l'Abitiibi, sur les occasions d'affaires qu'ils trouveront à Montréal.

«Le programme de la visite permettra aux membres de la délégation de faire des contacts avec nos industriels montréalais.

«En effet, l'horaire prévoit, spécifiquement, l'arrangement de visites d'affaires que pourront conclure les membres de la délégation, avec les industriels qui participent à l'organisation de la visite et dont les noms figurent au programme officiel. Ce programme, outre les noms d'un grand nombre de nos industriels montréalais, comporte une liste des produits que chacun d'eux manufacture ou vend, de façon à renseigner, le plus complètement possible, nos visiteurs de l'Abitiibi, sur les occasions d'affaires qu'ils trouveront à Montréal.

«Le programme de la visite permettra aux membres de la délégation de faire des contacts avec nos industriels montréalais.

LES MEDECINS RECOMMANDENT
BANDES
HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malade.
Nous avons un assortiment complet de bandes
herniaires, bandes médicales, bas élastiques,
supports, vestes en chamois ou en flanelle
rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.
Essayage à domicile ou dans nos salons
privés sans frais additionnels. Experts
et spécialistes à votre service
selon l'ordonnance de
votre médecin.
TOUR ET NUIT
HA. 1251

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diète constitue
un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus
puissant des diurétiques naturels.
EN VENTE CHEZ
VOTRE
PHARMACIEN
Embouteillage aux
Sources même de
VITTEL (France)
Agent général pour le CANADA
J. ALFRED QUIMET
84, St-Paul Est • Montréal

La température
Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 et avant-midi par le bureau météorologique de Dorval: Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est: Couvert avec verges ou pluie fine ce soir. Neige demain puis plus clair. Plus doux ce soir. Vents du sud-ouest. Maximum et minimum demain à Montréal: 37 et 25; à Ottawa: 37 et 22; à Sherbrooke: 3 et 25.
* * *
Régions du St-Maurice et des Laurentides: Couvert, plus clair demain matin. Neige ou verges aujourd'hui. Vents du sud-ouest. Maximum ce soir et minimum demain dans St-Maurice: 32 et 20; dans les Laurentides: 26 et 12.
* * *
Région de Québec: Couvert, plus clair demain après-midi. Verges ce soir et pluie fine demain matin. Neige dans l'après-midi. Vents du sud-est. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 35 et 22.
* * *
Régions du Lac St-Jean et de Baie Comeau: Couvert aujourd'hui, plus clair demain. Neige aujourd'hui puis verges demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi: 0 et 25; à Rivière du Loup: 0 et 29.
* * *
Baie des Chaleurs, Gaspé: Neige ce soir. Verges demain. Côte nord: Couvert ce soir. Verges demain.

kéunions-Conférences
Société d'étude et de conférences.
— Causerie de M. Ernest Schenck, à 3 h. 15, au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. Sujet: "L'art dans la vie moderne".
— Causerie de M. N. W. Jacobs, à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield. Sujet: "Public Defenders".
— Cours de publicité. — Par M. Léon Lorrain, à 4 h. 30, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.
— Antiquarian and Numismatic Society. — Séance annuelle, à 5 h., au Château de Ramezay.
— International Union of Operating Engineers. — Assemblée du local 702, au Temple du Travail, 3560, boulevard St-Laurent, à 8 h. Elections annuelles.
— Willis and Co. Limited. — Hôtel Mont-Royal, à 6 h. 15 p.m., dans la "Britannia Room". Fête en l'honneur de M. Willis.

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances illiquides souffrances Payons tout haut prix sans frais 57 ouest rue St-Jacques P.L.C. André 5107

ACCORDEUR
Accordeur réparation générale claviers d'orgues d'église Méthode de réparation rapide Institutrice possédant diplôme de mécanique bilingue d'Ontario MA 1887 1.00

CONVERSION ANGLAISE
Conversion anglaise Cercle d'étude de cours particuliers Méthode de travail rapide Institutrice possédant diplôme de mécanique bilingue d'Ontario MA 1887 1.00

FILLES DEMANDEES
AVEC OU SANS EXPERIENCE
Pour manufacture de boîtes de carton dans le nord de la ville
Stayers
Opératrices pour machines à couvrir
Opératrices sur tables

EDUCATION
ANGLAIS, enseignement supérieur complet. d'après la grammaire Maçon. Conversation assurée, jour et soir. Mme M.-J. Pappathomas, 7070 St-Denis, DO. 7168 4-2-47

EDUCATION
L'ASSOCIATION DES AIDES MALADES "ENFERMIERES". Les cours commencent le 20 janvier et se donnent matin et soir. Pour information: s'adresser à Mlle Cassault, 4921 avenue Coronet, AT. 4948. 20-1-47

SERVICES DOMESTIQUES
Jeune fille ou femme pour légers travaux domestiques dans 6 pièces; 2 adultes. Une fillette. Bon chef sol. \$50 à \$55 par mois. Ecrire case 125, "Le Devoir", 13-1-47

Tapissage - Peinture
PEINTURE, DECORATION INTERIEURE EXTERIEURE, REPARATIONS TRAVAUX SOIGES
G. S. DEBER
ENTREPRENEUR-PEINTRE
DO. 6259 j.n.o.

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphones au service du troupe 8242-361; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — BÉLAI 3361
430 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 11 h. du soir, le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
Le mot le moins 30 centimes
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées etc.) Tarif fourni sur demande (variant de \$4 à \$6 à la ligne (mesure) auate — 14 lignes au-dessus sur 1 col.) selon le nombre d'insertions
Nasances services, services annuels, grandes annonces, remerciements pour condamnations etc. 20 cent le mot minimum 30 centimes. Placettes, prochains mariages, 20 cent le mot minimum \$1.00 l'insertion.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE	
EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA (Sous le nom de la poste)	\$6.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 14 JANVIER 1947
 Demain : PLUS CLAIR ET PLUS FROID
 MAXIMUM et MINIMUM :
 Aujourd'hui maximum, 20.
 Minimum, aujourd'hui, 10.
 Même date l'an dernier, 10 sous zéro.
 Même date l'an dernier, 15 sous zéro.
 BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.95; 11 h. a.m., 30.00; midi, 30.05.

Faits divers

Harry Ship est désigné comme l'employeur

Les Témoins de Jéhovah subissent leur procès — Gouzenko témoigne à Ottawa — Le vol des coupons de rationnement

Après une longue discussion, le recorder E. J. McManamy a accepté sous réserve en preuve des formules de déclaration d'impôts sur le revenu, qui établissent d'une façon assez irréfutable que Harry Ship était véritable employeur au 906 est, rue Ste-Catherine, où on l'accuse d'avoir tenu pendant une période de six ans une maison de pari.

Au cours de l'après-midi d'hier, il a été prouvé que la compagnie de téléphone Bell a loué cinq appareils à Harry Ship, au local sis au 3e étage de l'immeuble de la rue Ste-Catherine. Toutefois, un employé de la compagnie Bell a déclaré que tout le matériel connexe qui a servi aux diverses extensions, quoique semblable à celui employé par la compagnie, n'est pas la propriété de la compagnie.

Le sergent Armand Courval a témoigné une partie de l'après-midi, et a continué à produire des exhibits trouvés dans le "club social Alexandre". Il a aussi produit plusieurs bilans d'organisations sportives tel que celui relatif au *Boxing Show*, où un profit de \$736.21 a été réalisé, et un autre appelé *Stadium Boxing Show*, où un profit de \$600 a été réalisé.

Enfin, M. Lionel Tessier, surintendant-adjoint des dossiers des abonnés à l'Hydro-Québec, a déclaré que depuis 1940, la compagnie fournit le gaz et l'électricité au 906 est, rue Ste-Catherine. M. Paul-Emile Mailoux, du département des permis et des privilèges, a apporté plusieurs permis et licences procurés au no 906 est, rue Ste-Catherine, mais aucun de ces documents ne portait le nom de Harry Ship.

Blessé par un malaxeur

Un employé de la compagnie de peinture Sherwin-Williams, M. Laughlin Hay, 27 ans, 1770, rue Gladstone, s'est gravement blessé, vers 4 heures, hier après-midi, à son travail. Il s'est fait entrainer par la courroie d'un malaxeur de peinture, dans la manufacture sise à 2875, rue Centre. Après avoir eu le bras droit broyé, il a été violemment projeté sur le parquet, la jambe gauche brisée. On l'a immédiatement hospitalisé à l'hôpital Général du Centre. Hay est un ancien combattant de la marine canadienne. Il a passé 120 heures sur un bateau, en haute mer, après le torpillage de son navire.

Blessé par une locomotive

Sylvio Girard, 19 ans, de St-Cesaire, employé du Pacifique Canadien, a été blessé, hier, par une locomotive qui entrainait la gare de Westmount. La victime a été transportée à l'hôpital homéopathique, souffrant d'une fracture du crâne. Son état est critique.

Lâches attentifs

Roger Barshaw, 82 ans, rue St-Paul, a été arrêté par trois citoyens et livré à la police après avoir accompli deux présumés attentats contre deux jeunes femmes que l'on a dû conduire à l'hôpital St-Luc, où elles sont gardées sous observation. Ses deux victimes sont Mme Gustave Richard, 30 ans, 1183 rue St-Timothée et Mlle Bernadette Sanche, 26 ans, 1069, rue Beaudry. La première, Mme Richard, se trouvait dans le portique de sa demeure, vers sept heures, hier soir, lorsque l'individu l'a frappée à la tête pour lui enlever un manchon en fourrure qui contenait de la monnaie. Le mari de la victime s'est mis en chasse immédiatement. Cependant, l'individu, arrivé près du no 1073, rue Beaudry, a rencontré Mlle Sanche qu'il a frappée également pour lui enlever sa sacoche qui contenait la somme de \$15 et continuer sa fuite. Mais M. Richard et deux autres poursuivants qui s'étaient joints à lui, l'ont rejoint et l'ont maîtrisé jusqu'à l'arrivée de la police.

Les Témoins de Jéhovah

"Nous sommes décidés à juger ces cas, même si nous devons mourir à la tâche", a déclaré le recorder Léon Plante, hier, dans l'affaire des 900 cas de Témoins de Jéhovah, accusés soit d'avoir distribué des circulaires sans permis municipaux, soit d'avoir troublé la paix publique, ou soit d'avoir commis un libelle séditionnel. Il a averti les Témoins d'avoir à se tenir prêts à comparaître au jour et à l'heure fixés. Le juge a également averti M. Rodolphe Godin, greffier de la Cour, de ne pas insister sur le fait que celui qui fournit le cautionnement pour un Témoin connaît ce Témoin au moment de son offense. Cette mesure est prise dans le but de simplifier les procédures et éviter un retard.

Conduite dangereuse

Sherbrooke, 14 (C.P.) — Itri Wheeler, dont le procès pour homicide a duré toute la semaine dernière, n'a pas été trouvé coupable de cette offense, mais a été convaincu de conduite dangereuse et recevra sa sentence du juge Charles D. White, au terme des présentes assises. Wheeler avait été accusé d'homicide à la suite de la mort de Lucille Lafave, 18 ans, qu'il avait écrasée avec son automobile.

Gouzenko témoigne au procès de Poland

Ottawa, 14 (C.P.) — A l'ouverture du 15e procès d'espionnage à

Ottawa hier, la Couronne a appelé trois témoins devant le juge A. Gordon McDougall, après que Frederick William Poland, âgé de 37 ans, eut nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir communiqué des renseignements à la Russie, violant ainsi la loi des secrets officiels de 1939. Igor Gouzenko, ancien employé de l'ambassade russe à Ottawa, a identifié un mémoire russe contenant la description de Poland. Il a aussi déclaré que Vitali Pavlov, l'un des individus avec lesquels Poland est censé avoir conspiré remplissait officiellement les fonctions de second secrétaire d'ambassade, mais qu'en réalité il était le chef de police secrète soviétique au Canada.

Le vol de coupons

Ottawa, 14 (P.C.) — Seize personnes, impliquées dans le vol de coupons de rationnement, comparaitront en cour, à Ottawa, vendredi, dans une cause que les officiers de la gendarmerie royale canadienne désignent comme le recel le plus considérable de coupons depuis le début de la guerre. On croit qu'elles seront soumises aux mêmes accusations que G. Howard Lamb, 38 ans, un surveillant de nuit à la compagnie E. B. Eddy, de Hull, Québec, pour "commerce illégal" de coupons de beurre, de sucre et de viande.

Une femme, Mme Gertrude Burton, d'Ottawa, dont le mari n'est pas impliqué, est aussi mise en cause. Les suspects sont: Lucien Vian et Roland Arvisais, de Hull; René Lajoie, de Cyrville, Ontario; Jack Armstrong, Leslie Dubroy, Adrien Provost, Gertrude Burton, Emory Edward Leblanc, Rhea Jolicoeur, René Jolicoeur, Dewey Larose, Homer Hudson, Lucien Lajoie, C. J. Mandia et Albert Séguin, d'Ottawa.

Fillette retrouvée

Ottawa, 14 (P.C.) — La petite Joan Killeen, 15 ans, d'Ottawa, qui est partie de chez elle, il y a une semaine, a été retrouvée à Toronto sans qu'elle ne sache encore qu'elle a été découverte. Mme J. Hansen, chez qui elle s'est engagée comme gardienne de bébés, a reconnu l'enfant par la description qu'on en donnait dans les journaux et a immédiatement averti les parents qui sont maintenant en route pour aller la reprendre. La fillette avait fui la maison paternelle pour aller tenter sa chance à Hollywood.

Mort mystérieuse

Toronto, 14 (C.P.) — On donne aujourd'hui quelques faits, sur le meurtre d'Angelo Fonta, 57 ans, un laveur de vaisselle dans un restaurant, dont on a retrouvé le cadavre dans un conduit voûté, sous une route solitaire d'un faubourg de Toronto. Fonta manquait depuis le 26 décembre; il n'a pas été tué, mais il a succombé à une hémorragie, survenue à la suite d'un coup de poignard, probablement par un instrument ébréché, selon le diagnostic du docteur I. H. Erb, pathologiste provincial. Il est difficile de déterminer depuis combien de temps il est mort.

Fonte serait la victime d'une "clique meurtrière", dissimulée aux environs de Hamilton, que l'on croit responsable de l'assassinat de Besie Perri, femme du roi de la pègre Rocco Perri, à Hamilton, il y a dix-sept ans, et de Louis Wernick, de Toronto, un accusé de vente de drogues et d'alcool, dont on a retrouvé le corps près de l'endroit où le sien avait été déposé. On ajoute à ces faits, la disparition en septembre 1944, de John Dursio, de qui on n'a retracé que l'automobile au fond de l'ancien canal Welland, et celle de Paul Deneff, le propriétaire d'un salon de cirage de chaussures.

Fin du procès aujourd'hui

Toronto, 14 (C.P.) — La Couronne s'attend à terminer aujourd'hui la présentation de son cas à la Cour d'appel, dans la cause de Mme Evelyn Dick, condamnée pour le meurtre de son mari, à Hamilton, et l'on croit que la Cour sera en mesure de rendre une décision orale lorsque les arguments seront terminés.

La pire tempête en douze ans

Vancouver, 14 (P.C.) — Pour la première fois la neige est tombée au cours de la pire tempête de neige jamais enregistrée en Colombie canadienne depuis douze ans. En moins de 24 heures, deux chutes de neige ont recouvert les rues et les routes de neuf pouces de neige. En 1935, on avait enregistré dans la même nuit une chute de 17 pouces de neige. Au moins une personne est morte à la suite d'une crise cardiaque provoquée par le pelleteur de la neige dans une allée. Plusieurs autres ont été hospitalisés à la suite de chute sur le trottoir.

Navire à la dérive

Boston, 14 (A.P.) — Deux avions de la marine américaine se préparaient aujourd'hui à se joindre aux cinq autres appareils de la garde côtière, qui effectuent des recherches pour retrouver le bateau *pêcheur Belle*, disparu depuis 5 jours. Le navire transportait un équipage de 17 personnes. Le dernier signalement indiquait qu'il se trouvait à 110 milles à l'est de Boston. On craint qu'il n'ait été poussé à la dérive par un grand vent.

Il faudra une seconde électrocution

Washington, 14 (P.A.) — Une

Sixième journée de ce procès

Nombreuses objections soulevées par la défense au procès d'Harry Ship

Un téléphone portant le numéro PL 2000 reliait le no 906 est, rue Ste-Catherine, ou no 10 ouest, rue Ontario, où la police de la moralité faisait au début de l'année une descente et saisissait plusieurs appareils téléphoniques ainsi qu'un volumineux dossier comprenant de la papeterie de tout genre sur les papiers sur les courses de chevaux. Le nom de Ship a été retrouvé parmi cette papeterie et d'autres déclarations sont attendues durant la séance de cet après-midi, au cours de la sixième journée du procès de Harry Ship, accusé d'avoir opéré une maison de pari au no 906 est, rue Ste-Catherine, durant la période de 1940 à 1946.

La séance de l'avant-midi a été particulièrement marquée de nombreuses objections soulevées par les avocats de la défense, qui protestaient contre la production de documents provenant du no 906 est, rue Ste-Catherine.

Me Myer Gross et Me Cohen sont ceux qui ont protesté avec le plus de véhémence, mais le recorder E. J. McManamy garde sous réserve les documents mis en preuve et qui ont été apportés du no 10 ouest, rue Ontario. Cependant, Me Fautoux, avocat de la Couronne, soutient qu'il a le droit d'aller chercher là où il le veut toute preuve pouvant l'aider à convaincre le tribunal de la culpabilité de Harry Ship.

Ce matin, c'est encore le sergent Armand Courval, assistant du lieutenant Piché, commandant de l'escouade de la moralité, qui, interrogé par Me Pacifico Plante, avocat de la police, a occupé la boîte aux témoins. Plusieurs exhibits ont été ajoutés à la volumineuse collection qu'on a faite depuis six jours.

Nouvel ambassadeur de l'Argentine

Ottawa, 14 (C.P.) — Le Dr Juan Carlos Rodriguez, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Argentine au Canada, a présenté hier ses lettres de créance au gouverneur général, le vicomte Alexander.

Le nouvel ambassadeur s'est déclaré très heureux d'être parmi nous: "Je ferai mon possible, a-t-il dit, pour resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays. Le gouverneur général a ensuite remercié le Dr Rodriguez des vœux qu'il avait formés à l'adresse du Canada et a dit partager son désir que les liens plus solides soient noués entre l'Argentine et notre pays.

M. Asselin a vu M. C.-D. Abbott

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. J.-O. Asselin, était à Ottawa hier, et il y a rencontré le nouveau ministre des finances, M. Douglas Abbott. Le ministre a demandé à M. Asselin de ne faire aucune publicité autour des sujets de discussion abordés hier et comme M. Asselin s'est conformé à la consigne, nous n'avons pu rien savoir de plus. On a tout au plus consenti à dire que la discussion a porté sur des sujets d'intérêt général pour les relations entre le gouvernement fédéral, et la ville de Montréal". M. Asselin s'était précédemment rendu à Ottawa pour signer un certain nombre d'obligations de la ville, sorties récemment des presses d'un imprimeur de la métropole.

Manoeuvre électrocuté

M. Adrien Hébert, 39 ans, père de trois enfants, demeurant à 4099 rue Dorchester, a été électrocuté ce matin à l'hôpital Notre-Dame. Employé au service de l'Hydro-Québec depuis quatre mois, il a été électrocuté samedi après-midi, en touchant la manette d'un interrupteur dans lequel passait un courant de haute tension, quelque douze mille volts, à un poste de la rue Beaumont, où il essuyait à ce moment, un coup de tonnerre tombant sous le choc violent. Sa jambe droite a pris contact avec un frein d'acier. L'électricité est sortie y laissant un trou béant. De plus, sa main droite a été séparée de l'avant-bras et restée à part de la manette. Un des compagnons de travail, Oscar Cormier, 935 rue St-Georges, s'est porté à son secours. Il y a douze ans, M. Hébert a eu le bras gauche brisé, près du coude, sur le terrain de la Beauharnois Power, alors qu'il était au service de la firme Bédard et Girard.

Un chèque de \$34,000,000

Demain matin, à 9 h. 45, la ville de Montréal recevra \$34,000,000, fruit de la vente de ses nouvelles obligations. A cette heure demain les représentants du syndicat qui a acheté les obligations se présenteront chez M. Lactance Roberge, directeur des finances municipales, pour lui remettre un chèque au montant précité et mettre ainsi la dernière main à la transaction. Le projet de refinancer les obligations de la ville payables en argent américain fait également des progrès. Les représentants des maisons new-yorkaises que M. Asselin a rencontrés à la fin de la semaine dernière à Montréal et il a étudié sur place la situation financière améliorée de la ville. Les autorités municipales ont admis que ces messieurs sont en ville, mais n'ont voulu dire rien de plus.

Arrivée du représentant de l'Inde à l'OPACI

Nous avons rencontré ce matin le nouveau représentant de l'Inde au conseil des nations de l'OPACI, M. B. M. Gupta, qui vient remplacer M. K. R. Das. Ce jeune homme de 36 ans est arrivé hier de son pays pour exercer ses fonctions à Montréal. Il a commencé sa carrière dans l'aviation comme officier commandant d'un aérodrome civil indien, en 1937, après avoir fait son apprentissage en Allemagne et en Angleterre. Par la suite, il fut nommé officier commandant d'une région de l'aviation civile. Il a quitté ce dernier poste pour devenir l'un des six sous-chefs de l'aviation civile de l'Inde, fonction qu'il vient d'abandonner pour devenir représentant de son pays à l'OPACI.

L'huile à chauffage de plus en plus rare à Montréal

Les réserves de la British-American Oil sont épuisées — Les autres compagnies ne sauraient tenir le coup bien longtemps — Les consommateurs d'huile crue et d'huile légère n'ont rien à craindre — Cette situation durerait quelques semaines seulement

(par Jean-Marc Laliberté)
 La population de Montréal s'est grandement affligée ce matin, en apprenant qu'un nouveau danger la menaçait: l'huile à chauffage se fait de plus en plus rare.

En plein hiver, dans une ère où les systèmes de brûleurs à l'huile se multiplient, voilà qu'une disette d'huile ne serait pas très bien vue. Pourtant il semble que telle sera la situation si l'une des plus puissantes raffineries d'huile, la British American Oil Co., ne parvient à résoudre son problème. Voilà ce qu'affirment ce matin d'importants distributeurs d'huile à chauffage de la métropole.

Il est impossible, pour le moment, de préciser le danger ou de décrire la situation telle qu'elle est, car la plupart des grands fournisseurs ne sont pas en mesure de le faire eux-mêmes, du moins à ce qu'ils déclarent.

Disons immédiatement, que la grande majorité des fournisseurs ont affirmé ce matin qu'ils pourraient subvenir aux besoins de la population, encore pour quelque temps, à condition toutefois que l'on n'abuse pas en se créant des approvisionnements qui ne seraient pas nécessaires.

La situation est assez grave et même que peu paillard, si l'on envisage la cause apparente de cette disette qui, nous assure-t-on, a été causée par le nombre toujours croissant des brûleurs à l'huile, ce qui aurait même dépassé toutes les prévisions.

A l'issue de la guerre les compagnies de pétrole avaient fixé le chiffre approximatif des augmentations à 200 pour cent mais actuellement le nombre des brûleurs a augmenté de 300 à 400 pour cent, ce qui a entraîné l'épuisement de plusieurs réserves d'huile.

Certains soutiennent encore aujourd'hui que la question du transport y est pour beaucoup bien que les compagnies de chemin de fer déclarent qu'elles pourraient actuellement suffire à tous les besoins.

D'après les renseignements obtenus il apparaît que ce sont les réserves de la British American Oil qui ont été les premières à faire défaut, ce qui a entraîné nécessairement une augmentation considérable de commandes chez les autres compagnies. L'Imperial Oil Co. aurait eu à soutenir la plus grande partie, ce qui la place dans une situation néfaste.

A cette dernière compagnie l'on garde le mutisme le plus complet.

Cette fameuse découverte...

Une déclaration de l'Institut de physique de l'Université de Montréal

L'Institut de physique de l'Université de Montréal désire se désolidariser complètement d'avec le soi-disant découvreur d'une formidable découverte.

M. Marcel Rouault, directeur de l'Institut de physique, M. Joseph Demers, sous-directeur, et M. Raymond Bélair, professeur de physique, ont déclaré ce matin qu'un certain M. Lazare était en effet allé à l'Université de Montréal, ces jours derniers, déclarant avoir découvert un nouveau principe de physique permettant de braver la force de la pression atmosphérique et de la transformer, grâce à une sorte de mouvement perpétuel, en énergie électrique.

On ne sait jamais, se dirent ces messieurs, et ils assistèrent à la banale et élémentaire expérience qu'accomplissent sous leurs yeux M. Lazare. Ils lui avouèrent n'avoir vraiment pas compris la portée de la découverte et l'original bonhomme s'en fut.

MM. Rouault, Demers et Bélair tiennent à mentionner que c'est tout à fait à l'insu de l'Institut de physique de l'Université de Montréal qu'on a fait de la publicité à cette banale affaire. Nombreux sont encore les chercheurs du mouvement perpétuel, et plusieurs sont d'une ténacité qui ne rebute même pas les plus élémentaires principes de physique. Quoi qu'il en soit, tout le mérite de cette découverte doit revenir à M. Lazare, et l'Université de Montréal avoue n'y être pour rien. Et si les inventeurs veulent un tuyau, nous nous faisons un plaisir de les mettre sur la piste de la poussée sur le corps immergé... Chut!

Victime du ski

M. Maurice Jovay, 17 ans, 6581 avenue de Châteaubriand, s'est fracturé le poignet gauche, en faisant du ski à la montagne, hier après-midi. Il a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

Vol de \$5,000

Un vol de \$5,000 a été rapporté à la police hier. Le plaignant, M. Aimé Cloutier, de Ste-Adèle, a raconté à la police qu'il s'est fait enlever, sans qu'il ne s'en aperçût, un colis contenant pour une valeur de \$5,000 en chèques et en bons de la victoire, alors qu'il était à manger dans un café de la rue St-Laurent. La police enquête.

Le tourisme

Importante réunion du comité consultatif

Les attributions de l'Office d'initiative et des trois sous-comités

Le Comité consultatif du tourisme a tenu à midi sa quatrième assemblée au Mount Stephen Club, sous la présidence de M. Camille Houde, maire de Montréal. Il a été principalement question des attributions de l'Office d'initiative économique et touristique, ainsi que des sous-comités de réception, de coordination et de recherches touristiques, et d'informations touristiques, en matière de tourisme.

M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative, en collaboration avec ses assistants, a préparé des projets d'attributions, dont les grandes lignes sont les suivantes: l'Office d'initiative aura principalement pour mission de se renseigner sur le mouvement touristique à Montréal; de recommander une réglementation municipale applicable à toute personne agissant comme guide touristique officiel, à Montréal; de préparer des textes uniformes à l'usage des guides, ainsi que pour distribution aux touristes étrangers qui nous visitent; de collaborer à l'organisation de même qu'au bon fonctionnement de l'Association des guides touristiques officiels; de collaborer avec le maire pour recevoir comme il convient les personnes ou groupes d'importance qui nous visitent; de coopérer avec toute agence touristique reconnue, aux fins d'attirer les touristes à Montréal; d'étudier toute demande de subvention soumise à la ville pour des fins de propagande et d'organisation touristiques et de faire des recommandations en conséquence; de publier des textes, brochures, annonces ou dépliants jugés utiles à l'exécution de son travail.

Le sous-comité des réceptions, dont MM. Jean Morin et Harry Fewkes sont coprésidents, a pour but de se tenir au courant de la visite prochaine de personnes et groupes importants à Montréal; de prendre contact avec ces personnes et groupes, si les dirigeants de l'Office d'initiative économique et touristique estiment qu'il en vaut la peine; de faire les préparatifs nécessaires à toutes visites, entrevues, et réceptions jugées recommandables.

Enfin, le sous-comité de l'information et des guides touristiques, dont M. Raymond Tanghe et Theodore Morgan sont coprésidents, aura pour but de seconder l'Office d'initiative aux fins de réglementer l'octroi des permis aux guides touristiques; de collaborer avec l'Office d'initiative à la préparation de textes à l'usage des touristes et des guides touristiques; de coopérer à l'organisation ainsi qu'au bon fonctionnement de l'association des guides touristiques de Montréal; de collaborer avec l'école du tourisme.

Notre politique extérieure

M. St-Laurent l'expose à Toronto

Toronto, 14 (C.P.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, a prononcé hier, à l'université de Toronto, une allocution sur notre politique extérieure au cours de laquelle il a décrit comment le Canada en était venu à devoir s'intéresser activement à la politique internationale.

M. St-Laurent parlait sous les auspices de la "Gray Foundation" de Toronto, institution établie par John Gray, à la mémoire de ses deux fils et dont le but est de faire comprendre au reste du pays la contribution que les Canadiens de langue française ont apportée au progrès du Canada.

M. St-Laurent a demandé à tous les Canadiens de se méfier des prétentions de tout régionalisme insensé en affirmant qu'un Canada déuni sera toujours un Canada impuissant.

Il a ensuite expliqué que le premier principe fondamental sur lequel notre politique extérieure doit être basée est que celle-ci ne doit pas détruire notre unité nationale.

"Il n'est pas une politique que nous puissions considérer comme sage, a dit M. St-Laurent, qui divise le peuple — dont tous les efforts et toutes les ressources sont indispensables à la mise à exécution de ladite politique. Cette considération ne s'applique pas seulement aux deux principaux groupes culturels que nous trouvons au pays mais également à tous les autres groupes, quels qu'ils soient.

Nous n'oserons jamais, a continué M. St-Laurent, préparer une politique qui se fonderait sur les intérêts particuliers d'un groupe économique, d'une classe ou d'une section de ce pays. Nous devons nous garder particulièrement de tout régionalisme insensé, d'où qu'il vienne.

"Notre histoire a montré que c'est là un facteur de notre politique extérieure — dont il nous faut plus même que les autres, être perpétuellement conscients. Le rôle du Canada dans les affaires du monde ne grandira que si nous maintenons ce principe parce qu'un Canada déuni sera toujours un Canada impuissant.

"Pour être vraiment efficace, notre politique extérieure doit reposer sur certains principes généraux déjà mis à l'épreuve dans la vie de la nation et disposant de l'appui de groupes importants de la population."

Augmentation des prix du porc

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission des prix a annoncé aujourd'hui une augmentation des prix de détail de 2 à 7 cents la livre pour le bacon et les autres produits du porc afin de contrebalancer les récentes augmentations accordées sur le bacon d'exportation à la Grande-Bretagne. Ces augmentations de prix entrent en vigueur demain.

bles; de coopérer avec l'Office d'initiative économique et touristique dans son travail de relations extérieures, par une étroite collaboration avec les membres du personnel de cet Office.

Le sous-comité de la coordination et de la recherche touristique, présidé conjointement par MM. Guy Vanier et Eric Reford, verra à assurer la collaboration entre l'Office d'initiative économique et touristique et les agences touristiques déjà établies, à Montréal, en particulier l'Office montréalais du tourisme et des congrès et le Bureau provincial du tourisme; à éviter le doublement du travail accompli par l'Office d'initiative dans le domaine touristique au moyen d'une coordination efficace du travail respectif de chaque organisme; à appuyer l'Office d'initiative dans son travail de relations avec les agences de voyage au Canada et ailleurs; à aviser l'Office dans le travail entrepris aux fins d'obtenir tous renseignements relatifs aux mouvements des visiteurs, à Montréal, y compris des données sur l'origine des touristes, la durée de leur séjour, le montant approximatif dépensé sur place et tous autres détails de même nature; à étudier la requête présentée à l'administration municipale par l'Office montréalais du tourisme et des congrès sollicitant un subsidie; faire des recommandations à la ville à ce sujet; à déterminer en collaboration avec l'Office d'initiative la nature des documents publicitaires requis pour fins de distribution.

Enfin, le sous-comité de l'information et des guides touristiques, dont M. Raymond Tanghe et Theodore Morgan sont coprésidents, aura pour but de seconder l'Office d'initiative aux fins de réglementer l'octroi des permis aux guides touristiques; de collaborer avec l'Office d'initiative à la préparation de textes à l'usage des touristes et des guides touristiques; de coopérer à l'organisation ainsi qu'au bon fonctionnement de l'association des guides touristiques de Montréal; de collaborer avec l'école du tourisme.

Mémoire de la C.T.C.C.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada Inc., soumettra demain, au cabinet provincial, son mémoire annuel contenant les revendications adoptées par son Congrès.

La C.T.C.C. profite aussi de l'occasion pour dire son appréciation des progrès réalisés au cours de la session précédente.

Dans cet intéressant mémoire, la C.T.C.C. explique en détail les amendements demandés à la législation du travail par son congrès.

Parmi les principales réformes qui seront soumises demain, on remarque la question du travail du dimanche, les réformes à la loi électorale, le crédit ouvrier, le coût de la vie, la sécurité industrielle, l'hygiène publique, les bourses d'études, etc.

La C.T.C.C. soumet aussi quelques réformes aux lois suivantes: loi des syndicats professionnels; loi des relations ouvrières et loi des différends entre les services publics et leurs salariés; loi des différends ouvriers de Québec; loi de convention collective; loi du salaire minimum et loi des accidents du travail.

M. Vincent Auriol élu président

Paris, 14 (A.P.) — Le socialiste Vincent Auriol a été élu aujourd'hui président de l'Assemblée nationale française. Il a obtenu un vote de 294, tandis que le candidat du Mouvement républicain populaire, M. Robert Schuman, a obtenu 194 voix.

Les communistes ont aidé à l'élection de M. Auriol qui, dans deux jours, posera sa candidature à la présidence de la quatrième République.

Nomination de M. William Manson

On annonce aujourd'hui au bureau-chef du Pacifique Canadien, à Montréal, la nomination de M. William Manson au poste de vice-président en charge de tous les services de chemins de fer et de communications de cette compagnie au Canada. Il aura ses bureaux à la gare Windsor, à Montréal.

Pêche et chasse

de la Collection dirigée par ESDRAS MINVILLE

Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Etude préparée avec la collaboration du Département des Pêches maritimes et du Département de la Chasse et de la Pêche de Québec, ainsi que de l'Ecole Supérieure des Pêches de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Volume de 700 pages.

Au complet: \$2.50

Par la poste: \$2.70

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Plaidoyer pour l'alcool contre ceux qui en abusent

Conférence du Dr Adrien Plouffe, directeur adjoint du Service de santé, à "La Familiale"

A son dernier thé-causette, La Familiale avait comme conférencier invité le docteur Adrien Plouffe, directeur adjoint du Service de santé de la ville de Montréal. L'étude sur l'alcoolisme présentée par le conférencier était intitulée: "Plaidoyer pour l'alcool contre ceux qui en abusent". L'alcool tout poison qu'il soit, n'est nullement le poison qu'on en fait comme de tous les autres poisons dont plusieurs sont prescrits en médecine mais à doses calculées et sûres.

Voici des extraits de l'intéressant plaidoyer du conférencier:

L'alcool, dit en résumé le conférencier, est une excellente chose à condition qu'on n'en prenne point ou qu'on en prenne à dose très modérée, comme on prend la strychnine, de la morphine ou autres poisons et sur ordonnance médicale. C'est un poison, mais à l'encontre des autres poisons qui sont enfermés dans une armure spéciale chez le pharmacien, on peut acheter de l'eau-de-vie à volonté, un peu partout.

La langue française est une grande dame qui a souvent des façons ineffables de traduire la pensée. Ainsi quand elle emploie le mot eau-de-vie pour désigner l'alcool, elle est en brouille avec la logique, avec le gros bon sens, avec toutes les données de la science médicale et de l'hygiène. On devrait bannir le mot eau-de-vie de tous les dictionnaires parce que ce vocable est une injure à la vérité.

Sans doute, dans le lointain des âges, quand ce mot a fleuri pour la première fois sur les lèvres de nos aïeux, il exprimait une chose véritablement admirable: le paysan qui goûtait l'esprit-de-vin français — spiritus vini gallici — se sentant réjoui par l'alcool, trouvait tout naturel de l'appeler eau-de-vie. Mais au XIXe ou au XVIIIe siècle, les habitants des vieilles provinces françaises avaient une autre vue que la nôtre et ils ne connaissaient pas les abus auxquels la civilisation nous a habitués.

Les sauvages qui accueillaient nos aïeux en Canada au XVIIIe siècle trouvaient que l'alcool était un véritable et plus juste: l'eau-de-vie. Pour ces cerveaux primitifs, l'alcool était une substance qui brûle. Comme ils avaient raison! En effet, la conception de ces simples se rapprochait de l'opinion des savants d'aujourd'hui qui dénoncent l'alcool comme un poison.

Et ce poison subtil mais dangereux, agréable mais nuisible, excitant de prime abord mais déprimant ensuite, ce poison portait le nom d'eau-de-vie? Non!

On me rétorque que l'alcool est un aliment qui pourrait remplacer le sucre ou les matières grasses. Oui, les expériences d'un grand savant américain, le professeur Atwater, ont prouvé que l'alcool dégage des calories, mais Atwater lui-même a dit: "L'alcool est un aliment, mais c'est un mauvais aliment, c'est le pire des aliments".

Et par ces petites phrases, il a détruit des théories qui étaient basées sur plusieurs années de travail. L'alcool est un aliment, mais un aliment vénéneux. Il suffit pour le constater de voir de transporter ses pénates dans un musée antialcoolique. Voici une muqueuse saine d'estomac, voilà une muqueuse "nourrie" à l'alcool! Voilà un cœur normal, voilà un cœur "traité" à l'eau-de-vie! Ce cerveau est normal, mais voyez ce cerveau rabougri, atrophié, ratatiné; il est appartené à un homme qui s'est "alimenté" d'alcool! Regardez ce foie de belle apparence, jetez maintenant un coup d'oeil sur ce foie atteint de cirrhose alcoolique. Ce rein-là est normal, mais celui-ci a souffert de dégénérescence graisseuse!

L'alcool est un aliment mais un aliment qui enlève à l'homme la force de résister aux maladies. Par exemple, quand un patient a la

pneumonie, s'il a la vilaine habitude de boire trop d'alcool, il a perdu d'avance la plupart des atouts qui lui eussent permis de s'opposer victorieusement à l'assaut de l'affection; et Osler a dit: "La pneumonie est beaucoup plus grave chez les alcooliques".

Quand l'un des adhérents à l'exercice de la médecine, un de nos confrères qui avait préparé ses examens à grand renfort de liqueurs alcooliques fut terrassé par la fièvre typhoïde. Affaibli par les veilles et surtout par le whiskey, il ne put tenir le coup et il succomba en quatre jours.

Mais l'un des méfaits les plus sérieux qu'on ait à reprocher à l'alcool, c'est qu'il brûle, qu'il empoisonne, qu'il tue le cerveau.

Qu'on demande aux plus célèbres aliénistes ce qu'ils pensent de l'alcoolisme et ils vous répondront unanimement qu'un grand nombre de leurs patients sont des alcooliques ou des descendants d'alcooliques.

Doit-on conclure que tous ceux qui abusent de l'eau-de-vie finissent leurs jours à l'asile? Non, mais en empoisonnant la cellule nerveuse, l'alcool est une cause de déséquilibre des facultés intellectuelles; il obscurcit le jugement, la raison, la mémoire; il affecte l'entendement, la clairvoyance, la compréhension, il diminue l'acuité de nos sens: goût, odorat, vision.

Nombre de cliniciens et de médecins de famille ont procédé à cette expérience sur leurs clients et le résultat est toujours le même: l'homme qui ne boit pas ou qui a cessé de boire garde par devers soi toutes les chances de donner le rendement dynamique qu'on est en droit d'attendre de son talent.

C'est l'avis de tous les savants qui ont étudié tout particulièrement la question et l'on pourrait citer à ce sujet maintes et maintes opinions qui s'accordent absolument sur ce point.

Il y a plus, car non seulement l'alcool gâche des existences mais il conduit aux pires désordres, aux crimes, aux meurtres. On a la douce manie de dire: "Cherchez la femme". Ne serait-il pas plus juste de dire: "Cherchez l'alcoolisme?"

Quant au préjugé courant que l'alcool augmente les forces, c'est encore une idée fautive à révéler aux oubliettes. Une équipe d'hommes sobres travaille autant, à la longue, qu'une équipe d'hommes auxquels on donne une ration d'alcool. Ce dernier donne un coup de fouet, c'est tout.

D'ailleurs les sportifs prennent-ils de l'alcool pour s'entraîner? Que de boxeurs célèbres ont perdu le championnat parce qu'ils avaient demandé à l'alcool un supplément illusoire d'énergie!

Si le petit verre était une chose utile aux coureurs, aux gymnastes, aux joueurs de tennis ou de hockey, ne croyez-vous pas que les entraîneurs leur en donneraient? Or, fait notoire, l'alcool leur est formellement interdit.

Si l'alcoolique était le seul à souffrir son vice, on pourrait à la rigueur l'abandonner à sa triste destinée. Or, non seulement il gaspille son argent, son talent, sa santé, mais il ruine son ménage, il déshonore sa famille et il laisse trop souvent à ses enfants comme héritage le goût de l'ivresse et certaines tare comme l'idiotie, l'imbécillité, la folie, l'épilepsie, etc.

Pour ceux qui aiment les chiffres, j'ai compilé quelques statistiques qui ne laissent pas d'être fort éloquentes. Sur 1774 descendants d'alcooliques, j'ai relevé 1309 cas de dégénérescences diverses. Qu'on médite bien sur ce pourcentage effrayant.

Est-ce à dire qu'on doit préconiser l'abstinence totale et établir

Pour la saison et le bon sens

L'hiver, qui a eu presque autant de mal à s'installer qu'un printemps, a tout de même réussi assez bien à s'imposer et vraiment c'est difficile de l'avoir plus au naturel que cette semaine: neige abondante et dure, froid tenace et vent coupant comme une lame. Il y a déjà quelque temps que ça dure et ça durera bien encore quelques semaines: janvier, février et mars qui, très souvent, est la plus mauvaise et la plus dure des périodes de l'hiver. On a déjà vu la plus abondante chute de neige tomber au milieu ou vers la fin de ce mois qui promet le printemps mais auquel, comme à bien des politiciens, la promesse suffit. Vous pouvez courir pour en voir la réalisation.

Eh! bien, malgré tout cet hiver qui nous enveloppe et nous transite en même temps, on voit une foule de gens, jeunes gens et jeunes filles, sortent tête nue et les pieds chaussés comme en automne.

C'est vrai qu'il y a la mode du mouchoir de tête. Un mouchoir, de coton le plus souvent, comme en portent les femmes noires du sud des Etats-Unis, pour se protéger du froid canadien en plein janvier!

C'est encore vrai que vous pouvez vous adresser à vingt salons de modistes et même davantage sans pouvoir trouver un vrai chapeau, un chapeau dans son entier, pour protéger vraiment la tête contre les rigueurs d'une saison qu'on ne peut pas ignorer. Ces fantaisies vestimentaires qu'on appelle des chapeaux ne peuvent être le produit d'une inspiration canadienne, pour la mode canadienne, convenant à un hiver canadien.

La preuve, c'est qu'un journal annonçait hier (le temps est très bien choisi) l'arrivée, dans un de nos grands magasins, de chapeaux fleuris arrivant en droite ligne de la Californie ensoleillée!

Naturellement, le publiciste affirme que les fleurs conviennent à l'hiver comme à l'été!

Bien sûr, pour ces petites filles à la mode qui se promènent par tous les froids, tête nue ou seulement couverte d'un mouchoir de coton, ces merveilleux chapeaux fleuris seraient tout aussi bien l'affaire. Pas pour les autres, qui tiennent au bon sens et à la première des élégances: celle d'être mise en rapport avec les conditions du climat et de la température.

Quant à la question santé, c'est incroyable, à une époque où, semble-t-il, tout le monde peut se renseigner, d'en faire fi à ce point-là.

On a eu bien raison de dire qu'il n'y a rien de moins commun que le sens commun.

14-1-47

Germaine BERNIER

En Canada une loi de prohibition?

Dieu nous garde de commettre un acte de folie collective semblable à celui qui a conduit à l'abolition de la peine de mort. Les tenants de la loi Volstead ont oublié deux points capitaux: d'abord que les hommes sont des hommes, ensuite qu'on n'impose pas une réforme de la conscience à coup de décrets!

Ces messieurs étaient sincères, mais dans leur zèle d'apôtres idéalistes, ils ont voulu transformer le rêve en une réalité pratique. Ils ont promis que l'âge d'or de l'humanité allait régner dans la vie américaine. Or, la loi Volstead ayant été votée, qu'est-il arrivé? Les plus vils instincts se sont révélés, une ère de banditisme incroyable s'est levée des bas-fonds de la société; les citoyens les plus respectueux des lois se sont ingéniés à tourner la loi de prohibition; la contrebande a surgi et le gangsterisme a terrorisé les populations; on a enlevé, séquestré, tué des enfants, des jeunes gens, des hommes et, en 1935, Lindbergh a dû fuir les Etats-Unis pour joindre de la paix et de la sécurité que son pays ne pouvait plus lui donner!

La loi Volstead a tout simplement oublié que l'homme et la femme ne cessent pas d'être un homme et une femme, parce qu'une loi a édicté la suppression d'une substance dont ils sont friands. Au temps de la prohibition totale il s'est bu, aux Etats-Unis, deux fois plus d'alcool qu'aujourd'hui! Et de l'alcool frelaté, de l'alcool de mauvaise qualité! L'attrait du fruit défendu a, de plus, incité à boire une foule de gens qui n'auraient pas bu... sans la loi! Tant et si bien qu'on a appelé la fameuse loi, au grand désespoir des trafiquants, des marchands de boissons, des gangsters, des bootleggers et des gangsters qui gagnaient de l'or, les millions avec l'immonde marchandise qu'ils fabriquaient ou vendaient. Voilà le bilan.

La province de Québec, elle, se souvenant qu'elle était française, a gardé le sens de la mesure. Le système n'est pas parfait, mais pour le moment nous devons nous en contenter, car c'est un progrès, un achèvement vers le mieux. En tout cas, nous n'avons pas à déplorer ici la floraison de crimes de tout calibre qui ont poussé sous les rayons de la loi Volstead!

Mais si notre loi n'est pas parfaite, que faut-il faire? Il faut travailler à l'éducation antialcoolique du peuple. Il faut dès l'école prêcher la haine de l'alcool, dire à l'enfant, l'adolescent et aussi aux jeunes filles, hélas! qu'ils ne doivent jamais abuser des boissons enivrantes. Il faut leur démontrer avec pièces anatomiques en main les dégâts de l'alcool dans l'organisme; il faut

peindre ses ravages dans le ménage et dans la société. Il faut qu'au sortir de l'école, du collège ou du lycée, la jeunesse canadienne ait l'abus de l'alcool en horreur.

Quant on ne peut pas obtenir l'abstinence totale, force nous est de déployer tous les moyens possibles afin de prévenir, chez la génération en herbe, l'habitude de boire.

N'anticipons pas, de grâce, sur des espérances qui nous conduiraient aux pires désillusions; n'attendons pas que la jeunesse pratique la sobriété sur un plan de perfection auquel l'humanité nature... ne saurait atteindre sans cesser d'être elle-même; mais efforçons-nous de lui inculquer l'amour d'une abstinence intelligente et raisonnée.

Ce n'est pas dans le jardin d'Épikure qu'on a trouvé la phrase: *Bonum vinum laetificat cor hominis*, c'est dans la Bible (Ecclésiastique, XL, 20). Par souci d'exactitude, rétablissons le texte véritable: "Le bon vin et la musique réjouissent le cœur de l'homme et, plus que tous les deux, l'amour de la sagesse".

Et Salomon a dit: "J'ai résolu d'être sobre et de me refuser l'usage du vin, voulant vaquer à l'étude de la sagesse et éviter les imprudences qui pourraient me perdre". C'est donc à la jeunesse d'être sobre et soyons heureux d'obtenir d'elle une sagesse qui la tiendra éloignée des abus de l'alcool.

Quant aux plus de trente ans, qu'ils apprennent à boire! Il y a un art de boire, or nous ne savons pas boire.

On accuse l'alcool—whiskey, vin, bière ou autre breuvage alcoolique—d'être responsable de maladies physiques et mentales, de vies gâchées, des dénuements conjugaux, de carrières manquées, etc., mais quand on y réfléchit bien, ce sont là des calamités inventées par les hommes! Ce n'est pas l'alcool en soi qui porte la responsabilité de tant de maux, c'est l'homme ou la femme qui en abuse, au détriment de sa raison, de son intelligence, de sa foi, de ses reins — de sa santé et de son bonheur! C'est nous qui sommes les grands coupables! C'est nous qui méritons les reproches! C'est nous-mêmes — qui devrions rougir de voir accuser un innocent, quand, à la vérité, c'est l'excès de l'alcool qui est en cause, quand c'est l'abus auquel nous livrons avec une frénésie sans vergogne, qui est blâmable, répréhensible et — disons le mot — criminel.

Il est pratiquement, humainement impossible de supprimer l'alcool par une loi, mais il y a une loi non écrite à laquelle nous devrions obéir, celle de notre jugement. En conséquence, la meilleure règle de

conduite, c'est de nous abstenir de faire usage de l'alcool, si nous tombons dans l'abus. Cela arrive malheureusement trop souvent.

On peut vivre sans abus de l'alcool. On peut vivre plus longtemps et, en somme, cela coûte moins cher à tout point de vue. N'est-ce pas là, Mesdames et Messieurs, pratiquer un art de vivre conforme au bon sens, à notre bien-être, à notre santé et — partant — à notre bonheur?

Madame Tessier, donnez-moi une petite chance: trouvez le moyen d'empêcher Mlle Carrière de venir passer ses vacances à St-Jean-Port-Joli. Si Jean l'aime, il sait où elle reste, elle n'a pas besoin de courir après... Aussi je vous demande en grâce de ne pas dire à Jean que je vous ai écrit. C'est le moins que vous puissiez faire pour réparer le tort que vous m'avez causé.

Vous vous souvenez peut-être du temps que j'enseignais à l'école du faubourg. Je venais de sortir de l'École Normale de Québec avec le prix du prince de Galles — le n'en étais pas plus fier, il me semblait que j'avais gagné trop facilement... Vous me voyiez passer après ma classe, je faisais chaque jour une demi-lieue à pied, beau temps, mau-

vais temps, pour aller aider ma mère à traire ses vaches. Le lendemain, quand je repassais devant chez vous, j'étais debout depuis cinq heures pour traire encore les vaches avant de revenir à mon école. Souvent, vous étiez dans votre parterre, le soir, quand je traversais le village, vous me faisiez des compliments avec un aimable sourire, vous disiez: —

"Cette petite Bellanger a du cœur... c'est du bon butin... le garçon qui l'aura pour femme ne sera pas à plaindre..." ou quelque chose comme ça. Je savais bien qu'il fallait en prendre et en laisser, mais je n'aurais jamais cru que vous voudriez nuire à mon établissement!

Madame Tessier, donnez-moi une petite chance: trouvez le moyen d'empêcher Mlle Carrière de venir passer ses vacances à St-Jean-Port-Joli. Si Jean l'aime, il sait où elle reste, elle n'a pas besoin de courir après... Aussi je vous demande en grâce de ne pas dire à Jean que je vous ai écrit. C'est le moins que vous puissiez faire pour réparer le tort que vous m'avez causé.

Vous rendez un mauvais service à Jean et même à votre amie en

Centre Familial

Le rôle de la femme au foyer

Reprise des cours, le 14 janvier

La série des cours de formation familiale organisée par le Centre Familial, interrompue pendant la période des Fêtes, reprendra ce soir, 14 janvier.

Le R. P. Laramée, O.F.M., et M. l'abbé Bernard Gingras étaient les conférenciers au dernier cours, en décembre. Le premier a parlé du rôle de la femme au foyer et le second de la formation de la volonté chez l'adolescent.

La femme au foyer est épouse, mère et maîtresse de maison. Ces trois aspects de son rôle en indiquent l'importance et la délicatesse.

Comme épouse, la femme doit, son mari, en premier lieu, l'aimer, ce qui fait l'objet de son excellence comme de sa primauté. L'amour de la femme doit tendre à se développer toujours davantage, à se raffiner, car c'est elle qui aidera son mari à élever graduellement leur commun amour vers les sphères spirituelles. L'épouse prendra conscience que son amour doit se baser sur la volonté et la confiance; elle apprendra à pardonner, à patienter, à contrôler son imagination et sa sensibilité, afin que son affection rayonne toujours, malgré toutes les difficultés. Son désir de plaire, si naturel à toute femme, ne verra que son mari et voudra lui donner une compagnie toujours agréable et un intérieur attrayant. Les trois éléments indispensables de l'amour conjugal, l'union de la chair, l'union des esprits, l'union des cœurs et des âmes réalisées chrétiennement, constitueront le point d'appui qui enchaînera les époux l'un à l'autre et rendra la femme apte à goûter la joie dans le plus grand dévouement.

Le support que la femme doit à son époux ne sera vraiment efficace que si elle a une claire vision de ce que celui-ci attend d'elle et si elle a la volonté bien arrêtée d'aider au plein épanouissement de son mari. Pour cela, qu'elle devienne une collaboratrice intelligente et affectueuse dans les tâches du foyer, qu'elle fasse siens les desirs et les espoirs de son mari dans sa vie professionnelle ou sociale, et qu'elle appuie son autorité dans le merveilleux travail de l'éducation des enfants.

La soumission de l'épouse est une conséquence de la primauté de l'autorité exercée par le mari. Elle est singulièrement facilitée par le sentiment naturel à toute femme qui la porte à chercher un mari capable de la conduire, de la conseiller, de la soutenir.

Vis-à-vis de ses enfants, la femme doit amour, exemple et protection; amour désintéressé, ferme et sensible, de nature à favoriser l'épanouissement de la personnalité chez ses enfants. La maman leur doit également l'exemple de l'entente parfaite avec son mari, l'exemple d'une conduite irréprochable tant dans les gestes que dans les paroles, l'exemple d'un courage indomptable et d'une piété solide et éclairée. La protection qu'elle leur doit, tendra à leur éviter tout danger physique, moral et intellectuel; elle créera au foyer une atmosphère de sécurité qui dilate l'esprit et le cœur et protège contre les attraites extérieures.

Maîtresse de maison, en même temps qu'épouse et mère, la femme doit, par ses qualités domestiques, entretenir dans son intérieur la propreté, le bon goût et la simplicité qui en font un foyer rayonnant où il fait bon se rencontrer et recevoir le cercle de ses vrais amis.

Formation morale de l'adolescence

M. l'abbé Gingras, au cours de la deuxième conférence, poursuivait le sujet étudié la semaine précédente: la formation morale de l'adolescence. Les changements profonds qu'opère l'adolescence, exigent qu'on présente à l'enfant une nouvelle conception de la vie, de la destinée. Mais il ne suffit pas d'éclairer seulement l'intelligence, il faut offrir un idéal dynamique, attrayant qui polarise les activités morales, physiques et sentimentales.

Pour arriver à cet idéal, ce qu'il faut, c'est de la volonté, une volonté formée, entraînée, armée. C'est

conduite, c'est de nous abstenir de faire usage de l'alcool, si nous tombons dans l'abus. Cela arrive malheureusement trop souvent.

On peut vivre sans abus de l'alcool. On peut vivre plus longtemps et, en somme, cela coûte moins cher à tout point de vue. N'est-ce pas là, Mesdames et Messieurs, pratiquer un art de vivre conforme au bon sens, à notre bien-être, à notre santé et — partant — à notre bonheur?

Madame Tessier, donnez-moi une petite chance: trouvez le moyen d'empêcher Mlle Carrière de venir passer ses vacances à St-Jean-Port-Joli. Si Jean l'aime, il sait où elle reste, elle n'a pas besoin de courir après... Aussi je vous demande en grâce de ne pas dire à Jean que je vous ai écrit. C'est le moins que vous puissiez faire pour réparer le tort que vous m'avez causé.

Vous vous souvenez peut-être du temps que j'enseignais à l'école du faubourg. Je venais de sortir de l'École Normale de Québec avec le prix du prince de Galles — le n'en étais pas plus fier, il me semblait que j'avais gagné trop facilement... Vous me voyiez passer après ma classe, je faisais chaque jour une demi-lieue à pied, beau temps, mau-

vais temps, pour aller aider ma mère à traire ses vaches. Le lendemain, quand je repassais devant chez vous, j'étais debout depuis cinq heures pour traire encore les vaches avant de revenir à mon école. Souvent, vous étiez dans votre parterre, le soir, quand je traversais le village, vous me faisiez des compliments avec un aimable sourire, vous disiez: —

"Cette petite Bellanger a du cœur... c'est du bon butin... le garçon qui l'aura pour femme ne sera pas à plaindre..." ou quelque chose comme ça. Je savais bien qu'il fallait en prendre et en laisser, mais je n'aurais jamais cru que vous voudriez nuire à mon établissement!

Madame Tessier, donnez-moi une petite chance: trouvez le moyen d'empêcher Mlle Carrière de venir passer ses vacances à St-Jean-Port-Joli. Si Jean l'aime, il sait où elle reste, elle n'a pas besoin de courir après... Aussi je vous demande en grâce de ne pas dire à Jean que je vous ai écrit. C'est le moins que vous puissiez faire pour réparer le tort que vous m'avez causé.

Vous rendez un mauvais service à Jean et même à votre amie en

conduite, c'est de nous abstenir de faire usage de l'alcool, si nous tombons dans l'abus. Cela arrive malheureusement trop souvent.

On peut vivre sans abus de l'alcool. On peut vivre plus longtemps et, en somme, cela coûte moins cher à tout point de vue. N'est-ce pas là, Mesdames et Messieurs, pratiquer un art de vivre conforme au bon sens, à notre bien-être, à notre santé et — partant — à notre bonheur?

Madame Tessier, donnez-moi une petite chance: trouvez le moyen d'empêcher Mlle Carrière de venir passer ses vacances à St-Jean-Port-Joli. Si Jean l'aime, il sait où elle reste, elle n'a pas besoin de courir après... Aussi je vous demande en grâce de ne pas dire à Jean que je vous ai écrit. C'est le moins que vous puissiez faire pour réparer le tort que vous m'avez causé.

le rôle de l'éducation d'apprendre à l'enfant à diriger sa volonté dans la recherche de ce qui est son bien véritable. Les parents et les éducateurs doivent être convaincus que la volonté est le seul facteur du succès de la vie temporelle et éternelle. Sans la volonté, tous les autres talents sont inutiles ou servent au mal. La formation de la volonté consistera donc à rendre l'enfant, puis l'adolescent capable de faire des efforts, de surmonter les difficultés, de vaincre les obstacles.

Les parents ont le devoir de mettre des difficultés de toutes sortes devant la volonté des enfants, afin de les entraîner à se maîtriser. Dans l'ordre moral, ces obstacles s'appelleront des sacrifices et deviendront d'incompréhensibles stimulants dans l'ascension spirituelle. Les efforts qu'on demandera à l'enfant devront utiliser toute sa force de volonté, si l'on veut qu'il soit vraiment efficace; si l'effort est inférieur à la capacité, il diminue la volonté.

L'adolescent doit prendre conscience du conflit qui existe entre les biens supérieurs et les biens inférieurs. Sa conscience et son jugement devront être suffisamment formés pour le diriger dans le choix de ces biens et sa volonté tienne l'entraînement à toujours réaliser ce qui peut être vraiment le bien, celui qui le magnifiera pleinement en tant qu'être humain, mais restreindra les jouissances naturelles.

Ce soir, les Cours de formation familiale reprendront à 8 h. précises, aux Ecoles ménagères provinciales, angle des rues Berri et Sherbrooke. Voici le sujet des deux conférences: "La bonne entente est-elle nécessaire à l'éducation?" par M. l'abbé Gingras, et "Les adolescents peuvent-ils s'abandonner à l'amour?" par le R. P. Laramée, O.F.M.

Ecole des parents du Québec

Mme Barabé-Langlois dans une conférence intitulée: "Fleurs du mal"

Mme Barabé-Langlois, diplômée en sciences sociales de l'université de Montréal et membre du conseil du Bureau d'Assistance aux familles, donnera mercredi, le 15 janvier, à 8 h. 30 du soir, à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, une conférence intitulée: "Fleurs du mal".

Mme Barabé-Langlois a été durant neuf années directrice du Bureau d'Assistance sociale aux familles. Ce contact avec un côté angoissant de la vie a donné à la conférencière une expérience qui la rend apte à parler avec connaissance de cause des devoirs sociaux de chacun.

Manque de travailleurs sociaux

Le R. P. Guillemette en parle aux membres du "Montreal Women's Club"

Le conférencier invité à la réunion d'hier du *Montreal Women's Club*, tenue à l'hôtel Mont-Royal, était le R. P. André-Marie Guillemette, O.P., directeur du Conseil des Œuvres de Montréal.

Le révérend Père a entretenu son auditoire de la situation des services sociaux et charitatifs dans la métropole, soulignant qu'il est encore impossible de répondre à tous les besoins comme il conviendrait, à cause d'un manque de moyens d'argent limités et ensuite du manque de personnel. Les occasions de servir sont nombreuses, mais les ouvriers peu nombreux.

Le conférencier souligne qu'un travailleur social compétent n'est pas plus un amateur qu'un docteur ou une infirmière. Un travailleur social est un spécialiste et a été préparé et formé comme dans toute autre profession.

Dans son ensemble Montréal possède de bons services sociaux pour répondre aux besoins de la population indigente, mais ils devraient avoir plus de compréhension et d'aide de l'Etat, des autorités municipales et des citoyens.

La réunion a été organisée sous les auspices du comité des sciences sociales sous la présidence de Mme R. T. Stackhouse et Mme E. Briggs a remercié le conférencier.

Vient de paraître

Pieds nus dans l'aube

Roman de Félix LECLERC

Volume de 242 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Activités Féminines

AU COLLEGE MARGUERITE-BOURGEOYS dimanche, le 25 janvier prochain, aura lieu au Collège Marguerite-Bourgeoys, la deuxième thé-causette de la saison. Le conférencier invité sera M. Oscar Halecki, professeur à l'Université de Varsovie, à l'Université de Montréal et à Fordham University, membre de l'Académie des Sciences et des Lettres, correspondant de l'Institut de France. Sa conférence s'intitulera: "Les responsabilités des catholiques dans la vie internationale."

PARTIE DE CARTES

Les anciennes de l'Académie Bourgeoys sont invitées à se rendre avec leurs amies à la grande partie de cartes organisée par leur Amicale au profit de ses œuvres. Cette partie de cartes aura lieu samedi, le 25 janvier prochain à 2 h. 30 dans la salle du couvent, 2540 rue Fleury. Le prix de jolis prix de tables, prix de présence et goûter. Renseignements et billets: Mme D. Beaudin, AM. 5415.

SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE

La prochaine réunion de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu mercredi, 15 janvier, à 8 h. 30 au Château de Ramezay. La conférence intitulée "Canadiennes" sera donnée par M. Frederick Bowman. Le thé sera servi.

RETRAITES VERNIES

Au Couvent de Marie-Reparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, il y aura du 22 au 25 janvier, une retraite préparatoire au mariage prêchée par le R. P. Paul Fortin, S.J.; on peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant: DO. 0776.

EDUCATION FAMILIALE A ST-TOULIER Le Service d'Education Familiale, de la paroisse St-Toulier, tiendra sa réunion mensuelle mercredi soir, 15 janvier, à 8 h. 30, à l'École St-Basile, paroisse St-Toulier. Le conférencier sera M. l'abbé Irénée Jussier, qui traitera de l'âge critique. Il y aura aussi programme artistique et musical. Parents, éducateurs et amis sont invités. Entrée libre.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous engage à choisir pour un soin spécial l'éclairage approprié au travail et à la lecture, quand l'hiver nous confine presque à l'intérieur. Il assimile le bon éclairage à une assurance-maladie à bon marché. La tension des yeux insupportable d'un éclairage inadéquat peut occasionner des migraines et beaucoup d'autres maux.

Oui, jusqu'au bout!

Les interdictions disparaissent lentement mais sûrement. Certes il y en a encore... Le gouvernement français jusqu'au bout. Oui, jusqu'au bout! Ainsi de la vente de travail de janvier qui se poursuit avec entrain chez Reid Fourrures (Incorporé) et qui se poursuivra jusqu'au bout avec ses prix étonnamment bas. Les habitudes de la maison Reid en bénéficient. Le tout-Montréal ne voudra-t-il pas, lui aussi, en tirer tous les avantages possibles? L'adresse de Reid: 1473, rue Amherst, CH. 3181.

CH. 2152

Un nettoyeur... mais un nettoyeur qui prolonge la "durée" de vos vêtements, volé ce qui compte. Ce qui compte aussi, c'est l'expérience. Or la maison Léveillé n'emploie que des gens de "mêtier"...

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques.

DRAPERIES — TAPIS — COST

Mardi 14 janvier 1947

Programmes spéciaux

CBP, Radio-Canada. — 4 h. 30, Le Réveil de l'Est. Au service du Roi. Michel Sirois du Québec, 1928-1938. Sketch de Marie-Claire Daveluy, 3 h. 10. La Cité des Plantes. Les champignons brésiliens. Conférencier, Jules Brunel, 3 h. 10. Par monts et par vaux. Le diagra de Ruse-Mouché, le champignon. Auteur, Jeanne Delisle. 9 h. 30 p.m. Le professeur Bernard.

Sommaire des postes locaux

CBP-680 kilocycles	610 Clinique dentaire.	CHLP-1490 kilocycles
6.00 Vrai l'actualité.	6.15 Famosa Songs.	6.00 Nouvelles.
6.15 Radio-Journal.	6.20 Piano.	6.15 Mail-mé.
6.25 Sport.	6.25 Quel de nouveau?	6.30 Annuaire.
6.30 Revue de l'actualité.	6.30 Forum des sports	10.00 Heures de famille.
6.45 Cœur atout.	6.40 La pièce du jour	7.30 Romance.
7.00 Un homme et son pa-	6.45 Nouvelles.	7.40 Oncle Troy.
7.15 Métropole.	6.50 Music-Hall.	7.55 Calendrier sportif.
7.30 Jean Narvaez.	7.30 Sur demande.	8.00 Orchestre.
7.45 Quatre, elles sont	7.40 Le médecin de cam-	8.05 Orchestre.
7.50 Secours du Dr. Mor-	8.00 Juliette Bellevue.	8.15 L'orchestre Paul Ha-
7.55 Chanson.	8.30 Romance.	8.30 Théâtre radiophonique.
8.00 Orchestre.	8.35 Chanson au temps	9.00 Orchestre.
8.30 Orgue.	9.00 En chantant dans le	9.00 Ensemble à cordes.
8.45 Radio-Journal.	9.20 Le ralliement du tiro-	10.15 Radio-Journal.
10.15 Ecole des parents.	9.25 Gouty's Talent	10.30 Heures de la danse.
10.30 Réclat.	10.30 Mission Duvernay.	10.50 Sport et soir.
10.45 Nouvelles.	10.45 Nouvelles.	11.00 Musique au deman-
11.15 Musique légère.	10.55 L'homme du jour.	11.30 Fin de l'émission.
11.30 Musique de danse.	11.00 Bonheur des sports	
	11.15 Piano.	
CBP-680 kilocycles	11.30 E. Power Biggs.	6.00 Nouvelles.
6.00 Mélo.	12.00 Mese de minuit.	6.05 Ballroom.
6.15 Radio-Journal.	12.15 Musique de concert.	6.10 Nouvelles.
6.30 Sérenade.	12.30 Christmas Carol Ser-	6.15 Ballroom.
6.45 Nouvelles de BBC	2.30 Musique de danse.	7.30 Singing Sam.
6.55 Commentaires.	3.00 Pin des émissions.	7.45 T.B.A.
7.00 Claude Larue, chan-	CFP-530 kilocycles	8.00 Christmas Carol.
7.15 Le piano et le jazz.	6.00 The Town Crier.	8.10 A song a day.
7.30 Chanson.	6.15 Nouvelles.	8.15 Christmas Carol.
7.45 Causerie.	6.20 Nouvelles.	8.30 Town Tropics.
8.00 Musique de danse	7.00 Musique.	9.00 Nouvelles.
8.30 Forum agricole.	7.15 Interview.	9.15 At the opera.
8.45 Consoles agricoles.	7.30 On the way.	9.20 Let's waltz.
9.00 Amc. and Aud.	7.45 Orgue.	9.30 Let's waltz.
9.30 Pibber McGeer et Al-	8.00 Money makers.	10.00 Favorite Carols.
	8.30 The O'Kells.	10.05 Curran Call.
10.00 Radio-Journal.	8.35 Symphonie.	10.30 Nouvelles Monon-
10.15 Revue de l'actualité	9.00 Miracle of a Bum.	10.45 Laurence Hender-
10.30 Vieux et nouveaux	9.30 Mr. Hope "How	11.00 Nouvelles et sport.
11.00 Orchestre.	9.35 Christmas Party.	11.10 Midnight express.
11.30 Orchestre.	10.00 Nouvelles.	11.30 Cote acilien.
12.00 Nouvelles.	11.45 Christmas Music.	12.00 Messe de minuit.
12.30 Fin des émissions.	12.00 Midnight Service from	
CKAC-730 kilocycles	Cathedral of St. John	
6.00 Dixie d'or.	the Devine.	

Mercredi, 15 janvier 1947

Programmes spéciaux

CBP, 12 h. 30 p.m. Réveil rural. — L'abbé Davault, I.P., du Service des renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts, Omer Dumas et les ménestrels du Réveil rural.

CBP, Radio-Canada. — 4 h. 30 p.m. En ce temps-là. Filtrer le moucheron pour avaler le champagne. Conférencier, R. P. Adrien Malo, O.F.M. 5 h. 10. Les cercles d'étude de Radio-Canada.

Sommaire des postes locaux

CBP-680 kilocycles	11.30 Orchestre.	9.00 Duff's Taverna.
7.00 Opéra de 4 sous	12.00 Nouvelles.	9.05 Currant Time.
7.15 Mélodies.	3.07 Pin des émissions.	10.00 Bing Crosby.
7.30 Radio-Journal.	6.00 CKAC-730 kilocycles	10.30 Orchestre.
7.45 Mélodies.	6.05 Ouverture.	10.50 Nouvelles.
8.00 Intermède.	6.10 Evely.	11.15 Sports.
8.30 Mélodies.	6.15 Actualités	11.30 Gems for Thought.
8.55 Nouvelles.	6.20 Evely.	11.45 Orch de danse.
9.00 Pot pourri.	7.05 Evely.	12.00 Nouvelles.
9.30 Intermède.	7.45 L'Oratoire.	12.30 Orchestre.
9.45 Sur nos ondes.	8.00 Nouvelles.	12.55 Nouvelles et fin de
10.15 Courrier-conférences.	8.05 Couverture musical.	
10.30 Chanson.	8.20 Aubade.	
10.45 Célébration et Valentin.	9.00 Actualités.	
11.00 Chanson.	9.05 Rhythme de la valse	
11.15 L'ami du consommateur.	9.10 Questionnaire musical	
11.30 Réclat de piano.	9.15 Polka.	
11.45 Troubadours.	9.15 Sans tambour ni	
12.10 Jeanne d'Arc.	9.20 Trompette.	
12.15 Rue principale.	9.25 Mélodies.	
12.30 Réveil rural.	9.30 Pot elle.	
12.50 Signal-horloge.	9.35 Actualités.	
1.00 Quelles nouvelles?	10.05 Voix populaire.	
1.05 Radio-Journal.	10.15 On est le bonheur?	
1.15 Intermède.	10.20 Paris chat.	
1.25 Intermède.	10.35 Amour, délice, orgue.	
1.30 Vers le soleil.	1.00 Actualités.	
1.45 Musique auto-améri-	1.05 Le panier à provision.	
1.60 Musique légère.	1.10 Programme rural.	
2.15 Intermède.	1.15 Nouvelles mondiales.	
2.30 Lettres.	1.25 Les sports.	
2.45 Moulin de la chanson.	1.25 Le coin du disque.	
3.00 Musique-Hall.	1.25 Réclat de la vie.	
3.15 Chanson.	1.30 Bee-Hive.	
3.30 Chanson.	1.35 Capelines mélodiques.	
3.45 Chanson.	2.00 Nouvelles.	
4.00 Chanson.	2.05 Bric à broc.	
4.15 Chanson.	2.15 Festival de chant.	
4.30 Chanson.	2.20 Pot elle et tout.	
4.45 Chanson.	3.00 Aventures dans la	
5.00 Chanson.	3.05 Cinéma.	
5.15 Chanson.	4.00 Nouvelles.	
5.30 Chanson.	4.05 Éléments sociaux.	
5.45 Chanson.	4.25 Orch de concert.	
6.00 Chanson.	4.30 De fil en aulieu.	
6.15 Chanson.	4.35 Nouvelles.	
6.30 Chanson.	5.00 Variétés musicales.	
6.45 Chanson.	5.15 Pierre et Pierrette.	
6.60 Chanson.	5.30 Nouvelles de Holly-	
7.00 Chanson.	5.35 Applaud musical.	
7.15 Chanson.	6.00 Orch Kluge.	
7.30 Chanson.	6.05 Concert-minuterie.	
7.45 Chanson.	6.15 Pénous songs.	
7.60 Chanson.	6.20 Pianoque.	
7.75 Chanson.	6.25 Quel de nouveau?	
7.90 Chanson.	6.30 Forum des sports.	
8.05 Chanson.	6.40 L'homme du jour.	
8.20 Chanson.	6.45 Nouvelles.	
8.35 Chanson.	7.00 Musique-Hall.	
8.50 Chanson.	7.05 Pluie d'étoiles.	
9.05 Chanson.	7.45 Musicale.	
9.20 Chanson.	8.00 Jeûne de campagne.	
9.35 Chanson.	8.05 Zingo.	
9.50 Chanson.	8.20 Leblanc, détective.	
10.05 Chanson.	8.55 Chanson de temps.	
10.20 Chanson.	9.00 Les diables rouges.	
10.35 Chanson.	9.30 Studios d'essai de	
10.50 Chanson.	9.35 CKAC.	
11.05 Chanson.	10.00 Vox pop.	
11.20 Chanson.	10.05 Paul-Simile Corbett	
11.35 Chanson.	10.15 N. Nouvelles.	
11.50 Chanson.	10.55 Orgue.	
12.05 Chanson.	11.00 Bonheur les sportifs.	
12.20 Chanson.	11.15 Orchestre.	
12.35 Chanson.	11.30 Musique.	
12.50 Chanson.	11.45 10 voices.	
1.00 The road of life.	12.05 Orchestre.	
1.15 Big Sister.	1.00 Nouvelles.	
1.30 George's Wife.		
1.45 Conseils aux consommateurs.		
1.60 Laura Limitée.		
1.75 Nouvelles.		
1.90 Lucy Linton.		
2.05 Musique.		
2.20 Signal-horloge.		
2.35 Radio-Journal.		
2.50 Happy gang.		
3.05 What's the news.		
3.20 Musique auto-améri-		
3.35 Jack Berch.		
3.50 Concert populaire.		
4.05 Life can be beautiful.		
4.15 Ma Perkins.		
4.30 Pepper Young family.		
4.45 Right of happiness.		
4.60 Chansons.		
4.75 Commentaires.		
4.90 Orchestre.		
5.05 Le dansant.		
5.20 Musique classique.		
5.35 Airs les plus aimés.		
5.50 Boîte à musique.		
6.05 Mélodies.		
6.20 Ce soir à la radio.		
6.35 Radio-Journal.		
6.50 Chronique sportive.		
7.05 Sérénade.		
7.20 Nouvelles.		
7.35 Commentaires.		
7.50 Nos invités.		
8.05 Piano et trio.		
8.20 Chanteur cubain.		
8.35 Éléments de la se-		
8.50 Behind the log.		
9.00 London by lamplight.		
9.20 Pour les vétérans.		
9.35 Radio-Journal.		
9.50 Revue de l'actualité.		
10.05 Artistes de renom.		
10.20 Orchestre.		
1.05 Chanson.		

CHLP-1490 kilocycles	7.55 Ouverture, nouvelles.
8.00 Offrande au Sacré	
8.05 Cœur.	
8.15 Musique de concert.	
8.20 Boîtes-voix musical.	
8.30 Nouvelles.	
8.40 Heure.	
8.50 Boîtes-voix musicale.	
9.00 Radio-Journal.	
9.15 Cuisine pratique avec	
9.30 Au bal musette.	
9.40 Heure.	
9.50 Legion Band.	
10.05 Musique pour tous.	
10.20 Radio-information.	
11.00 Orchestre.	
11.15 Orchestre Paul Martin.	
11.30 Chanson, préféré.	
11.45 Tangos.	
11.55 Courrier de Jeanne.	
12.00 Femme féminine.	
1.00 Radio-Journal.	
1.10 Femme féminine.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Poèmes symphoniques.	
1.50 Poèmes symphoniques.	
2.00 Heure des aubaines.	
2.10 Radio-vocabulaire.	
2.20 Poèmes symphoniques.	
2.30 CHLP ce soir.	
2.40 Radio-spécial.	
2.50 Radio-Journal.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12.10 Chanson.	
12.20 Chanson.	
12.30 Chanson.	
12.40 Chanson.	
12.50 Chanson.	
1.00 Chanson.	
1.10 Chanson.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Chanson.	
1.50 Chanson.	
2.00 Chanson.	
2.10 Chanson.	
2.20 Chanson.	
2.30 Chanson.	
2.40 Chanson.	
2.50 Chanson.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12.10 Chanson.	
12.20 Chanson.	
12.30 Chanson.	
12.40 Chanson.	
12.50 Chanson.	
1.00 Chanson.	
1.10 Chanson.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Chanson.	
1.50 Chanson.	
2.00 Chanson.	
2.10 Chanson.	
2.20 Chanson.	
2.30 Chanson.	
2.40 Chanson.	
2.50 Chanson.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12.10 Chanson.	
12.20 Chanson.	
12.30 Chanson.	
12.40 Chanson.	
12.50 Chanson.	
1.00 Chanson.	
1.10 Chanson.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Chanson.	
1.50 Chanson.	
2.00 Chanson.	
2.10 Chanson.	
2.20 Chanson.	
2.30 Chanson.	
2.40 Chanson.	
2.50 Chanson.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12.10 Chanson.	
12.20 Chanson.	
12.30 Chanson.	
12.40 Chanson.	
12.50 Chanson.	
1.00 Chanson.	
1.10 Chanson.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Chanson.	
1.50 Chanson.	
2.00 Chanson.	
2.10 Chanson.	
2.20 Chanson.	
2.30 Chanson.	
2.40 Chanson.	
2.50 Chanson.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12.10 Chanson.	
12.20 Chanson.	
12.30 Chanson.	
12.40 Chanson.	
12.50 Chanson.	
1.00 Chanson.	
1.10 Chanson.	
1.20 Chanson.	
1.30 Chanson.	
1.40 Chanson.	
1.50 Chanson.	
2.00 Chanson.	
2.10 Chanson.	
2.20 Chanson.	
2.30 Chanson.	
2.40 Chanson.	
2.50 Chanson.	
3.00 Chanson.	
3.10 Chanson.	
3.20 Chanson.	
3.30 Chanson.	
3.40 Chanson.	
3.50 Chanson.	
4.00 Chanson.	
4.10 Chanson.	
4.20 Chanson.	
4.30 Chanson.	
4.40 Chanson.	
4.50 Chanson.	
5.00 Chanson.	
5.10 Chanson.	
5.20 Chanson.	
5.30 Chanson.	
5.40 Chanson.	
5.50 Chanson.	
6.00 Chanson.	
6.10 Chanson.	
6.20 Chanson.	
6.30 Chanson.	
6.40 Chanson.	
6.50 Chanson.	
7.00 Chanson.	
7.10 Chanson.	
7.20 Chanson.	
7.30 Chanson.	
7.40 Chanson.	
7.50 Chanson.	
8.00 Chanson.	
8.10 Chanson.	
8.20 Chanson.	
8.30 Chanson.	
8.40 Chanson.	
8.50 Chanson.	
9.00 Chanson.	
9.10 Chanson.	
9.20 Chanson.	
9.30 Chanson.	
9.40 Chanson.	
9.50 Chanson.	
10.00 Chanson.	
10.10 Chanson.	
10.20 Chanson.	
10.30 Chanson.	
10.40 Chanson.	
10.50 Chanson.	
11.00 Chanson.	
11.10 Chanson.	
11.20 Chanson.	
11.30 Chanson.	
11.40 Chanson.	
11.50 Chanson.	
12.00 Chanson.	
12	

Instabilité des cours en place locale et à Wall Street

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 89,436 actions et de 125,604 actions minières, en comparaison de 60,714 actions et de 162,181 actions minières vendredi dernier.

Mont	Bas	De	Vente	Mont	Bas	De	Vente
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper A.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper B.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper C.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper D.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper E.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper F.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper G.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper H.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper I.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper J.	21	18 1/2	21

Reflets de la Bourse

La tendance s'est légèrement raffermie à Wall Street durant la première partie de la séance aujourd'hui. Toutefois, les échanges ont été peu considérables et certaines valeurs dirigeantes ont de nouveau affiché de la faiblesse. Vers l'heure du midi, le ton est devenu irrégulier. Le raffermissement des cours durant la matinée semble attribuable plutôt à une correction technique qu'à une reprise du marché. Comme c'est le cas de cette semaine, les représentants de la U. S. Steel doivent reconstruire les chefs des unions ouvrières, le monde spéculatif est quelque peu nerveux. Mais il est peu probable que les dirigeants unionistes déclarent une grève advenant le cas où les deux parties ne s'entendraient pas, ils auraient trop à perdre en ce moment, car les républicains s'apprêtent à prendre des mesures sévères afin de restreindre les activités des unions et ce serait un bien mauvais signe politique de leur part d'agir ainsi alors que le Congrès est indispensible pour eux.

Le dollar canadien était en hausse à un compte de 5 1/2 pour cent par rapport au dollar américain. La livre sterling a baissé de 1/16 de point à \$4.03 1/2.

Les relevés de l'activité industrielle de novembre, publiés par la Banque Canadienne de Commerce, révèlent un accroissement de production assez général, sauf pour les produits chimiques, qui accusent une légère baisse. Les produits non-métalliques, les produits textiles et forestiers n'ont pas varié. Les autres groupes ont poursuivi l'avance commencée en octobre avec le règlement des grèves de l'acier, des appareils électriques et de l'industrie du caoutchouc. L'industrie composée de la Banque Canadienne de Commerce marque 143 (1937-100), au lieu de 133 en octobre et de 131 en septembre. Plus de la moitié du recul subi durant les conflits ouvriers de juin-septembre a donc été compensée. La grève américaine du charbon et ses répercussions immédiates sur l'industrie canadienne, et les interruptions de la production intérieure durant les fêtes devraient ralentir cette progression en décembre.

Les actions de New Marlow Rouyn Gold Mines Limited peuvent maintenant être échangées sur la bourse de Toronto, 200,000 actions ont été souscrites, 850,000 actions sont souscrites et 776,747 actions demeurent dans le trésor.

Les opérations sur la propriété de Villibona Gold Mines durant décembre ont consisté en travaux de tranchées et de creusage. L'échantillonnage a révélé des valeurs allant jusqu'à 0.18 onces à différents endroits de la veine.

Le Curb de Montréal a été notifié par Consolidated Central Cadillac Mines Limited qu'il avait reçu un paiement complet de Federal Trading & Agency Co. Limited pour 100,000 actions de capital-actions, à 30 cents l'action, du 1er février 1947, en vertu de l'accord optionnel. Le nombre total des actions en cours est maintenant de 2,564,400 actions, et il y en a 935,600 dans le Trésor.

Lors d'une assemblée tenue hier, les actionnaires de Transcontinental and Western Air Inc., ont adopté une résolution portant les capital-actions de 1,000,000 à 3,000,000 d'actions.

Le gouvernement hollandais a annoncé hier que les intérêts payés sur les emprunts du gouvernement seront abaissés. Tous les emprunts actuels seront convertis en un seul, portant intérêt de 3 à 3 1/2 pour cent. Le présent intérêt varie entre 3 et 4 pour cent. Le nouvel emprunt portera intérêt à 3 pour cent jusqu'au 15 février 1957 et sera de 3 1/2 pour cent pour les années suivantes.

MacDonald Mines Limited a notifié le Curb de Montréal que la balance de 33,700 actions de capital-actions, en vertu de l'accord optionnel fait à W.E. Burke, à \$5 l'action, du 16 août 1946 et qui a subi un délai jusqu'au 26 février 1947, a été annulée par un accord mutuel. Cependant, M. Burke a acheté les 33,700 actions à un prix de \$4 chacune, et un paiement de \$134,500 a déjà été fait à la Compagnie.

Picadilly Porcupine Gold Mines Ltd. a notifié le Curb de Montréal que l'accord fait à T.L. Brook & Co., et J.R. Stratton, n'a pas été exercé, et qu'il est maintenant terminé.

Toronto, 14 (P.C.) — Le calme plat a régné cet avant-midi sur le marché de Toronto, les échanges ont été peu considérables et la tendance s'est maintenue irrégulière. Dans les services publics, Bell Telephone a haussé de 1/4 point à 189 et C.P.R. a avancé de 1/4 de point à 13 1/2. Les papeteries ont enregistré de modestes reculs pour Eddy, Consolidated Paper et B.C. Forest.

Les mines d'or ont montré peu d'activité, toutefois Dome Mines a perdu 1/4 de point, Campbell a gagné 1/4 point, Hasaga, 5 cents, Gagnon 1-8 et Amalgamated 4 cents. Les métaux usuels ont affiché un ton irrégulier. Eddy Sullivan a haussé de 5 cents, Hudson Bay Métal a perdu 1/4 point et International Nickel a reculé de 1/4 de point. Les industriels ont marqué peu de variations avec la fermeture d'hier.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Ottawa, 14 (C.P.) — La commission de contrôle du change étranger conserve les taux suivants pour le dollar américain: achat au pair et 1/2 pour cent de prime à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.02 à l'achat et \$4.04 à la vente.

Wasa Lake Gold Mines

Actions échangées pour celles de Lake Wasa Mining Corporation

M. C.D.H. MacAlpine, président de Wasa Lake Gold Mines Limited, dans un avis aux actionnaires, déclare en partie ce qui suit: "Pour faire suite au règlement passé par les directeurs de Wasa Lake Gold Mines Limited et confirmé par les actionnaires, l'actif de la compagnie a été transporté à une nouvelle compagnie pour 1,938,952 parts sont disponibles pour distribution aux actionnaires de la Wasa Lake Gold Mines Limited par rachat en proportion de leur possession respective de parts. La nouvelle compagnie est incorporée sous le nom de Lake Wasa Mining Corporation (sans responsabilité personnelle) et chaque actionnaire de Wasa Lake Gold Mines Limited a le droit de recevoir un certificat pour une part de Lake Wasa Mining Corporation, pour chaque deux parts qu'il détient en renonçant, par annulation, les certificats de Wasa Lake Gold Mines Limited, tenus par l'actionnaire.

Pour faciliter l'échange des parts dans le cas d'un actionnaire qui détient un nombre de parts de Wasa Lake Gold Mines Limited qu'on ne peut diviser par deux, les arrangements sont faits pour acheter la part qui reste au prix de 50 cents.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.

Ottawa, 14 (C.P.) — La production d'argent au pays en octobre a atteint 929,274 onces fin vs 953,495 le mois précédent et 1,069,259 onces durant le même mois en 1945. Il y eut aussi contraction dans la production du plomb et du zinc au pays durant la même période.



M. Albert DESCHAMPS, O.B.E., de Montréal, qui a été réélu président de la Canadian Construction Association lors de l'assemblée annuelle tenue récemment à Niagara Falls.

Prêts aux courtiers locaux plus élevés

Les emprunts se sont élevés à \$19,647,025 en décembre en regard de \$17,171,255 le mois précédent.

Les avances sur nantissements consenties aux agents de change de la Bourse et du Curb de Montréal s'élevaient à \$19,647,025, à la fin de décembre. Le total du mois précédent était \$17,171,255, et celui du dernier mois de l'année 1945 figurait à \$24,465,554.

Voici un tableau des emprunts, à la fin de chaque mois, depuis le début de 1945:

Janvier	1945	1946
Janvier	\$12,561,441	\$28,099,012
Février	\$13,216,796	\$29,467,174
Mars	\$12,892,944	\$27,491,450
Avril	\$14,539,719	\$24,796,658
Mai	\$15,842,468	\$26,040,779
Juin	\$17,090,391	\$24,582,274
Juillet	\$15,454,153	\$19,513,090
Août	\$15,824,268	\$19,365,681
Septembre	\$17,309,883	\$15,555,924
Octobre	\$19,451,922	\$18,040,803
Novembre	\$24,473,601	\$17,171,255
Décembre	\$24,465,554	\$19,647,025

Ces chiffres ne comprennent pas les emprunts garantis par des valeurs étrangères, mais seulement les nantissements de valeurs canadiennes faits par les agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal. Ils ne comprennent pas, non plus, les emprunts par les maisons d'obligations, associées aux membres de la Bourse et du Curb.

Rendement élevé des papeteries américaines

New-York, 14 (A.P.) — Les papeteries américaines ont fonctionné à 96.3 p. c. de leur capacité durant la semaine terminée le 4 janvier, en regard de 71.8 p. c. la semaine précédente, selon le rapport de The American Paper and Pulp Association.

Dividendes déclarés

Wool Combing Co. 25 cents par action, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 28 février.

Monarch Kintling, \$1.25 par action privilégiée, payable le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 28 février.

Domination & Anglo Investment, Corp., \$1.25 par action privilégiée, payable le 1er mars, aux actionnaires inscrits le 15 février.

O'Brien Gold Mines, 3 cents par action, payable le 26 février aux actionnaires inscrits le 24 janvier.

Celtic Knitting, 20 cents par action plus 15 cents, payable le 3 février, aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Canada Cement, 32 1/2 cents par action privilégiée, payable le 20 mars aux actionnaires inscrits le 20 février.

Dépôts d'épargne moindres au pays

Ottawa, 14 (C.P.) — Les dépôts d'épargne dans les banques à charte du Canada, au 30 novembre 1946, se totalisaient à \$3,490,146,000, contre \$3,467,731,000 au 31 octobre et en regard de \$2,816,218,000 au 30 novembre 1945.

Bourse de Montréal

14 (C.P.) — Les cours ont manifesté peu d'activité ce matin en place locale et les variations ont été peu prononcées, mais les reculs fractionnaires ont prédominé sur la liste au cours de la matinée. Légèrement à la baisse étaient Price, Consolidated Papers, St. Lawrence Corporation, Bathurst A et Howard Smith dans les papeteries. Algoma et Dominion Bridge ont montré de la fermeté, mais les variations ont été peu prononcées. Les métaux usuels ont enregistré des reculs pour Nickel, Hudson Bay et Smelters. Power Corporation a reculé parmi les services publics. Dans les mines d'or à bon marché, Cheskirk a gagné 1 point.

Ontario produit moins d'or

Toronto, 14 (C.P.) — Durant les 11 premiers mois de 1946, la production des mines d'or ontariennes s'est établie à \$5,945,448, soit 11.74 p. c. de plus que la période correspondante de 1945, rapporte le ministre des Mines d'Ontario.

La production de novembre 1946 a une valeur de 5,345,568, comparativement à \$5,279,708 le même mois de l'année précédente et \$5,391,540 en octobre 1946.

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 13 janvier

Mont	Bas	De	Vente	Mont	Bas	De	Vente
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper A.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper B.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper C.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper D.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper E.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper F.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper G.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper H.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper I.	21	18 1/2	21
135 Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	20 Eddy Paper J.	21	18 1/2	21

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 13 janvier

Haut as Perm.				Haut Bas Perm.			
Abitibi	19 1/2	18 1/2	19 1/2	Madsen	360	345	3
Ad	19 1/2	18 1/2	19 1/2	Malarick	208	200	2
Can	130	120	120	Man	85	85	
Can	20	20	20	Marcus	85	85	
Can	180	171	171	Martin	10	9 1/2	
Can	104	107	87	McKenzie	83	83	
Can	7 1/2	7	7	McKer	56 1/2	52	
Can	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Mid Con	2	6 1/2	
Can	180	157	173	Milam	13	13	
Can	25	25	25	Mon Knit	18	17 1/2	
Can	90	88	58	Myiam	32	31	
Can	11	10 1/2	10 1/2	Nat pr	12 1/2	12 1/2	
Can	18	18	18	Nat Tru	26	26	
Can	22	22	22	Negus	203	200	2
Can	31	30	30	New Bidlam	12	11	
Can	67	66	67	Nizam	13	13	
Can	21 1/2	21	21	Nib	15 1/2	15	
Can	8	8	8	Nichol	10	9 1/2	
Can	7	6	7	Norrestal	17 1/2	17 1/2	
Can	34	34	34	Norse	12 1/2	12 1/2	
Can	43	42	42	N Inca	30	30	26
Can	93	88	88	Norrone	46	40	
Can	15	14	14	Nu	40	37	
Can	21	21	22	O'Brien	206	195	
Can	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Ogana	144	133	
Can	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Ogana	184	184	
Can	23	23	23	Ogrenada	18	15	
Can	41	41	41	Oriac	61	60	
Can	123	125	130	Osmo	204	181	
Can	21	21	21	Osu	65	62	
Can	30	30	30	Pac E	55	55	
Can	30	30	30	Pac E	55	55	

Les cours d'été de l'Université St-Joseph

histoire et situation sociale par le R. F. Léopold, C.S.C.

Lors d'une récente émission radiophonique de la Société du Bon Parler français, le conférencier invité était le R. F. Léopold, C.S.C. de l'Université St-Joseph, en Acadie, qui a parlé des cours d'été de cette institution, de l'histoire de ces cours et de la situation actuelle.

C'est au printemps de 1938, dit-il, que Mgr Melanson, de vénérable mémoire, demanda aux autorités de l'Université St-Joseph d'organiser des cours de perfectionnement pédagogique pour le personnel enseignant acadien. Il s'agissait alors, comme c'est encore le cas, de remédier dans la mesure du possible aux déficiences de la formation professionnelle d'un très grand nombre d'instituteurs et d'institutrices acadiens. (Le révérend Père Laurent Lapalme, recteur du temps, prit à cœur de réaliser le rêve du clairvoyant et dynamique archevêque de Moncton).

130 élèves prirent part à la première session. L'assistance annuelle moyenne, pour les neuf années révolues, fut de 130 élèves; celle de 1946 atteignant le chiffre-record de 180.

475 instituteurs et institutrices, dont 316 laïques — ont à date bénéficié de ces cours, chacun étant venu en moyenne deux fois et plus, au delà de cent ont persisté à venir au moins trois fois; une cinquantaine de ce groupe d'élite sont venus, quatre, cinq, six et même sept fois. L'inscription cumulative de ces 475 élèves se chiffre à quelque 1,200 sessions. Cet impressionnant effort collectif représente quelque 100,000 heures d'études de vacances, soit l'équivalent d'une certaine d'années d'Ecole normale pour une institutrice.

L'on ne saurait trop louer le mérite de ces quelque 500 élèves, environ 50 pour cent du personnel enseignant de langue française au Nouveau-Brunswick. Incontestablement, ces élèves ont été les principaux artisans de la survie et du progrès de l'oeuvre des cours d'été de Saint-Joseph, sur laquelle Mgr Melanson comptait pour accélérer toutes les autres. La studiosité de ces élèves est d'autant plus admirable qu'elle ne fut guère officiellement encouragée. Le Département de l'Education n'a pas daigné accorder à personne la moindre mention de licence d'enseignement ou de salaire, en compensation de l'ardeur déployée par ses subalternes à parfaire leur compétence, y sacrifiant des vacances bien méritées et un argent chèrement gagné.

En se prévalant comme il l'a fait des cours d'été de Saint-Joseph, le corps enseignant acadien s'est manifesté aussi avide de compétence que mal partagé. Normalement favorisés, ces instituteurs et institutrices seraient incomparables. En fait, c'est plutôt le pénible de leur situation qui est incomparable!

Raison d'être de ces cours

Nous touchons ici à la raison d'être de ces cours d'été, le système scolaire du Nouveau-Brunswick de l'Ecole normale inclusivement. Sur cet échantillon s'il en est, mais qu'il faut tout de même aborder.

Par bonheur, je n'aurai rien de plus désagréable à dire de ce système que ce qu'en dit le ministre actuel de l'Education du Nouveau-Brunswick.

Lors du Congrès de l'Association Académique d'Education tenu à Edmondston en août 1943, l'honorable C. H. Blackeney a qualifié antipédagogique, antidémocratique et néfaste le système où l'on tente d'instruire l'enfant à l'aide d'une langue qu'il ne comprend pas. Conséquence de cette hérésie, au dire même de l'honorable ministre: les petits Acadiens n'apprennent convenablement ni leur langue maternelle ni la langue anglaise. J'eusse hésité à en dire autant lors des élections provinciales de 1944.

Les Acadiens de Moncton ont réagi à l'honorable Blackeney. Celui-ci a manifesté de la bonne volonté en retour. Il a donné un assistant de langue française au surintendant général de l'Education, il a fait introduire deux arithmétiques françaises aux grades III et IV et ajouté récemment un deuxième titulaire de langue française à l'Ecole normale provinciale. Tout cela n'est évidemment qu'une minime partie des redressements qui s'imposent depuis toujours. N'empêche qu'il y a de quoi donner crédit de bonne volonté et de sincérité à qui les a accomplis. S'il avait les mains libres, le ministre ferait probablement davantage.

Lors du Congrès de l'Association Académique d'Education tenu à Bathurst, en juillet dernier, l'honorable Blackeney a daigné se compromettre au sujet des cours d'été de l'Université St-Joseph. Il a concédé que ces cours avaient leur raison d'être, l'Ecole Normale provinciale ayant failli à sa tâche; il a laissé entendre que le Bureau d'Education devra considérer l'opportunité de seconder cette initiative privée de quelque façon. C'est pour le moins de l'indéfini.

Le personnel

Autorisant maints espoirs depuis l'été dernier, le personnel enseignant acadien est organisé en association. Voici que le personnel enseignant acadien est maintenant officiellement représenté par deux de ses membres au conseil exécutif de l'Association Académique d'Education. C'est pour celle-ci un rajustement et un enrichissement prometteur.

Quelques mots de la nature et de l'évolution de l'oeuvre de son financement. Le but primordial de nos cours d'été est de rendre d'abord service aux instituteurs et aux

institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de se préparer adéquatement à leur mission. A leur intention, des cours élémentaires de français, de méthodologie de l'enseignement de la langue maternelle et de psychologie pédagogique élémentaire sont offerts toujours au programme de chaque session.

Vers 1941, ce programme fondamental s'est considérablement amplifié par l'addition de cours sur maints sujets académiques — sciences, mathématiques, langue seconde et langue latine — au bénéfice des institutrices qui ont besoin d'aide pour se préparer à subir les examens officiels conduisant à une majoration de licence d'enseignement.

Plusieurs spécialités de majeure importance reviennent périodiquement au programme: catéchistique, histoire, dessin, doctrine chrétienne.

Enfin, par la force des circonstances, un cours de pédagogie supérieure a été organisé en 1944, sur le plan des Instituts pédagogiques de la Métropole et conduisant au diplôme supérieur et au baccalauréat en pédagogie. A chacune des trois dernières sessions, une quarantaine d'élèves ont suivi ces cours de pédagogie supérieure professés par des spécialistes empruntés aux meilleures écoles de pédagogie de cette province.

Cette dernière initiative promet déjà d'intensifier en Acadie une saine émulation pour les études de spécialisation en pédagogie. A l'occasion de la prochaine session, la 10e, un premier groupe de diplômés de ce cours supérieur — une douzaine d'élèves dont sept bacheliers ou bacheliers ès arts — recevront les premiers grades universitaires en pédagogie à être décernés en Acadie.

La situation financière

L'on se demande sans doute comment l'Université St-Joseph finance cette audacieuse entreprise. Tout simple! Aux dépens de sa caisse. En plus de prêter gratuitement à l'oeuvre les services de plusieurs membres de son personnel, notre maison écope chaque année d'un déficit de plusieurs centaines de dollars.

La Société Mutuelle l'Assomption nous aide généreusement. Dans la mesure de ses modestes ressources, l'Association Académique d'Education a aussi fait sa part.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de faire connaître les noms de plusieurs autres mécènes du Québec, le Conseil de l'Instruction Publique, l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal, le Comité Permanent de la Survivance Française, les Maisons Larivière & Le Blanc et Dupuis Frères, dont les subventions collectives se totalisent à près de mille dollars. Honneur et merci à tous ces insignes bienfaiteurs.

Notre profonde reconnaissance est aussi acquise à plusieurs Instituts religieux de cette province qui, à tour rôle, nous ont prêté à bien bonnes conditions les experts services de leurs meilleurs spécialistes: Les Dames de la Congrégation, les Religieuses de l'Assomption de Nicolet, les Cleres de Saint-Viateur et les Religieuses de Sainte-Croix, les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, de l'Instruction Chrétienne et du Sacré-Coeur. C'est dire que nous exploitons toutes les bonnes volontés. C'est grâce à toutes ces générosités conjuguées que l'oeuvre a pu d'abord survivre, puis progresser.

Il va de soi que, nous devons continuer de compter sur l'obligeance des nombreux amis de l'Acadie. Ne fût-ce que pour rémunérer un peu moins mesquinement les services de quelque vingt titulaires qu'il nous faut engager chaque été, il nous manque chaque été plusieurs centaines de dollars. Soit dit avec l'arrière-pensée avouée de rendre service à tous ceux qui se désolent d'avoir trop de taxe à payer sur le revenu. Aussi longtemps que Frédéricion négligera de subventionner cette oeuvre à son service.

En bref, dans la mesure de ses moyens financiers et des possibilités limitées de cours de vacances, Dieu aidant, l'Université St-Joseph entend continuer d'aider à sa force le Département d'Education du Nouveau-Brunswick à munir l'Ecole acadienne d'un personnel enseignant vraiment qualifié pour sa noble et essentielle mission. Pour la gloire de Dieu et de l'Eglise d'abord, dans les meilleurs intérêts matériels et spirituels du peuple acadien, et du Canada tout entier.

Décès de St-Césaire de M. J.-E. Lussier

M. Joseph-Elie Lussier, ancien entrepreneur de pompes funèbres de Saint-Césaire, est décédé vendredi après-midi à sa demeure après 6 mois de maladie. Le défunt était âgé de 77 ans. Il était né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville et vécut quelques années aux Etats-Unis vers l'âge de vingt ans. Il revint au Canada avec sa famille et s'établit à Saint-Césaire de Rouville où il pratiqua le métier de menuisier et directeur de funérailles jusqu'à ses dernières années. Il était bien connu dans toute la région, était C. de C. et membre de la St-Jean-Baptiste.

Il laisse sa femme, née Leduc (Sarah); trois enfants: Ferdinand, agent de station à Lacolle, P.Q.; Ovide, gérant de magasin à Washington, D.C.; et Mme Alfred Fontaine (Yvonne), de Montréal; deux frères, Azarie et Archée, résidant aux Etats-Unis; un beau-frère, M. Joseph Lamothe, des Etats-Unis; deux brins et quatre petits-enfants: Robert-Jean, fils de son fils Lussier, Germain et Huguette, enfants de Ferdinand, Jean-Marc Fontaine, fils d'Yvonne.

Zarubin arrive au Royaume-Uni

Yondres, 14 (A.P.) — Georgi Zarubin, le nouvel ambassadeur soviétique au Royaume-Uni, est arrivé hier. Zarubin succède à Feodor Guvier, ancien ambassadeur au Canada, qui en sa qualité de sous-ministre des affaires étrangères, représentera la Russie aux discussions préliminaires, qui commenceront demain, concernant les traités de paix pour l'Allemagne et l'Autriche. Ambassadeur au Canada, à l'époque de la découverte du réseau d'espionnage, dans lequel était mêlé l'ambassade soviétique. Zarubin a été exonéré de toute complicité par la commission royale d'enquête.

Dernier hommage à Mme Ch. Bélanger

S. E. Mgr Conrad Chaumont préside à l'absoute

Hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mme Charles Bélanger (Eugénie Brand) décédée le 8 janvier 1947 à l'âge de 64 ans.

Le convoi funéraire est parti de son domicile au No 1660, boulevard Pie IX, pour se rendre à l'église où le service a été célébré à 9 h. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Lucien Pineault, curé de la paroisse du Très Saint Nom de Jésus. Le service a été chanté par son beau-frère, M. le chanoine Avila Bélanger, curé de Buckingham, assisté de M. l'abbé Paul Larchevêque, vicaire de la paroisse, comme diacre, et du R.P. O. Bédard, des Pères Blancs d'Afrique, comme sous-diacre. Deux messes ont été dites: une par M. l'abbé J.-Maurice Thérien, et l'autre par M. l'abbé Jules Parenteau. Dans le sanctuaire on remarquait: S.E. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, accompagné du R.P. Jean Brien, P.S.M., et de M. l'abbé Siméon Charron, curé de St-Étienne; tous les trois ont officié à l'absoute.

On remarquait aussi S.E. Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean, Québec, accompagné de M. le chanoine Joseph Poissant et du R.P. L. Barsalou, des Pères Blancs d'Afrique. M. l'abbé Lucien Pineault, curé de la paroisse, R.P. J.-M. Poitevin, P.M.E., R.P. Paul Benoit, C.S.C., R.P. Joseph Laroche, P.B., de St-Martin, St. Laval, R.F. Gratien, O.F.M., M. les abbés Victorien Pesant, vicaire de la Nativité, P.-E. Mathieu, vicaire de St-Brigitte, René Pesant, du collège de l'Assomption, Richard Barril, vicaire de la Nativité, Omer Villeneuve, vicaire de St-Ambroise.

La chorale, sous la direction du notaire E. Legault, a exécuté la messe de Perosi et M. E. Brien touchait l'orgue. Le deuil était conduit par son mari, M. Charles Bélanger; ses fils, M. le docteur Roland Bélanger, MM. Gérard, Yvon, Marcel et Pierre Bélanger; son petit-fils, M. Pierre Bélanger; ses beaux-frères, M. le chanoine Avila Bélanger, M. Joseph Favreau, Armand et Pierre Benoit; ses neveux, MM. Michel, Yvon et Claude Benoit, Emile Bélanger.

Dans le cortège, on remarquait les docteurs J.-F.-A. Gatién, A. L.-Wilfrid Perreault, Jean Charbonneau, Moïse Clermont, E.-S. Gaston, René Benoit, Lucien Amyot, Emile Hébert, L.-R. Lavigne, Paul Lague, R. Gauthier, W. Bonin, H. Dansereau, D.D.S., L. Brodeur, J. L. Riopel, Alphonse Riopel, René Bélanger, D.D.S., R. Charest. MM. Adhémar Raynault, J.-Gustave Renaud, Candide Dufresne, Lionel J. Crevier, René et Jacques Dupont, J.-Aimé Denault, Emile Vinet, J.-W. Jetté, C.M., M. P. Champagne, M. Paul Langlois, avocat, Roch Limoges, Paul Guilbault, R. Pichet, L.-C. Gervais, W. Girard, Lionel Bélanger, E. Richard, Arthur Croteau, C. Desjardins, Roland Ricard, Henri Chicoine, J. Housson, J. Dionne, A. Lussignat, M. R. Renaud, Jacques, Arthur et Paul Bourassa, Roger Barré, C.T. Tison, O. Lacombe, Paul Goulet, J. Gauthier, Gaston Rivest, Joseph Dubois, A. Beauregard, Maurice Quenel, G. Page, Léopold Morand, Raymond Lavallée, Donat Saulnier, E. Lapointe, Henry-L. Auger, E. Roussin, Léo Guay, R. Moisan, Eugène Laliberté, J.-H. Caron, W. Monarque, E. Allard, J.-S. Gagnon, H. Béique, Charles Côté, J.-A. Gagnon, J.-H.-W. Renaud, Gérard Legris, Omer Sanregret, A. Leborne, V. Bourgie, S. Monarque, J.-E. Laplante, Joseph Poulin, Elie Gignac, J.-A. Rousseau, E. Durand, J.-O. Leclerc, Hervé Duval, Georges Dufresne, G. Desjardins, J.-E. Gauthier, R. Poitevin, I. Bourgeois, S. Laliberté, P.-P. Sasseville, D. Pelletier, J.-A. Beauséjour, O. Tardif, A. Sansoucy, J.-R. Joubinville, J.-A. Gravel, Lucien Duval, Jean Champagne, J.-A. Désilets, E. Tessier, A. Leclerc, P. Gadbois, D. Dion, A. Landry, A. Deguise, A. Madore, Paul Renaud, N. Caron, Gaston Laurin, C. Archambault et une foule d'autres.

Edison n'était pas Canadien, mais...

Il s'en est fallu de peu que Thomas Alva Edison, le fameux inventeur dont on célèbre la 100e anniversaire de naissance le 11 février prochain, ne fût un authentique Canadien, tout comme son père l'avait été.

Samuel Edison, en effet, demeurait à Vienne, dans la province d'Ontario, et ce n'est que parce qu'il avait suivi les troupes de William Lyon Mackenzie et de Papineau, au cours de la révolte de 1837-38, qu'il dut fuir vers les Etats du sud, à la suite de la défaite des résistants. Il s'établit en 1839, à Milan, Ohio, endroit où naquit, en 1847, Thomas Alva. Déjà étaient nés, à Vienne, au Canada, deux des frères de Thomas, Marion et William Pitt Edison, et sa sœur Harriett Ann.

Les ancêtres de Thomas Edison venaient de la Nouvelle-Ecosse (où ils étaient passés après la guerre d'indépendance américaine, étant devenus fideles à la couronne britannique). Contrairement à Samuel, ils étaient du parti tory. Durant sa jeunesse, le jeune Thomas travailla comme télégraphiste à Sarnia et à Stratford Junction, dans la province d'Ontario.

La Société de chirurgie de Montréal

"Le dîner annuel et l'assemblée générale de la Société de Chirurgie de Montréal auront lieu au Cercle Universitaire de Montréal, sous la présidence du docteur C.-E. Hébert, mercredi, le 15 janvier 1947, à 7 h. 30 p.m.

L'invité d'honneur, le docteur G. Préfontaine, donnera une conférence qui aura pour titre "Observations sur le phoque à fourrure de la mer de Bering".

Tous les chirurgiens qui ne sont pas membres de la Société de Chirurgie sont invités à assister à cette réunion.

Statistiques du diocèse de Sherbrooke

On y compte 154,249 catholiques

Sherbrooke, 14 (D.N.C.) — Une revue de fin d'année établit qu'à l'heure actuelle, il y a dans le diocèse de Sherbrooke 154,249 catholiques, 278 prêtres séculiers, 73 réguliers, 61 séminaristes ou ecclésiastiques, 112 paroisses, 19 missions et 125 églises et chapelles.

Le diocèse de Sherbrooke fut fondé il y a 73 ans par Monseigneur Antoine Racine, son premier évêque, à l'époque où le diocèse avait 30,000 âmes, 27 paroisses et 29 prêtres. A la mort du premier évêque de Sherbrooke, en 1893, il y avait 60,000 catholiques, 54 paroisses et 84 prêtres. A la fin du règne de Mgr Paul LaRoche, il y avait dans le diocèse 105,000 âmes, 97 paroisses, 175 prêtres. A la fin du règne de Mgr A.-O. Gagnon, il y avait dans le diocèse 121,326 âmes, 211 prêtres, 60 séminaristes, 105 paroisses et plus de 115 églises et chapelles. En 1910, la conscription du diocèse touchait à sept comtés. Le comté de Frontenac fut ajouté plus tard pour faire huit. Ces comtés sont Brome, Compton, Frontenac, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Sherbrooke veut amender sa charte

Sherbrooke, 14 (D.N.C.) — Sept amendements d'importance seront appelés dans les changements à la charte de la cité de Sherbrooke si les autorités provinciales accueillent les suggestions que vient de faire le conseil de la cité en demandant autorisation au procureur de la ville, M. Edouard Boisvert, c.r., de préparer la procédure nécessaire à cette fin.

La préparation du bill des amendements à la charte mentionne d'autres choses. L'autorisation de donner un traitement annuel de \$2,000 au maire et de \$1,000 aux conseillers à partir du 1er avril de 1946, donc avec effet rétroactif; l'autorisation d'emprunter la somme de \$100,000 pour l'érection d'une bâtisse pour fins municipales ou industrielles; aussi, l'autorisation de défendre la distribution de tous livres, pamphlets, brochures, circulaires, fascicules quelconques dans la cité, sans avoir au préalable obtenu pour ce faire, la permission du chef de police.

Mais l'amendement le plus intéressant à plus d'un point de vue, c'est celui d'accorder au conseil municipal l'autorisation d'instituer une commission indépendante pour administrer le transport urbain dans la cité de Sherbrooke.

Un tribunal pour jeunes délinquants

Sherbrooke, 14 (D.N.C.) — Dans les cercles judiciaires du district de Saint-François, une rumeur voudrait que dès l'automne, il soit établi à Sherbrooke un tribunal pour les jeunes délinquants et le président de ce tribunal s'occuperait aussi des relations familiales. Ce serait une forme de tribunal matrimonial.

Il y a déjà plusieurs années que l'on parle de l'établissement d'une telle cour dans notre district, mais rien ne s'est matérialisé encore. Chaque année, le sujet revient sur le tapis et à ce que nous croyons savoir, les avocats désiraient ce tribunal depuis longtemps. Il en existe dans d'autres grands centres de la province.

Etablissement et terrain d'aviation vendus

La Corporation des biens de guerre a annoncé aujourd'hui qu'elle a vendu à la province d'Ontario plusieurs bâtiments et 20 acres de terrain faisant partie d'une entreprise de production aérienne ancienne exploitée par Delavillain Aircraft of Canada Ltd. et située à Downsview, au nord de Toronto. Cet emplacement servira désormais à l'entreposage du matériel qui sera utilisé pour exécuter le programme de construction de routes que la province d'Ontario a commencé sur une vaste échelle.

Au nombre des autres constructions que la Corporation a vendues récemment, se trouve Kingsmill House, ayant servi autrefois de quartiers aux officiers de la section féminine de la Marine à Ottawa. Ces bâtiments ont été achetés par l'Université d'Ottawa qui s'en servira pour des fins éducatives.

La cité de Winnipeg a acheté six bâtiments de l'ancien "Repair Depot No. 8" du C.A.R.C. et la province du Manitoba a acquis 10 bâtiments de l'ancien aérodrome du C.A.R.C. à Souris.

Qualité sans Ego

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Regret

Montréal, le 10 janvier 1947
Monsieur le rédacteur en chef,
Le Devoir,
Montréal.

Cher monsieur,
C'est toujours avec émotion que les Canadiens français participent aux manifestations françaises en Amérique. La réception du Jour de l'An, au consulat, à Montréal, a été récemment une de ces réunions où l'expression des épreuves et des espérances de la France fut poignante pour tout cœur français, qu'il fût de l'Ancienne ou de la Nouvelle-France.

Mais, quelque chose a manqué dans les allocutions, une évocation ou une allusion à la pensée religieuse, qui inspire pourtant un si grand nombre dans l'orientation morale de la vie.

On comprend qu'en France, où le laïcisme a travaillé si profondément le vieil élément croyant, on éprouve une certaine hésitation à exprimer un tel sentiment, mais, dans le Québec, où l'homogénéité de la foi religieuse est si grande, ne devrait-il pas être de règle pour la France de suivre la coutume établie dans les deux grands pays anglosaxons et protestants du monde, l'Angleterre et les Etats-Unis? Qu'on relise sous ce rapport les discours officiels des rois d'Angleterre et des présidents des Etats-Unis! En octobre dernier s'ouvrait à New-York, la première réunion des Nations Unies et le président y disait: "Que le Tout-Puissant, dans Sa sagesse et Sa miséricorde infinies, nous indique la voie et nous soutienne dans nos efforts pour apporter au monde une paix qui dure à jamais. Dieu aidant, nous y parviendrons".

Au début de cette nouvelle année, où le monde a tant besoin de forces spirituelles, la Ligue d'Action Nationale souhaite que cet exemple soit désormais suivi par la France au Canada français et dans le monde.

Votre sincèrement dévoué,
Pour le secrétariat:
Pierre BAILLY

Les Canadiens au congrès de l'A.A.A.S. à Boston

L'American Association for the Advancement of Science, mieux connu sous le nom de l'A.A.A.S., a tenu son 113e congrès annuel à Boston, du 26 au 31 décembre 1946. 19 disciplines étaient représentées à ce grand congrès qui réunit tous les savants américains, qu'ils soient géologues, botanistes, anthropologues, médecins, zoologistes. Au delà de 300 communications ont été présentées.

Une très forte délégation canadienne assistait à cet imposant congrès qui rappela en plus grand ceux de l'Association canadienne française pour l'Avancement des sciences. De l'Université de Toronto, MM. A. M. Fallis, F. E. J. Fry, J. S. Hart, H. S. Jackson, E. Kuitunen; de l'Université McMaster d'Hamilton (Ontario), Mlle L. Gaiser et M. N. W. Radford; de l'Université de Saskatchewan de Saskatoon, M. D. S. Rawson; de l'Atlantic Biological Station de St. Andrews, Nouveau-Brunswick, M. M. W. Smith; de l'Université Acadia de Nouvelle-Ecosse, M. H. P. Banks; du département de botanique du Musée national d'Ottawa, MM. A. E. Porcild et Bernard Boivin; du département de botanique du ministère de l'Agriculture d'Ottawa, M. M. K. Noles; de l'observatoire du Dominion d'Ottawa, M. P. M. Millard; du département de botanique de l'Université McGill, Mlle Muriel Roscoe, MM. Nicholas Polunin et S. M. Padry; du Jardin botanique de Montréal, MM. Jacques Rousseau, direc-

teur, James Kucyniak et Marcel Raymond; de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, MM. Jules Brunel, directeur, Henri Prat et Ernest Rouleau; du laboratoire de zoologie de l'Université de Montréal, MM. Vianney Legendre, Gustave Prévost, Jean-Raul Guerrier, Robert Raymond; du département de biogéographie, MM. Pierre Dansereau, directeur, Albert Courtemanche; du service fédéral de pathologie, M. Albert Payette.

Plusieurs membres de cette imposante délégation canadienne ont joué un rôle durant ce congrès. Quinze avaient inscrit des communications. M. N. W. Radford a dirigé un symposium sur l'origine et le développement des aires floristiques naturelles nord-américaines auquel prenaient part des personnalités telles que Theodore Just, W. H. Camp, G. L. Stebbins, Jr., Stanley A. Cain, Ralph W. Chaney, Lucy Braun, H. L. Mason, Hugh M. Raup, de l'Arnold Arboretum, est un spécialiste de la flore canadienne arctique. Il a notamment fait de l'exploration le long de la nouvelle route qui mène à l'Alaska.

M. Jacques Rousseau a présenté une commission sur la flore du lac Mistassini, territoire qu'il a exploré et sur lequel il a dirigé un volumineux mémoire, alors que M. James Kucyniak en a présenté une sur les mousses de la région de Saint-Urbain, comté de Charlevoix, caractérisée par de hautes montagnes. Devant The Sullivan Moss Society, M. Kucyniak a abordé la question d'aide possible aux bryologistes européens démunis et un comité a été créé à ce sujet.

M. Bernard Boivin a visité l'Australie sous l'uniforme du soldat canadien. Il a rapporté des observations sur le genre Westringia qu'il a communiquées durant ce congrès. M. Gustave Prévost a présenté une communication intitulée: Effect of Environment on the Determination of DDT and Rotenone Toxicity on Fish.

En somme, les Canadiens se font de plus en plus remarquer à l'étranger. Dans le domaine des sciences, particulièrement, ils ont dépassé le colonialisme. Et pour ceux qui ont assisté au congrès, les contacts avec les savants américains ne peuvent être que profitable aux uns et aux autres.

Premier cercle d'écuyers colombiens

Le premier cercle d'Ecuyers Colombiens vient d'être fondé au Canada. C'est au conseil Laval, de Québec, que revient cette initiative. Ces cercles, qui connaissent une grande popularité aux Etats-Unis, sont ouverts à tous les jeunes gens de 14 à 18 ans inclusivement. Les salles des conseils des Chevaliers leur sont ouvertes deux soirs par semaine pour activités éducatives et sportives. Le Conseil d'Etat, à sa dernière assemblée tenue à Montréal, samedi dernier, a souhaité que d'autres conseils de la province suivent l'initiative du Conseil Laval.

A cette réunion, le Conseil d'Etat a aussi jeté les bases d'une organisation qui marquera, au cours de 1947, le 65ème anniversaire de fondation de l'Ordre dans Québec. On a aussi formé des comités qui s'occuperont de l'organisation du congrès provincial, qui se tiendra à Rouyn, en mai prochain.

M. Francis Fauteux, directeur suprême, a fait part de la nomination du Dr A. Dery, des Etats-Unis, comme directeur de la campagne colombienne contre le communisme. Commentant le dernier rapport financier de l'Ordre, le directeur suprême a souligné que des placements au montant de \$12,000,000 sont faits au Canada pour garantir le montant des assurances des Chevaliers de Colomb.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'emploi que son bureau local met à votre disposition.

Placements spéciaux

POSITIONS POUR JEUNES FILLES

305 ouest, Ste-Catherine

- COMMIS DE BUREAU** — 16 à 19 ans — Tenue des livres — un peu d'anglais.
- COMMIS** — Pour vérification, filières, etc. — 15 à 18 ans — 7e année ou plus. — Actives et ponctuelles.
- PREPOSEES AUX FILIERES** — 16 à 17 ans — Expérience non requise — bililingue si possible — bonne apparence.
- EMPAQUETEUSES** — Célibataires — Expérience non requise — Bonne santé — Semaine de 5 jours.
- VENDEUSES** — 17 ans et plus — Expérience non requise — bililingue si possible — bonne apparence — pas de travail le samedi soir.
- PRENTIES GRAVEUSES** — 16 ans et plus — Expérience non requise — Chance d'avancement pour personnes voulant apprendre le métier.
- IDÉ MANUFACTURE** — 18 ans et plus — Expérience non requise — Active — Congés rémunérés.

UN MESSAGE AUX JEUNES FILLES

Savez-vous que les métiers de l'aiguille vous offrent un choix de positions et une opportunité d'avancement actuellement sans pareils? Il suffit d'un cours de 4 à 6 semaines, pour vous assurer d'un emploi permanent et d'un salaire intéressant. Une école de l'entraînement gratuit, à cet effet, a été établie à Montréal.

Adressez-vous dès maintenant à la Section des Placements Spéciaux, 305 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL
Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL
A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

Aux Skieurs

Au nom de ceux qui doivent se servir de nos tramways au cours des heures d'affluence, nous vous demandons de ne pas voyager avec vos skis entre 4 h. 30 et 6 h. 30 l'après-midi.

Les skis encombrant les voitures de façon injuste pour les autres voyageurs, et en même temps sont une source de danger et d'ennui pour ceux-ci.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Au nom de plus d'un million de voyageurs quotidiens

A mon avis...

Les amateurs qui parient sur les joutes de hockey et qui choisissent les meneurs de la ligue comme les gagnants probables, et c'est naturel, ont dû subir de lourdes pertes en cette dernière fin de semaine, car le Canadien, qui était gros favori pour l'emporter sur le club Chicago, au Forum puis dans la Ville des Vents, a subi deux échecs inattendus et il en fut de même pour les Leafs de Toronto lorsqu'ils allèrent à New-York dimanche soir alors que les hommes de Happy Day durent baisser pavillon devant les protégés de Frankie Boucher.

La défaite des Toronto fut moins dommageable que celle du Tricolore, car les gens de la Ville Reine avaient obtenu la victoire samedi sur les Bruins de Boston et le Toronto a pu par cette victoire augmenter son avance sur le Canadien, qui est maintenant sept points en arrière des protégés de Connie Smythe.

Les amateurs montréalais n'ont pas goûté les échecs du Bleu Blanc Rouge et ils ont manifesté contre la tenue de leurs favoris. Ils ont été mécontents également des décisions de l'arbitre Chadwick lorsque Kenny Reardon fut expulsé pour insubordination à la troisième période. La chose se produisit immédiatement après que Toe Blake eut enregistré l'unique but de notre club, sauvant ainsi le Tricolore du blanchissage tout comme Murphy Chamberlain a pu le faire à Chicago, dimanche soir, au cours de la manche finale.

Reardon venait d'être poussé violemment contre la clôture par Adam Brown et notre joueur de défense était d'avis que le porte-couleur du Chicago aurait dû mériter une punition. Chadwick ayant laissé passer cette offense inaperçue, Reardon s'est permis de lire sa façon de penser à l'officiel, mais probablement dans des termes peu parlementaires et Chadwick a alors sévi contre Kenny.

Reardon avait probablement raison de croire que Brown méritait d'être envoyé au frigidaire pour son infraction aux règlements, mais là où il a fait défaut, c'est d'avoir été trop sévère à l'adresse de celui qui dirigeait la partie et d'ailleurs les règlements permettent seulement au capitaine de l'équipe d'intervenir pour revendiquer les droits d'un joueur ou d'un club et si l'un a manqué à son devoir, l'autre a ou repassé ses droits et c'est le Canadien qui fut le perdant.

En effet, lorsque Reardon intervint auprès de l'arbitre, le jeu fut arrêté; pourtant, le Bleu Blanc Rouge venait de mener l'attaque qui avait un point au Tricolore et probablement que notre club aurait pu répéter cet exploit, car l'élan était à la défense du Chicago, était désorganisé. Si le jeu s'était continué, les quipiers des visiteurs n'auraient peut-être pas pu reprendre leur aplomb et qui sait si le résultat n'aurait pas été tout autre.

Non seulement Reardon a retardé le jeu, mais les spectateurs ont également aidé la cause des Eperviers, car à la suite de cet incident, des chaises chaudes ont été lancées sur la glace et les employés du Forum durent nettoyer la glace pendant ce temps-là, les Canadiens perdirent leur ardeur au jeu, tandis que les Eperviers ont pu se ressaisir et réorganiser leur ligne de défense.

Lorsqu'un arbitre, dans l'opinion des spectateurs, ne semble pas donner justice ou qu'il fait preuve d'incompétence, il vaut mieux s'abstenir de manifester de la façon dont on a fait samedi, car les objets sur la glace et les coups de main envoyés au président en lui envoyant des lettres de protestation. Lorsque la tête dirigeante de la Ligue Nationale verrait ses officiels critiqués, il prendrait probablement la décision de les renvoyer de leurs services ou de leur rappeler leur devoir en leur faisant repasser les règles du jeu.

Les spectateurs étaient mécontents non seulement de l'attitude de l'arbitre, mais surtout de la tenue de nos porte-couleurs, car les coups de Dick Irvin ne se comptaient pas en championnes. Le jeu du Bleu Blanc Rouge laissait à désirer, aussi en maintes occasions les joueurs furent hués et de tous les coins de la patinoire l'on entendait les spectateurs frapper des pieds ou battre des mains pour demander plus d'action et un meilleur ensemble. Cette manifestation n'était pas à l'honneur du Bleu Blanc Rouge.

Certains n'approuveront pas l'attitude des spectateurs et les commentaires allaient leur train à la sortie du Forum, mais nous croyons que ceux qui paient pour assister à une joute de hockey entre joueurs professionnels ont le droit d'approuver ou de désapprouver la tenue de quipiers, pourvu cependant qu'ils restent dans la limite raisonnable. On exige un prix d'admission assez élevé pour ces parties et en retour on doit donner du jeu de première qualité, surtout quand on sait que les joueurs sont payés. Le public montréalais ne refuse pas son appui à notre club et nos quipiers doivent donner pleine et entière satisfaction à leurs nombreux supporters.

Il y avait cependant une consolation pour les amateurs, samedi soir, car la tenue de Paul Bibeault valait bien le prix d'admission; notre compatriote s'est montré à la hauteur de sa position et après la partie, Bill Tobin, s'il a été témoin de la rencontre, ne devait pas songer à remplacer Paul par Sugar Henry ou tout autre cerbère disponible, car le gardien des buts du Chicago venait de démontrer, tout comme il l'a fait de nouveau dimanche soir, à Chicago, qu'il était égal sinon supérieur à tout autre joueur du circuit Campbell ou Podoloff.

— N. DUCHARME

Deux victoires

du Sainte-Marie

Après un début défavorable, dans la Ligue de Hockey Laurentien Junior B à l'arena St-Laurent, l'équipe St-Marc, organisée sous les auspices du service des loisirs de cette paroisse, a réussi à surmonter le mauvais sort, et à remporter deux victoires consécutives. Sous l'habile direction de l'instructeur Arthur Leblanc, et sous la gerance de M. Emmanuel Grevier, le St-Marc a défait, dimanche dernier, le Prescott Cycle, au compte de 7 à 4, et, mardi soir, il a pris sa revanche par le score de 9 à 7 sur le collège Dostaler, qui avait défait le 28 décembre dernier, lors de l'ouverture de la saison.

Ce soir, à l'arena St-Laurent, le St-Marc viendra aux prises avec les As du Parc Extension, au cours d'un programme double qui mettra aussi en présence le Prescott Cycle contre le collège Dostaler. Les supporters du St-Marc qui désirent assister à ces deux joutes n'auront qu'à se rendre à l'angle de la rue Beaubien et de la 1ère avenue, Rosemont, ou un autobus, mis à leur disposition par les Loisirs St-Marc, les conduira à St-Laurent. Le départ se fera à 7 h. 45 précises.

Les compteurs se livrent une belle lutte

Le Canadien n'a pas fait fureur en fin de semaine et ses joueurs réguliers hier soir alors que l'équipe de Frank Currie en venait aux prises avec les Maple Leafs de Verdun dans une joute de la Ligue Junior mais malgré ce handicap le Bleu Blanc Rouge a réussi à vaincre son rival et c'est par le compte de 4 à 2 que le Tricolore l'a emporté sur les gars de Verdun.

Dans l'autre partie à l'affiche le National n'a aucune difficulté à triompher des Rapides de Lachine car c'est avec un pointage de 11 à 3 que cette partie prit fin. Par sa victoire d'hier le club de la Paletre a pu se rapprocher des Rapides et il n'est qu'à deux points de la deuxième position qui est actuellement détenue par le Lachine.

Le National s'est assuré d'une victoire décisive à la deuxième période en comptant six buts de suite. Roger Morrisette a été laissé sans protection à plusieurs reprises et il a quand même effectué de beaux arrêts.

Le National et le Canadien vainqueurs

Le Canadien était privé des services de trois de ses joueurs réguliers hier soir alors que l'équipe de Frank Currie en venait aux prises avec les Maple Leafs de Verdun dans une joute de la Ligue Junior mais malgré ce handicap le Bleu Blanc Rouge a réussi à vaincre son rival et c'est par le compte de 4 à 2 que le Tricolore l'a emporté sur les gars de Verdun.

Dans l'autre partie à l'affiche le National n'a aucune difficulté à triompher des Rapides de Lachine car c'est avec un pointage de 11 à 3 que cette partie prit fin. Par sa victoire d'hier le club de la Paletre a pu se rapprocher des Rapides et il n'est qu'à deux points de la deuxième position qui est actuellement détenue par le Lachine.

Le National s'est assuré d'une victoire décisive à la deuxième période en comptant six buts de suite. Roger Morrisette a été laissé sans protection à plusieurs reprises et il a quand même effectué de beaux arrêts.

PREMIERE PARTIE

LACHINE — Buts: Morrisette; défenses: Charest et Pilon; centre: Vokoy; ailes: Gauthier et Lacombe; substituts: Tranquille, Durancourt, Bourgeois, Harding Deneault, Lavroix, Sauvée et Desmarais.

NATIONAL — Buts: Desforges; défenses: Deslauriers et Gareau; centre: Bissailon; ailes: Bougie et Corriveau; substituts: Jeanneau, Richard, Robert et Gratton.

SOMMAIRE

Première période
1-National: Richard (Gareau) 14.37
2-National: Bougie (Gareau) 15.43
Punition: Bougie.
Deuxième période
3-National: Bissailon (Corriveau) 4.52
4-National: Bougie (Corriveau et Bissailon) 6.06
5-National: Bissailon (Bougie) 8.10
6-Lachine: Sauvée 8.12
7-Lachine: Bougie (Corriveau) 18.15
8-National: Bougie (Desmarais) 19.25
Punitions: Richard, Pilon (5), Gareau, Pilon, Tranquille (2), Bougie, Robert.

Troisième période
9-National: Deslauriers (Bougie et Corriveau) 9.36
10-Lachine: Sauvée (Desmarais) 11.43
11-National: Richard (Robert) 14.34
12-National: Bougie (Corriveau) 15.50
13-Lachine: Bougie (Desmarais) 19.25
14-National: Gratton (Richard) 19.55
Punitions: Desmarais, Robert, Pilon, Jeanneau et Pilon.

VERDUN — Buts: Pelletier; défenses: Léger et Limoges; centre: Proulx; ailes: McArde et McKissock; substituts: Read, Jodoin, Cabana, Riggs, Léger et Roy.

CANADIEN — Buts: Surrah; défenses: Laplante et Roche; centre: Orlan; ailes: Fryday et Morenz; substituts: Denny, Newton et Lépine.

Première période
1-Canadien: Fryday 17.15
Punition: Lépine.
Deuxième période
2-Verdun: Jodoin (McArde) 18.15
Punitions: Lépine, Orlan, Lépine, McArde et Lépine.
Troisième période
3-Canadien: Fryday (Morenz) 3.45
4-Canadien: Lépine 7.25
5-Canadien: Denny 11.10
6-Verdun: Roy (Léger, Limoges) 15.54
Punitions: Roche, Riggs, Roy, Léger, McArde et Laplante.

Le hockey

MIER: Ligue Junior
Canadien 4, Maple Leafs 2.
National 10, Lachine 3.
Ligue de l'Est
Pte aux Tremblais 4, Dupré 3.
Charlemagne 3, Eastward 2.
Ligue Dépression
Saguenay 4, Grand 1.
Commerce 5, Hobos 5.
CE SOIR
Ligue Provinciale
Victoriaville 4, Verdun.
Sherbrooke 4, Cornwall.
Ligue Junior
au Forum:
Cyclones 4, Canadien.
Royal 4, Concordia.

CLASSEMENT:
Ligue Nationale
Toronto 32, 19, 10, 3, 106, 70, 41
Canadien 33, 11, 14, 8, 88, 96, 30
Boston 33, 11, 14, 8, 88, 96, 30
Rangers 33, 11, 14, 8, 88, 96, 30
Detroit 33, 11, 14, 8, 88, 96, 30
Chicago 31, 11, 12, 2, 99, 119, 28

Ligue Junior
Canadien 13, 12, 1, 0, 88, 96, 30
Saguenay 14, 7, 3, 4, 83, 49, 18
Nationale 14, 7, 3, 4, 83, 49, 18
Royal 16, 5, 7, 3, 38, 63, 15
Wheelers 16, 4, 1, 0, 58, 68, 12
Maple Leafs 13, 3, 6, 4, 49, 39, 10
Cyclones 16, 4, 1, 0, 31, 117, 10
Concordia 15, 1, 1, 0, 4, 80, 87, 16

Le Brébeuf bat le Notre-Dame
Dimanche, à 2 h., le Collège Brébeuf a reçu la visite du Collège Notre-Dame. Dans une joute rapide et assez serrée, le Brébeuf a triomphé de son adversaire par le compte de 5 à 3. Notre-Dame manifesta beaucoup d'agressivité à la 1ère période. Il prit l'avantage grâce à deux buts comptés par Blanchette et Bourbon, alors que Martineau enregistrait le seul but du Brébeuf.

Mais la seconde période fut toute à l'avantage du Brébeuf, qui força le jeu à l'attaque et mena constamment de surprise en défaut le solide gardien du Notre-Dame, qui eut à bloquer 11 lancers tandis que Lacombe n'en reçut que trois. Cependant Brunelle fut le seul complice de cette période pour Brébeuf, portant le score 2 à 2.

La troisième période assura la victoire de Brébeuf, lorsque Blanchard, Brunelle et Pilon prirent tour à tour la mesure de Leduc, à

Le Boston, le club le plus lourd de la ligue

Avec une moyenne de poids de 179 livres par homme, le club des Bruins de Boston est le plus lourd de la Ligue Nationale de hockey. Les Ailes Rouges de Détroit suivent de près avec une moyenne de 178 livres. Les Leafs de Toronto suivent également avec une moyenne d'une livre de moins, à 177. Puis viennent les Rangers de New-York à 175 livres, les Eperviers de Chicago avec 174 livres, et, enfin, les champions de la coupe Stanley, les Canadiens de Montréal qui constituent l'équipe la plus légère avec une moyenne de 170 livres seulement.

Le joueur le plus lourd dans la Ligue est Babe Pratt, la défense du Boston, qui fait osciller l'aiguille à 217 livres. Le joueur le plus léger de l'excellent centre des Canadiens est le Montréalais qui ne pèse que 145 livres. Le Boston, avec l'équipe la plus lourde dans la ligue, a le joueur le plus lourd, et, à l'opposé, se trouve le Canadien, avec le joueur le plus léger, si le tout signifie quelque chose.

Le plus grand joueur dans le hockey professionnel majeur est aussi Babe Pratt, qui mesure 6 pieds et 3 pouces, sur ses 217 livres, à tous les jours est le plus grand joueur dans la ligue, depuis ses débuts, en 1935-36. On croit qu'il est le joueur à la plus haute taille à avoir évolué dans l'histoire de la ligue.

Le joueur le plus petit, dans la ligue, est le mince Grant "Knobby" Warwick, ailier droit des Rangers de New-York. Il mesure 5 pieds et 5 pouces de la glace. Il y a plusieurs joueurs dans la ligue qui mesurent 5 pieds et 7 pouces ou moins, mais Warwick est le champion des "petits". Il est douteux qu'un autre joueur plus petit que Warwick ait jamais évolué dans la Ligue Nationale.

ICI ET LA, EN RACCOURCI

452 victoires dans la L. N. H. pour Jack Adams

Lorsque les Ailes Rouges de Détroit ont infligé une défaite par 4 à 2 aux Canadiens de Montréal, il s'agissait de leur 401e victoire depuis qu'ils sont dirigés par Jack Adams, dans les parties régulières de saison. Adams a aussi conduit son club à 51 victoires dans les séries de la coupe Stanley. C'était donc une 452e victoire pour Adams qui dirige le même club depuis 20 ans.

Un actif pour le jeu

Bill et Bun Cook, Frank Boucher, Ching Johnson et Murray Murdoch, cinq des débuts des Rangers de New-York, en 1926-27, sont encore du jeu auquel ils ont pris part comme joueurs. Boucher est gardien et instructeur des présents Rangers; Bill Cook est instructeur des Millers de Minneapolis, dans la ligue des Etats-Unis; son frère Bun est instructeur des Barons de Cleveland, dans la Ligue Américaine; Murdoch est à sa 9e saison comme instructeur du club de hockey de l'Université Yale, et le vieux dur à cuire Ching est l'habile gérant d'affaires, à Washington. En outre, il trouve le temps d'agir comme juge de lignes dans la ligue d'amateurs de l'est des Etats-Unis, dans les parties, à Washington.

Le joueur de défense qui a le plus souvent compté

Georges "Buck" Boucher, le frère aîné de Frankie des Rangers, a compté plus de buts dans la L. N. H. que tout autre joueur de défense. Il a enregistré 113 buts dans les parties régulières et 7 dans les séries de la coupe Stanley. Boucher a passé 10 saisons et demie avec les Sénateurs d'Ottawa, 1 saison et demie avec les Maroons de Montréal et sa dernière saison avec les Eperviers de Chicago. Boucher a joué avec quatre clubs de la coupe Stanley, avec les Sénateurs d'Ottawa.

Première recrue à compléter cinq buts

Howie Meeker, ailier droit des Leafs de Toronto, est devenu la première recrue à avoir complété 5 buts dans une partie. Howie a réussi son exploit le 8 janvier, contre Paul Bibeault du Chicago, dans une partie où les Leafs l'emportèrent par 10 à 4 sur les Eperviers. Le dernier joueur à avoir complété 5 buts dans une partie a été Maurice Richard, du Canadien, et il a réussi l'exploit, le 28 décembre 1944, contre Harry Lumley, du Detroit. Richard obtint aussi 3 assistances pour un total de 8 points, soit pour un record par un joueur d'une joute.

Inévitable dans les filets pendant 161 minutes

Charlie Rayner, sensationnel gardien des Rangers de New-York, qui a obtenu 2 blanchissages consécutifs, les 4 et 5 janvier, en est arrivé au total de 161 minutes et 15 secondes avant d'avoir été déjoué. Joe Carvello, du Boston, a réussi à compter contre Rayner à 3 minutes et 4 secondes de la 2e période de la partie Boston-New-York, le 8 janvier.

Frank McCool a été le dernier gardien à avoir réussi deux blanchissages consécutifs, en deux soirs. C'était dans les parties régulières des 27 et 28 janvier 1945 et les Rangers ont été deux fois les vainqueurs. Dans la finale de la coupe Stanley, en 1945, entre le Toronto et le Detroit, McCool, dans les filets du Toronto, a réussi trois blanchissages de suite, mais les parties en question n'ont pas eu lieu, trois soirs consécutifs. Harry Lumley, dans les filets du Detroit, dans la même série, a échoué deux fois les soirs, des soirs différents, ses opposants. Dans cet série, il y a eu donc cinq blanchissages dans les sept parties qui ont été jouées.

des brillamment de leurs coéquipiers. Notre-Dame, grâce à Blanchette, compta son troisième point, l'unique de cette période, bien qu'à 2 reprises il ait eu l'avantage numérique de 2 hommes. Le compte final: Brébeuf 5, Notre-Dame 3. Punitions: Brébeuf 4, Notre-Dame 4. Lancers contre Lacombe: 18. Lancers contre Leduc: 30.

Le classement des pugilistes par la N.B.A.

Abe J. Greene, président de l'Association de Boxe Nationale des Etats-Unis, vient de rendre public la liste des pugilistes qui ont été classés comme étant les meilleurs de leur catégorie et dans ce rapport trimestriel le président suggère à Fritzzy Ziv de cesser de se battre car il prétend que les beaux jours du vétéran sont finis. Aucun boxeur canadien n'a été mentionné dans le classement. Jackie Paterson, d'Angleterre, est le connu comme champion mondial de la catégorie des poids-mouches. Parmi les autres boxeurs britanniques choisis mentionnons Bruce Woodcock, champion britannique poids lourd, et son compatriote Freddie Mills, monarque des talons de Grand-Bretagne.

Marcel Cerdan, champion poids moyen de l'Europe, qui a grandement impressionné sa première visite en Amérique en remportant la décision aux dépens de George Abrams, de Washington, a été élu parmi les aspirants loquaces à la couronne mondiale des poids moyens. Il est actuellement le solide Tony Zale. Aucun boxeur n'a été choisi comme aspirant sérieux à Joe Louis, mais quelques poids-lourds ont reçu une mention honorable, tout particulièrement Elmer "Violent" Ray. Ce dernier a été classé le premier grâce à sa victoire sur Joe Wolcott.

LE CLASSEMENT

Poids lourd:
Champion: Joe Louis, Michigan.
Aspirant: aucun.
Mention honorable: Elmer Ray, Floride; Tami Mauriello, N.-York; Bruce Woodcock, Angleterre; Joe Walcott, New-Jersey; Joe Baksi, Pennsylvanie; Joe Maxim, Ohio.

Mi-lourd:
Champion: Gus Lesnevitch, New-Jersey.

Aspirants: Ezzard Charles, Ohio; Billy Fox, Penn.; Billy Smith, Cal.; Achille Moore, Missouri.
Mention honorable: Jack Chase, Cal.; Freddie Mills, Angleterre; Booker Beckwith, Indiana; Lloyd Marshall, Californie.

Poids moyen:
Champion: Tony Zale, Indiana.

Aspirants: Jake Lamotta, New-York; Marcel Cerdan, France; Chas Burley, Penn.; Rocky Graziano, N.-York; George Abrams, Dis. de Col.
Mention honorable: Jimmy Edgar, Mich.; Bert Lytle, Cal.; Steve Belloise, N.-York; Al "Red" Priest, Massachusetts.

Mi-moyen:
Champion: Ray Robinson, New-York.

Aspirant: aucun.
Mention honorable: Tommy Bell, Ohio; Tippy Larkin, N.-Jersey; Chas Fusari, N.-J.; Beau Jack, Georgie; Tony Janiro, Ohio; Bernard Docusew, Louis; Tony Pellome, N.Y.

Poids léger:
Champion: Ike Williams, N.J.
Aspirants: Bob Montgomery, de la Penn.; Johnny Bratten, Illinois.
Mention honorable: Enrique Bolanos, Mexico; John Thomas, Cal.; Larry Cismeros, Cal.; Willie Joyce, Indiana.

Poids plume:
Champion: Willie Pep, Conn.
Aspirants: Phil Terranova, N.Y.; Carlos Chavez, Cal.

Mention honorable: Oscar Calles, Venezuela; Mel Tarleton, Ang.; Jackie Graves, Minn.; Chas Cabey Lewis, New-York.

Poids coq:
Champion: Harold Dade, Cal.
Aspirants: Manuel Ortiz, Cal.; Kue Kong, Young, Hawaii; Théo Médina, France.

Mention honorable: Luis Castillo, Mexique; Tony Olivera, Cal.; Harold Dade, Cal.; Georges Mousse, France; Banty Doran, Ang.; Simon Vergara, Panama; Cliff Anderson, Angleterre.

Poids mouches:
Champion: Jackie Peterson, Ang.
Aspirants: Rihy Monaghan, Angleterre; Dado Marino, Hawaii; Jimmy Gill, Angleterre.

Mention honorable: Joe Curran, Ang.; Stumpy Butwell, Australie; Alfred Chavez, Californie.

LE FORUM

Ligue de Hockey Junior

Cyclones vs Canadiens

Royaux vs Concordia

Billets en vente MAINTENANT.

Prix: \$1.00, 50c, 25c.

Les Sages l'emportent sur les Grads

Dans la ligue Dépression, hier soir, les Sages sont montés en première place en battant les Grads par 4 à 1. Sullivan a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 2 buts tandis que Brouillette et Bélanger ont obtenu les autres. Yvon Dion et O'Brien ont fourni chacun 2 assistances. Dans l'autre partie la Chambre de Commerce des Jeunes a annulé avec les Hobos par 5 à 3.

P. Pauzé a, sans contredit, été l'étoile des Hobos avec 2 buts et 1 assistance tandis que Ferguson a obtenu les autres buts. Choquette, Robert, Tremblay, Elie et Smith ont enregistré les buts du Commerce.

Deux autres joutes chez les juniors

Ce soir, au Forum, il y aura un autre programme double de la ligue Junior. Les Cyclones rencontreront le Canadien, tandis que le Royal fera face au Concordia de Sylvio Mantha.

Harry Madison est disqualifié

Dans la rencontre principale de la séance de lutte présentée hier soir, en la salle du marché Saint-Jacques, le scientifique Georges Gagny, champion mondial des mil-lourds juniors, a conservé son titre en triomphant du brutal gladiateur de Verdun, Harry Madison. Ce dernier s'assura les honneurs de l'engagement initial après 14.55 minutes, mais le monarque des mil-lourds juniors égalisa les chances après 7.06 minutes dans la seconde reprise. Finalement, cinq minutes étaient à peine écoulées dans le dernier engagement, quand Madison fut disqualifié l'arbitre accorda la victoire au détenteur de la couronne.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Engr. 44, rue St-Jacques, Montréal. Tél. HARBOR 6958. R.T. Armand

Royal — Remington — Underwood — I. C. Smith Cornea. Silencieux, régulier et portable. Procureurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS 1015, rue BLEURY (centre Vitré et Lacachetière) BE. 2328 RE. 2210

ENCADREMENTS

WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREMENTS MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs L.N.C. 2264

LAITERIE

CH. 6988 - 2599 Holt LAITERIE ROSEMONT

Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande avec une réparation. Estimations gratuites sur demande 3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs. 4350 PAPINEAU A.M. 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière

Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

MA. 9331

NARCISSE DUCHARME, Président

Pour la reconstruction du boulevard Pie IX

Une délégation d'hommes d'affaires de l'est, a rencontré M. Antonio Talbot, hier.

Un groupe imposant des Hommes d'Affaires de l'Est s'est présenté ce matin au bureau du ministre provincial de la Voirie, M. Antonio Talbot, pour demander au gouvernement de la province de Québec de vouloir décréter le boulevard Pie IX, route provinciale et assurer les frais de reconstruction et d'entretien du double pavage existant.

La délégation a été présentée au ministre par le Dr J.-F. A. Gaiien, député de Maisonneuve à l'Assemblée Législative. Elle était dirigée par le président de l'Association, M. Ernest G. Allard et par le registraire, M. Victorin Collette. L'on remarquait entre autres M. Archambault Désy, maire de Montréal-Nord et M. J.-Nap. Langelier, ingénieur de la Commission Métropolitaine.

Pour appuyer leur demande, les délégués ont invoqué les raisons suivantes: "Que le boulevard Pie IX dessert indirectement plus de la moitié de la population provinciale; "Que plus de trois cent mille âmes sont directement intéressées à la reconstruction du boulevard, ayant élu domicile dans l'est de Montréal, dans Montréal-Nord, St-Vincent de Paul, St-François de Sales, St-Emile, Terrebonne, Rawdon et plusieurs autres municipalités des Laurentides.

"Que les deux municipalités qui traversent cette route sont déficitaires et leurs quartiers d'habitation ne sont pas rivaux du boulevard Pie IX;

"Que les frais de construction entrepris par une ville aujourd'hui annexée à Montréal, ont été très onéreux et rejetés injustement à la charge des villes de Saint-Michel et de Montréal-Nord;

"Que le pont sis à l'extrémité n'a pas la circulation qu'il devrait avoir dû au pavage défectueux du lit du boulevard;

"Que d'autres villes et municipalités possédant des routes de cette importance ont obtenu la construction et l'entretien de ces voies de communication aux frais de la province".

Pour ces raisons les hommes d'affaires de l'Est ont prié le ministre de la voirie de bien vouloir présenter leur recommandation au conseil des ministres, dès la prochaine session.

Après discussions, M. Talbot a demandé à M. Ernest Gohier, ingénieur du ministère, de donner des chiffres approximatifs du coût de réfection du boulevard Pie IX. M. Gohier ayant répondu que cela coûterait environ \$400,000, le ministre a assuré les délégués qu'à ce compte-là il se ferait certainement quelque chose.

Toutefois le ministre a ajouté que les municipalités devraient fournir, à leurs frais le terrain nécessaire au drainage. M. Talbot a déclaré qu'il ferait faire immédiatement les estimés du travail et que si les dépenses demeuraient dans les cadres des chiffres fournis par M. Gohier, il y aura certainement quelque chose de fait.

Locaux de la police ravagés par le feu

Québec, 14 (D. N. C.). — Un incendie s'est déclaré hier matin vers 7 h. 30 dans le nouvel immeuble de la police provinciale sur la Grande Allée, en face des édifices du Parlement. Apparemment, le feu a été causé par une défectuosité de la fournaise. Des jets d'eau ont été installés et les pompiers ont pu réintégrer leurs casernes vers 9 heures. Il a fallu briser le plancher du couloir qui réunit la bâtisse principale et l'annexe, juste au-dessus de la fournaise, pour pouvoir arroser plus librement et empêcher le feu de se communiquer entre les planchers. Des dégâts assez sérieux ont été causés, mais il est probable que les nouveaux quartiers généraux de la Sûreté provinciale seront habitables dès demain, pourvu qu'on puisse pomper les deux pieds d'eau qu'il y a dans la cave, et assécher un peu la bâtisse. Comme nous l'avons déjà annoncé, la Sûreté provinciale a déménagé dans l'ancien édifice de la Commission des accidents de travail (autrefois l'édifice des Chevaliers de Colomb), pour permettre l'organisation des bureaux du nouveau ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse. Au début de décembre, les dossiers de la police et le service des écritures furent transportés dans le nouveau local, mais la gendarmerie était encore au Parlement, attendant la fin des travaux d'aménagement et de restauration.

Un hôpital général à Trois-Pistoles

Québec, 14. — Un groupe de citoyens des Trois-Pistoles, district de Kamouraska, a obtenu des lettres patentes du gouvernement provincial en vue d'établir et de mettre en opération un hôpital général dans la ville de Trois-Pistoles ou sa banlieue, sous le nom de "L'Hôpital Notre-Dame des Neiges", avec un capital total de \$99,900, divisé en 99 actions de \$100, chacune.

Vie de la Vénérable MERE D'YOUVILLE

première fondatrice canadienne par Albertine FERLAND-ANGERS, de la Société Historique de Montréal.

Dans ce remarquable ouvrage, madame Ferland-Angers parle avec éloquence d'une grande fondatrice canadienne.

Il faut lire cet intéressant volume, qui est une vivante étude de mœurs; c'est de l'histoire de Montréal, c'est un témoignage de haute valeur en faveur d'une femme exceptionnelle.

Volume de 400 pages, 28 hors-texte et une carte de Montréal de l'année 1744.

Au comptoir: \$2.00
Par la poste: \$2.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Des centaines de documents produits

Le procès de Harry Ship se continue devant le recorder

Le sergent détective Armand Courval, de la police de la moralité de la cité de Montréal, a été le seul témoin de la séance d'hier, au début de la cinquième journée du procès de Harry Ship, accusé d'avoir dirigé une maison de pari, durant six ans, au no 906 est, rue Ste-Catherine, malgré les nombreuses descentes (73) qui ont été opérées à l'endroit.

Le témoin, assisté de Me Pacifique Plante, avocat de la police, a produit toute la papeterie qui servait à l'opération de la maison de pari. La documentation déposée devant le recorder E. J. McNamany s'est enrichie de quelque 40 nouveaux exhibits comprenant des milliers de feuillets, de cartes, de papiers de toute sorte.

On a produit comme exhibit no 191, pa porte portant le no 5 et la porte no 6 de la pièce où l'on pariait. Ces portes représentaient respectivement une armoire où l'on amassait les documents et l'entrée du restaurant.

Dans l'armoire en question on a trouvé des pancartes avec différentes inscriptions telles que les suivantes: "S.V.P., avez votre carte d'enregistrement sur vous"; "Limite de \$4, \$8, \$20, jusqu'à \$25"; "Please examine your slips carefully. We pay as they read".

D'autres pancartes indiquaient le nom des pistes de courses, et la condition des pistes. C'est ainsi qu'on lisait le nom de différentes pistes de courses des Etats-Unis, du Mexique et même de Montréal. La condition des pistes était indiquée comme étant Fair, Good, Slow, Sloppy.

Parmi les exhibits produits ce matin, on remarque des revues telles que *Gollier's Pocket Manual of Telegram Reading*, ou encore plusieurs exemplaires du *Sport Casters Reading of Racing Telegram*.

Entre autres documents que l'on a produits, il y avait quelque 6,000 cartes d'affaires portant le nom de Harry Ship. Il y en avait de trois types différents. Outre le nom, elle n'indiquait rien autre que le numéro de téléphone de la maison de jeu.

On y a produit aussi des cartes d'un genre différent qui indiquent que l'on pariait aussi sur les parties disputées dans le baseball national aux Etats-Unis. Enfin, on a

trouvé dans l'armoire avec la porte portant le no 5, des chèques en blanc de \$15, signés de N. Seagel, faits à la Banque du Dominion. Des coupons de pari portant les lettres suivantes ont été décrites par le sergent Courval: R pour le No de la course, avec un espace en blanc pour le nom du cheval; W pour le cheval gagnant; P pour le cheval se classant le deuxième; S pour le troisième cheval. Enfin les lettres W et L au bas (Win ou Loose) pour indiquer si le parieur gagnait ou perdait.

L'audition des preuves de la poursuite s'est continuée dans l'après-midi.

Nouveau couvoir coopératif

Québec, 14 (D.N.C.). — Un couvoir coopératif d'une capacité de 24,000 oeufs a été récemment organisé à Ste-Louise, dans le comté de l'Islet. Il sera en opération dans quelques semaines. Ce nouveau poste d'incubation se spécialise dans la production des dindeonneaux afin de répondre aux besoins sans cesse grandissants des éleveurs de dindeons. On sait que cet élevage a pris beaucoup d'expansion dans le

nord du comté de l'Islet en ces dernières années.

Le projet a été réalisé grâce à la collaboration de la division de l'aviculture du ministère provincial de l'Agriculture. Les membres du nouveau couvoir se recrutent dans les paroisses de Ste-Louise, de Ste-Damase, St-Roch-des-Aulnais et l'Islet. Le président est M. R. Pelletier de St-Roch, et le secrétaire, M. Martial Tardif, de Ste-Louise.

Cette nouvelle addition porte à 59 le nombre des couvoirs coopératifs dans la province de Québec.

Macabre découverte

Toronto, 14 (P.C.). — Des jeunes gens, partis à la chasse au lièvre, dimanche, ont trouvé le corps d'un inconnu, le front percé et un câble serré autour du cou et des chevilles, reposant dans un conduit voûté sous la route nationale No 27 à trois milles au nord de Malton. Selon la police, l'inconnu aurait été victime d'une vengeance. Une balle lui aurait troué le front; cependant un autre instrument en serait peut-être la cause, ce que déterminera l'enquête quand le cadavre sera dégelé. Il s'agit d'un homme d'environ 55 ans, de taille moyenne, les cheveux gris et la figure rasée.

Trois enfants brûlés vifs

La tragédie est survenue à St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 13 (D.N.C.). — Trois jeunes enfants ont été brûlés vifs hier soir dans la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, au cours d'un incendie qui a réduit en cendres la demeure de leurs parents. Ce sont Madeleine, Serge et Nicole Biennu, âgés respectivement de quatre ans, deux ans et treize mois, enfants de M. et Mme Gérard Biennu. Il a été absolument impossible de leur porter secours. Au moment de la tragédie, les parents étaient absents, mais ils avaient confié la garde de leur maison à une jeune fille de quatorze ans, dont on n'a pu encore se procurer le nom. Vers 9 h., hier soir, la jeune gardienne fut éblouie par une espèce d'éclair au plafond et toutes les lumières de la maison se sont éteintes. Il s'agissait évidemment d'un court-circuit électrique, mais la jeune fille ne se rendit pas compte de la situation ni de sa gravité.

Elle jeta un manteau sur ses épaules et courut chez les plus

proches voisins, pour avertir de ce qui venait de se passer. Un revint immédiatement à la maison, mais déjà il était trop tard. Le feu sensible avait pris partout en même temps. Un voisin brisa la fenêtre de la chambre où se trouvaient les enfants, mais il ne put y pénétrer. Il put constater cependant que les enfants n'étaient pas dans les lits. Ils s'étaient vraisemblablement levés, essayant de se sauver, et ils devaient être tombés ça et là, suffoqués par la fumée. Une heure plus tard il ne restait que ruines fumantes de la maison. M. Biennu et sa famille n'étaient arrivés à St-Hyacinthe que depuis un mois, venant de Montréal. Ils demeuraient autrefois à St-Lucien. La propriété détruite appartenait à M. Wilfrid Biennu, de Beloeil, frère de M. Gérard Biennu.

Elections municipales à Sainte-Thérèse de Gaspé

Le maire P.-M. Bouchard est ré-élu pour la seconde fois par acclamation. Les conseillers: Cyrille Leblanc, Benoît Lapierre ainsi qu'Alexandre Leblanc sont également élus par acclamation.

Avis Important du Gouvernement au sujet de la réglementation des prix

Les règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre (arrêté en conseil C.P. 8528 du 1er novembre 1941) établissaient pour certaines marchandises et certains services les prix maxima de la période de base. Ces règlements furent adoptés en vertu de l'autorité de la Loi des mesures de guerre et maintenus en vigueur par la Loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales.

Et, de temps à autre, au moyen d'ordonnances rendues par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les prix maxima établis ont été changés ou ils ont été suspendus dans le cas de marchandises et de services particuliers. Il y a quelques jours, on a annoncé la suspension d'un bon nombre de réglementations.

Sommaire des

MARCHANDISES ET SERVICES ENCORE SOUMIS AUX PRIX MAXIMA

selon l'ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

VIVRES

- Toutes les farines, mélanges de farines et gruau.
- Levure.
- Pain, petits pains, biscuits et produits de la boulangerie.
- Céréales conditionnées, cuites ou non, y compris céréales à déjeuner, macaroni, vermicelle, spaghetti, nouilles et autres pâtes alimentaires.
- Riz.
- Orge perlé et mondé.
- Mais décortiqué, à l'exclusion du mais à éclater.
- Pois secs, fèves de soja, fèves sèches, sauf fèves de Lima et haricots rouges.
- Poudre à pâte.
- Fécule.
- Sucre, sirops de sucre de canne, sirops de blé d'Inde, sucre de raisin, glucose.
- Mélasse comestible.
- Miel.
- Produits de l'étable—production 1946.
- Bonbons, confiseries et caramel.
- Thé, café et concentrés de café.
- Fèves de cacao, beurre de cacao.
- Cacao et chocolat et préparations contenant du cacao ou du lait en poudre.
- Eaux gazeuses et concentrés d'eaux gazeuses, excepté les eaux minérales et de sources naturelles.
- Malt, extrait de malt et sirop de malt.
- Vinaigre.
- Poivre noir, poivre blanc et succédanés contenant du poivre noir ou blanc.
- Beurre.
- Caséine.
- Fromage cheddar, fromage conditionné et fromage à la crème.
- Produits du lait concentré, de toutes sortes.
- Crème glacée.
- Garnitures préparées pour salades; huiles à salade et à cuisson.
- Gel.
- Pommes fraîches — récolte 1946.
- Raisins, raisins de Corinthe; pruneaux, dattes séchées et pommes déshydratées.
- Tomates; sauces, pâtes, purées, pulpes et catup au tomates, sauces chili lorsque emballées en boîtes ou en bocaux hermétiquement fermés.
- Fèves au lard, spaghetti et soupes en boîtes.
- Mais, pois et fèves en boîtes, à l'exclusion des fèves de Lima et des haricots rouges.
- Abricots, pêches, poires, cerises, et prunes en boîtes.
- Fruits et légumes des deux catégories précédentes lorsqu'ils sont congelés et mis sur le marché pour le consommateur.
- Confitures, gelées et marmelades.
- Viande et produits de viande, à l'exclusion du gibier, viandes pour animaux d'agrément et quelques sortes de viandes cuites et mises en boîtes et servant à faire des sandwiches.
- Boyaux de saucisse, naturels ou artificiels.
- Volaille, vivante ou habillée; produits de la volaille, sauf

certaines variétés de volailles en conserve et des conserves de volaille pour sandwiches. Oeufs dans la coquille, oeufs congelés ou en poudre. Saumon en boîte, truite de mer en boîte, célan en boîte. Graisses comestibles de provenance animale et végétale, y compris le saindoux et le "shortening".

VÊTEMENTS

- Vêtements extérieurs pour hommes, adolescents et garçons: complets, vestons, pantalons et autres vêtements, sauf les paletots en fourrure.
- Casquettes en drap.
- Accessoires pour hommes, adolescents et garçons, comme suit: chemises, cols, blouses, sous-vêtements, pyjamas, chemises de nuit et robes de chambre.
- Vêtements de toutes sortes pour dames, demoiselles, fillettes et enfants (sauf les manteaux de fourrure) et faits de tout tissu, sauf la soie pure.
- Soutien-gorge et corsets.
- Accessoires pour dames, demoiselles, fillettes et enfants, comme suit: faux-plastrons, bretelles, garnitures de cou, cols, manchettes et tabliers.
- Couvre-chefs de toutes sortes pour enfants et bébés, sauf les chapeaux faits de feutre pour demoiselles.
- Tricotés de toutes sortes pour hommes et femmes, y compris sous-vêtements et vêtements, bonnetterie, bas et couvre-chefs, mais à l'exclusion des robes de soie, bas de soie et les chapeaux pour femmes et demoiselles.
- Mouchoirs.
- Vêtements de travail, y compris tabliers pour hommes et pour femmes.
- Uniformes pour hommes et pour femmes.
- Vêtements de sport pour les deux sexes, sauf les costumes et les casques de bain.
- Vêtements de caoutchouc, vêtements caoutchoutés, vêtements imperméables et huilés, sauf ceux destinés à des usages spéciaux dans l'industrie.
- Gants, gants à manchette, mitaines et moufles de toutes sortes pour les deux sexes, sauf les articles destinés spécialement pour le sport ou pour des usages industriels.
- Couches, porte-couches.
- Chaussures de toutes sortes et de toute matière.

TEXTILES DE MAISON ET AUTRES

- Couvertures d'auto ou de voyage, auvents, descentes de bain, couvre-pieds, couvertures de lit de toutes sortes, canevases pour habits, tapis de table à cartes, confortables, rideaux, formes de coussins, couvre-tout, torchons à vaisselle, lavettes, draperies, édrédons, débarbouilliers, hamacs, "lunch-con sets", matelas de toutes sortes, serviettes de table, taies d'oreillers, oreillers et dessus d'oreillers, couvertures piquées, voiles, draps de

lits (y compris ceux qui sont caoutchoutés et recouverts de plastique), rideaux imperméables, de bain-douche, boursures de table, lits-sacs, balancelles, nappes, tentes, couvre-tout, serviettes, essuie-mains, stores de fenêtres.

COMBUSTIBLES DOMESTIQUES

- Charbon, coke et briquettes.
- Bois de chauffage, bois de scié et charbon de bois.

MOBILIER ET FOURNITURES DE MAISON

- Poêle de cuisine, sauf les "range-frites".
- Refrigerateurs électriques et à gaz.
- Laveuses.
- Fournaies, foyers et autres installations de chauffage, sauf les chauffettes électriques portatives.
- Chauffe-eau de tous genres.
- Articles de plomberie comme suit:

- Toute tuyauterie du type et du diamètre nécessaires à l'installation du système d'eau et de chauffage domestiques.
- Tous les articles connus dans le commerce comme "plumber's brass".
- Autres articles de sanitation tels que: baignoires, bords de cabinet, commodités, sièges de toilette et peintures, cabinets chimiques et réservoirs de cabinet, appareil à adoucir l'eau, réservoirs pour l'eau chaude, cabinets de toilette, cuves à laver, fosses septiques, éviers, bain-douches, renvoie-d'eau et accessoires et lavabos.

- Machines à coudre.
- Savons et composés de savon.

VÉHICULES MOTEURS ET ACCESSOIRES, BICYCLES

- Véhicules moteurs, y compris les pièces et les accessoires, comme suit: automobiles à 10 places ou moins; motocyclettes; camions et remorques.
- Carrosseries de camions.
- Pneus et chambres à air.
- Batteries pour usage spécial dans l'industrie.

- Bicycles, pièces de rechange et accessoires.

PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Bois de construction de toutes sortes.
- Articles de menuiserie y compris les portes, les cadres de portes et de châssis, châssis, escaliers et barrières.
- Placages et contreplaqués.
- Tous les produits du bois coupé à l'avance pour l'érection de maison ou de bâtiments de ferme, mais non les maisons complètes entièrement assemblées d'avance.
- Plancher et latte au gypse.
- Planchers muraux et à construction.
- Produits d'isolation, sauf ceux qui servent à recouvrir la tuyauterie et les bouillottes.
- Chaux et plâtre pour la construction.
- Conduits d'égoût en fonte.
- Clous, crampons, rivets, boulons et écrous.
- Quincaillerie de construction et serrures.
- Fils métalliques de construction et accessoires pour maisons-résidences.

MACHINERIE, INSTRUMENTS, OUTILLAGE ET ACCESSOIRES AGRICOLES

- Pratiquement toute la machinerie aratoire pour l'ensemencement et l'engrais: charrues, cultivateurs, faucheuses, moissonneuses, tracteurs, voitures, accessoires de l'atterie, épandeur et vaporisateurs.
- Accessoires de grange et de basse-cour.
- Incubateurs, éleveuses et dispositifs pour abreuver et nourrir les volailles.
- Engins à essence, stationnaires.
- Fournitures d'apiculteurs.
- Harnais et quincaillerie de harnais.
- Clôture barbelée et autres clôtures en broche.
- Fers à cheval et accessoires.
- Ficelle d'engrègement.
- Brouettes.
- Aliments pour bétail, de toutes sortes, sauf la viande de cheval, les aliments pour animaux d'agrément, la paille, les écaillés et le gravier à volailles.

- Chaux, chaux hydratée et engrais chimiques agricoles de tout genre.
- Poisons pour rats à bourse.
- Fèves et pois de semence.
- Graines, comme suit: blé, orge, avoine, graine de lin, sarrasin, graine de colza, graine de tournesol, et cribrures de grain.

MATIÈRES BRUTES ET TRANSFORMÉES

- Produits du fer et de l'acier basiques et les alliages, y compris les fontes en gueuses: fonte, ferraille, lingots, barres, plaques, baguettes et fil.
- Les métaux non-ferreux et leurs alliages, à l'état primaire, secondaire ou sous formes fabriquées: aluminium, antimoine, cuivre, plomb, nickel, étain et zinc.

- Essence à tracteur, et dissolvants.

- Caoutchouc brut, caoutchouc et latex synthétiques, caoutchouc régénéré.
- Produits chimiques de base, pour l'industrie et l'agriculture.
- Matières colorantes, pigments et oxydes.
- Feuilles et pellicules en matières plastiques qui doivent être transformées de nouveau.
- Pierre à chaux brûlée et compensée.
- Huiles et graisses, y compris les huiles "Vitamin A", d'origine animale, végétale ou marine, excepté l'huile de foie de morue en bouteille pour le commerce de détail.
- Cires, provenant naturellement d'animaux ou de légumes, mais non les pois.
- Colles et adhésifs.
- Fécules.
- Tissus et tricotés, excepté les tissus pure soie.
- Filets et tissus pour rideaux.
- Fils et fils, sauf ceux en pure soie pour tisser et tricoter les tissus.

- Fibres (naturelles et synthétiques) sauf les fibres de soie employées dans la fabrication des fils et les rebuts de manufacture.
- Filets, filets et file à coudre, à broder et à crocheter, sauf en pure soie.
- Tissus caoutchoutés, tissus enduits de matières plastiques et autres tissus enduits.
- Fils, tissus, rubans de sangie élastiques et produits semblables.
- Feutres de coton, de laine ou de poil.
- Duvet et plumes, à l'exclusion des plumes ornementales.
- Peaux et cuirs d'animaux, de reptiles, de poissons, du type utilisé comme cuir.
- Cuirs et cuirs synthétiques de tout genre.
- Peaux de mouton d'un an, tannées mais dont le conditionnement ne dépasse pas le peignage et la tonte et qui sont colorées du côté de la chair seulement.

PULPE, PAPIER ET PRODUITS DU PAPIER

- Bois de pulpe.
- Papier de rebut.
- Pâte de papier, excepté a) qualités dissolvantes, b) qualités "alpha" et sulphate blanche, c) "Duroil".
- Qualités sulphate non-blanchie et malaxée, vendue pour la fabrication du papier à journal et du papier tenture.
- Papier à journal, excepté lorsque vendu par le manufacturier.
- Certains produits des moulins de papier à édition, à écrire, papiers légers et papiers spéciaux, tels que papiers "bond", papier pour duplicateurs et papier à papeterie, Bristol, papier à buvard non couché, papier pour couverture et presque tous les papiers pour conditionnement.
- Papiers utilisés pour la transformation et l'impression et

fabriqués principalement ou partiellement de pâte mécanique Kraft écrite ou blanche ou de matières de rebut Kraft.

CAISSES D'EXPÉDITION ET MATÉRIEL D'EMBALLAGE

- Caisnes, contenants, emballages, dispositifs d'emballage d'un genre utilisé pour la vente et l'expédition de produits fabriqués entièrement ou en partie, de bois, de métal, de matières textiles ou de carton solide ou gaufré, ainsi que les divisions ou parties intérieures utilisées avec celles-ci.
- Sacs à papiers multiples.
- Carton solide ou ondulé, en feuilles ou en rouleau, utilisé pour l'emballage.
- Cordage de coton.

SERVICES

- Transport de marchandises et les différents services s'y rapportant.
- Entreposage; entreposage à sec des marchandises en général et des effets domestiques autres que les vêtements; entreposage frigorifique (y compris la location des compartiments frigorifiques et les services connexes, tels que frais de conditionnement dans les usines d'entreposage frigorifique).
- Blanchissage.
- Services des repas ou des rafraîchissements qui doivent être consommés dans le local du vendeur; service des boissons (sauf les boissons alcooliques), par celui qui sert des repas ou des rafraîchissements; service des repas avec logement pour la nuit d'après un taux unique, mais non compris les cas où un employeur fournit à son employé, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne, des repas, des rafraîchissements ou un logement.
- L'impression commerciale d'articles; la mise en paquets ou l'emballage ou tout autre service ayant trait au conditionnement de toute marchandise soumise aux prix maxima, lorsque le service est exécuté sur contrat ou à commission.

MARCHANDISES USAGÉES

- Marchandises de rebut, sauf le caoutchouc de rebut et les chiffons.
- Accessoires de maison usagés: glacières mécaniques, poêles, poêles de cuisson et autres accessoires de cuisson ou de chauffage; machines à laver électriques; machines à coudre domestiques.
- Bicyclettes.
- Véhicules automobiles usagés, comme suit: véhicules automobiles de tourisme, destinés à transporter moins de dix personnes; camions de tous genres; remorques de camions.

Toute matière ci-dessus énumérée qui est conditionnée pour la comprendre dans n'importe quelle des marchandises ci-dessus ou toute pièce constitutive ou d'une de ces marchandises sont soumises aux prix maxima.

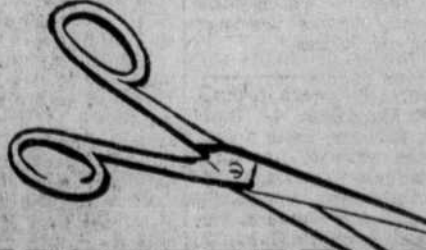
Tout ensemble qui contient un article énuméré ci-dessus est soumis aux prix maxima même si le reste de l'ensemble n'est pas énuméré ci-dessus.

Ce qui précède n'est qu'un résumé de l'Ordonnance No 684 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ce n'est pas le texte officiel complet.

Pour tout renseignement sur la loi, consultez l'ordonnance.

D. GORDON, Président,

la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.



DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ POUR RÉFÉRENCE

Dans le monde ouvrier

Le B.I.T. recommande l'établissement de placements pour prévenir le chômage — La main-d'œuvre au Canada

Une étude publiée aujourd'hui au Siège du Bureau international du Travail précise que, dans les prochains dix ans, un vaste programme de placements publics serait indispensable dans plusieurs pays pour maintenir l'emploi et elle recommande l'établissement de projets de dépenses publiques pour contrebalancer les fluctuations économiques.

"Le volume de placements publics dont on aura besoin au cours de la prochaine décennie pour la reconstruction, le développement et le maintien de l'emploi, excédera vraisemblablement tout ce qui a été entrepris depuis 1930. Il est donc plus important que jamais que ces placements publics soient basés sur les plans les plus efficaces", précise l'étude.

Après avoir indiqué que le chômage, provoqué par une période de dépression économique d'après-guerre semblable à celle qui commença en 1929, était plus à craindre que les autres formes de perturbations économiques, le rapport ajoute que la solution fondamentale du manque d'emplois, quel qu'en soit la cause, peut être corrigée par un programme adéquat de placements — public et privé — associé à un accès de la main-d'œuvre et des matières premières.

Comme l'indique la préface de cette étude intitulée "Placements publics et plein emploi", elle vise à expliquer les difficultés rencontrées sur la coordination des placements publics pour stabiliser l'économie, tel que recommandé par la Conférence internationale du Travail, et elle suggère des méthodes susceptibles d'aplanir ces difficultés. Le rapport fut préparé par Benjamin Higgins, économiste du B.I.T., en consultation avec D.C. Tait, chef de la Section de l'emploi du B.I.T.

L'étude affirme que la valeur des placements publics qui a pour but de contrebalancer les fluctuations cycliques dans l'économie dépend largement de ses méthodes de financement et elle explique les conséquences d'une politique de financement de déficit dans des cas appropriés. Toutefois, elle ajoute que les obstacles d'ordre financier à l'exécution d'une telle politique de coordination de placements publics sont plus faciles à surmonter que les obstacles d'ordre technique.

"Le fait que ces principes de coordination n'aient pas été appliqués dans le passé est partiellement responsable de l'incompréhension des aspects financiers. Il est de plus en plus reconnu qu'une nation peut se permettre tout ce qu'elle produit et la principale difficulté qui se pose dans l'établissement d'un programme d'expansion des placements publics quand le chômage menace n'est pas de trouver les fonds, mais bien de s'assurer du succès de l'expansion projetée. Les principaux obstacles à une telle expansion sont les problèmes juridiques et administratifs, les problèmes de plans pour la communauté et de maintenir l'importance, le problème de génie."

L'étude a révélé que les projets d'après-guerre des gouvernements se sont grandement améliorés si on les compare aux principes et aux pratiques de la période d'entre les deux guerres et elle souligne que plusieurs gouvernements ont approuvé cette politique qui consiste à employer les fonds publics pour contrebalancer le manque d'emplois privés.

Elle comprend un aperçu de plans suivis jusqu'ici dans plusieurs pays pour établir l'organisation nécessaire ainsi qu'une liste de projets qui pourraient être mis à exécution rapidement, si besoin était. Quelques-uns de ces plans sont très détaillés et comprennent, dans leur champ d'application, non seulement les plans des gouvernements centraux, mais également des gouvernements locaux.

La main-d'œuvre au Canada

La Gazette du Travail, organe du ministère fédéral du Travail, livraison de novembre dernier, indique pour le quatrième trimestre de la main-d'œuvre au Canada, un effectif ouvrier global de 4,860,000 personnes (âgées de plus de 14 ans) dans la dernière semaine d'août, contre un effectif de 4,366,000 à la mi-novembre 1945, ce qui fait une augmentation d'un demi-million dans l'emploi. Dans la même période le nombre des chômeurs a tombé de 177,000 à 117,000. L'augmentation dans la main-d'œuvre n'a trait qu'aux hommes, car il y a eu contraction dans l'emploi de la main-d'œuvre féminine.

Quant aux grèves, il y avait 26,000 travailleurs en grève au début d'octobre, et il n'en restait plus que 700 à la fin du mois.

L'emploi au Canada

Au chapitre de l'emploi industriel, l'indice est monté de 172.8 en

Vient de paraître

La part paroissiale ou Quartre funéraire

par l'abbé Gédéon Petit, D.D.C.

Messieurs les curés, voici une réponse à vos problèmes de quartre funéraire. L'auteur tient compte des lois particulières à certains diocèses.

En hors-texte : un tableau synoptique qui vous sera très utile.

Volume de 219 pages.

Au comptoir : \$2.00
Par la poste : \$2.15

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

La Jeunesse

Laurentienne

Campagne de souscription — Pour une élite nationale

Les Jeunesses Laurentiennes vont bientôt lancer à travers la province une grande campagne de souscription.

Pour la première fois depuis son origine, ce groupe fait appel à la générosité du public. Il veut se constituer un fonds indispensable à la continuation de l'œuvre qu'il poursuit.

Les Jeunesses Laurentiennes ont déjà fait campagne pour des œuvres nationales qu'elles encourageaient, mais jamais pour elles-mêmes.

On s'adressera pour recueillir ces fonds, au public en général, mais surtout à certaines compagnies, aux professionnels et au clergé.

Le comité de la campagne est dirigé par M. Rosaire Morin, le président général. Il est composé de MM. Louis Chamberland, Marcel Coupal, William Lahaie et Wilfrid Paquin.

Cette association groupe des jeunes Canadiens français et fait d'eux des patriotes éclairés et actifs.

Fondée à Montréal, elle obtient en mars 1940 des lettres patentes qui la constituent en corporation. Depuis lors, les sections se sont répandues à travers tout le pays.

Ces jeunes travaillent au relèvement économique, social, national et politique de la nation canadienne-française. Ils veulent donner un essor considérable à leur mouvement. Ils conviennent toute la jeunesse à l'action pratique sur tous les terrains. Ils la conviennent pour "une véritable renaissance nationale, pour une renaissance profonde de l'âme canadienne-française".

L'orphelinat d'Huberdeau en fête

Jubilé d'or du T. R. Frère Léonard, supérieur général des FF. de Notre-Dame-de-la-Miséricorde

Profession perpétuelle des Frères Alban et Flavien

Le 6 janvier, fête des Rois, l'orphelinat d'Huberdeau, en grande liesse, célébrait le jubilé d'or de vie religieuse du T. R. Fr. Léonard, supérieur général des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, en visite canonique au Canada. Arrivé la veille à Huberdeau, le jubilaire avait été reçu par le personnel et les orphelins. La journée a débuté par une communion générale aux intentions du vénérable jubilaire.

A 8 h. 45, M. l'abbé Fréchette, aumônier de l'institution, a chanté la messe d'action de grâces en présence du jubilaire, assisté de M. le vicaire d'Huberdeau, comme diacre, et du R. Fr. Gommair, directeur de l'orphelinat, comme sous-diacre. Les chants ont été exécutés sous la direction des R. Frères Étienne et Flavien.

M. l'aumônier a prononcé l'allocution de circonstance, mettant en relief la grandeur et la sublimité de la vocation humble et souvent méprisée du Frère voué aux œuvres d'éducation et de miséricorde. La cérémonie s'est terminée par le salut du T. S. Sacrement.

Au cours de l'avant-midi, la communauté et les élèves des classes supérieures se regroupèrent à la chapelle, sous la présidence du T. R. Fr. supérieur général pour la cérémonie de profession perpétuelle des Frères Alban (Hubert Morency), tous deux de Montréal.

Au banquet intime qui groupait autour du jubilaire, en plus de la communauté, M. l'abbé Pilon, curé d'Huberdeau, M. le vicaire et le R. Alban, sous-directeur au patronage Saint-Vincent de Paul de Montréal.

M. le curé a fait un discours bref, pour offrir ses hommages, ses félicitations et ses vœux au vaillant jubilaire. Le R. Fr. Gaudence, vicaire provincial, a pris également la parole, de même que le R. Fr. Alban, F. S. G.

Vers la fin de l'après-midi, le jubilaire a été invité à la salle des fêtes où un orphelin a lu une adresse de félicitations. La maîtrise a exécuté le chœur à quatre voix composé pour la circonstance par le Frère Étienne. Le T. R. Fr. supérieur général a répondu à l'adresse. La fête s'est clôturée par un programme de cinéma.

(Communiqué)

Louanges du Pape à l'Argentine

Cité Vaticane, 14 (A.P.) — Le Pape a fait l'éloge hier de l'Argentine pour l'aide que ce pays donne à l'Europe et pour l'asile qu'il offre aux immigrants. Pie XII a reçu les lettres de créance du nouvel ambassadeur argentin au Vatican, M. Conrado Traverso. Sa Sainteté a ensuite exprimé l'espoir qu'une paix juste et durable sera établie.

"Aujourd'hui, dit le pape, ce sont peut-être les nations qui furent épargnées des horreurs de cette guerre qui sont le mieux spirituellement préparées à mesurer de façon objective les éléments essentiels à une paix dignement et solidement établie. C'est donc à ces nations qu'incombe la tâche singulièrement difficile et importante de noyer les sentiments de haine..."

Sa Sainteté a ensuite béni le peuple argentin et son gouvernement qu'il a félicité d'envoyer en Italie une mission devant s'occuper de l'immigration sur les lieux mêmes. L'ambassadeur Traverso était jusqu'à maintenant consul général à New-York et conseiller de l'ambassade argentine à Washington.

Encourager nos étudiants à suivre les cours que donne dans nos universités le Corps d'Entraînement des Officiers Canadiens, tel est le but d'une prochaine réalisation de l'Office National du Film. Car même si on ne désire pas en faire une carrière, les armes sont une école de discipline et de formation.



Napperons tissés à la main

PRODUIT...ARTISANAT

- 1 chemin de table 12" x 36"
- 4 napperons 12" x 18"
- 4 serviettes 12" x 12"

L'ENSEMBLE

4.69

Des plus appropriés... pour goûters... petits lunchs... remplaçant la nappe. Ces napperons donneront une atmosphère intime à votre table d'hôte. Venez donc constater par vous-même l'harmonie des nuances... le travail délicat accompli par des tisseuses expertes du Québec.

DUPUIS — deuxième (St-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gnh.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORNGNS

J. O. GIROUX O.D.

Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté d'optométristes diplômés

Bureau chez

Dupuis Frères

MONTRÉAL

Le stationnement dans Toronto

Nouveau règlement appliqué avec sévérité depuis hier — Abende de \$10.00

Toronto, 14. (C.P.) — La police de Toronto a commencé aujourd'hui à sévir contre les automobilistes qui ne respectent pas le nouveau règlement municipal interdisant tout stationnement dans le district des affaires. Les délinquants ont reçu des "billets" de stationnement et devront payer une amende de \$10.00. Le nouveau règlement est entré en vigueur le 30 décembre 1946, mais jusqu'ici la police n'avait donné que des avis verbaux.

Les automobilistes ont connu une journée vraiment malheureuse hier, puisque non seulement la police a sévi, mais que les propriétaires de terrains de stationnement ont augmenté leurs tarifs. Pour trois heures de stationnement le tarif est passé de 0.25 à 0.35, tandis que pour une journée complète le tarif est maintenant de 0.50.

Le quartier fermé au stationnement est compris entre les rues York, Front, Dundas et Church. Cette mesure a pour but de faciliter la circulation dans le quartier des affaires, peuplé de rues étroites.

L'inspecteur de la circulation, M. Charles Lytle, du département de la police, s'est dit enchanté de la coopération des automobilistes. "Nous n'avons émis qu'un très petit nombre de billets de stationnement", dit-il.

Les autorités municipales avaient espéré que les automobilistes laisseraient les terrains de stationnement du centre de la ville pour ceux qui ne doivent stationner que pour longtemps et utiliseraient, pour stationnement d'une journée complète, l'immense terrain municipal mis à leur disposition le long du port, où le tarif n'est que de 0.15. Il n'en a toutefois pas été de même. Les automobilistes ont pris d'assaut les terrains du centre de la ville, tandis que le terrain municipal du port n'avait qu'une vingtaine de clients.

Décès de M. J.-H. Nault

M. Joseph-Hector Nault, qui demeurait à 4030, av. Marlowe, Notre-Dame-de-Grâce, est décédé hier, à l'âge de 86 ans et quelques mois. Il était né à St-Maurice près des Trois-Rivières, en 1900. Il avait exercé la profession de pharmacien et avait aussi été échevin du quartier St-Joseph de 1908 à 1910.

Il avait épousé en 1ère nocces, Emilie Sauriol, en 2e nocces, Méline Benoit, qui lui survit. Outre sa femme, il laisse dans le deuil 3 fils, J.-Hector, notaire, Maurice, Jean-Jacques, notaire; 3 filles, Mme Octave Girard (Juliette), Mme Louis St-Germain (Lionelle), Mme J.-P. Bombardier (Cécile); une belle-fille, Mme J.-Hector Nault (Colombe Laberge). Il laisse aussi 6 petits enfants.

La dépouille mortelle repose à la demeure du défunt, 4030, av. Marlowe. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Un tribunal du travail

Un projet de M. Duplessis — La municipalité scolaire catholique de Montréal-Est

Au cours d'une conférence de presse, à Montréal, M. Maurice Duplessis a dit qu'il avait récemment suggéré aux unions ouvrières l'établissement d'un tribunal permanent du travail afin de procéder à l'arbitrage des différends entre employeurs et employés. La création d'un tribunal de ce genre, présidé par un juge, ferait l'objet d'une loi gouvernementale à la prochaine session.

M. Duplessis a aussi annoncé que la municipalité scolaire catholique de Montréal-Est restera libre de s'annexer ou non à la Commission des écoles catholiques de Montréal. La loi de la dernière session relative aux progrès de l'éducation prévoyait cette annexion.

La corporation scolaire de Montréal-Est reçoit chaque année un surplus de taxes scolaires qui ferait bien l'affaire de sa voisine de Montréal. On cherche à transporter ce surplus d'impôts à la Commission scolaire de Montréal, sans avoir recours à la coercition.

Les barbiers augmentent leurs prix

(Par la Canadian Press) A la suite de la disparition des coupures sur les prix, exigés par les barbiers, les prix ont monté d'une moyenne de 10 cents dans plusieurs villes.

Les manufacturiers et les commerçants ont dit qu'ils ne projetaient pas de hausser les prix des radios, pianos, meubles, appareils domestiques ou machines-outils, pour le moment du moins. Sauf dans le cas de quelques cinémas, les prix d'admission resteront les mêmes.

Un relevé de la Canadian Press indique que les prix des barbiers ont augmenté à Toronto, Winnipeg, Ottawa, Vancouver, Regina, Woodstock, Ont., et Kentville, N.B. Montréal s'attend à des augmentations.

Les marchands de plusieurs villes ont exprimé l'opinion que les prix des meubles et des appareils domestiques étaient passablement stabilisés et resteraient inchangés.

Westmount élit son conseil par acclamation

C'était jour de mise en nomination hier pour les élections municipales de Westmount, et tous les candidats ont été élus par acclamation. M. Percy Adams a été réélu maire, tandis que les échevins suivants étaient tous réélus par acclamation: M. Stokes Greene, au siège no 1; M. W. F. Macklaur, au siège no 2; M. G. L. Fowler, au siège no 3, et M. Jacques Sénécal, au siège no 5. Pour remplacer M. R. D. Harkness, échevin démissionnaire au siège no 2, on a élu par acclamation M. James S. Cameron. M. W. B. Scott, C.R., a été réélu par acclamation membre du bureau des fiduciaires de la bibliothèque.

NOUVELLES CONDITIONS D'ACHATS A CREDIT chez DUPUIS

A la suite de l'abolition des contrôles sur les achats à crédit, nous désirons aviser nos clients que les conditions suivantes sont maintenant en vigueur chez Dupuis.

MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT

10% COMPTANT

solde par versements mensuels

VETEMENTS

20% COMPTANT

solde par versements mensuels

Le tout moyennant un supplément équitable.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gnh.

L'appel de Louis Bercovitz demain

C'est demain que la Cour du banc du roi, à sa première session de 1947, entendra l'appel de Louis Bercovitz, trouvé coupable d'homocide involontaire dans l'affaire Harry Davis et condamné à l'emprisonnement à vie par le juge Wilfrid Lazure.

Bercovitz en appelle de la sentence et ce sera la plus importante cause criminelle entendue ce mois-ci. L'avocat de l'appelant invoquera principalement comme moyen d'appel les supposés erreurs de droit du juge dans la fixation du quantum de la sentence.

Quatre autres appels criminels sont sur le rôle, dont celui de Ken Rowley, organisateur ouvrier condamné à la prison pour avoir participé au trouble et participé à une émeute à la Montreal Cottons, à Valleyfield, le 13 août dernier.

42 appels civils du district de Montréal sont également inscrits au rôle de l'audience. 14 autres causes, 4 criminelles et 10 civiles, viennent en outre des districts ruraux. Elles se répartissent comme suit: Saint-

Hyacinthe 3; Terrebonne 2; Saint-François 2; Richelieu 2; Iberville, Bedford, Hull et Joliette, une chacune. Ces causes rurales seront entendues les 23 et 24 janvier.

Réunion de l'association Holstein-Friesian

L'assemblée annuelle de l'Association Holstein-Friesian du Canada aura lieu cette année à l'hôtel Royal York, Toronto, mercredi le 3 février. L'agenda comprendra l'élection des directeurs pour l'Ontario et un amendement aux règlements pour faciliter le travail d'enregistrement entre les différentes associations des différents pays. Un autre amendement demandera aux éleveurs d'augmenter le coût des transferts de 50c. Ce dernier amendement est demandé par le comité exécutif afin de contrebalancer l'augmentation du coût d'opération. Afin de permettre aux éleveurs de discuter plus complètement leurs affaires, il a été décidé qu'aucun conférencier d'honneur ne sera invité cette année. L'assemblée commencera à 10h. a.m.